

72

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

---

23<sup>e</sup> ANNÉE

---



1932

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

□ □

23<sup>e</sup> ANNÉE

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

---

23<sup>e</sup> ANNÉE

---



1932

## TABLES DES MATIÈRES

---

	Pages
Table des matières . . . . .	V
Table des figures . . . . .	VII
Répertoire alphabétique . . . . .	IX
<i>Procès-verbal de la séance du 29 janvier 1932</i> . . . . .	1
Chanoine COENEN. Les trois prieurés bénédictins de Liège . . . . .	2
Présentation et élection de membres associés . . . . . 2, 3, 4, 30, 31, 32, 34, 59, 80, 81, 82	
Présentation de membres effectifs . . . . .	34, 82
Présentation d'un membre correspondant . . . . .	82
<i>Procès-verbal de la séance du 26 février 1932</i> . . . . .	2
Rapports annuels du Secrétaire, du Trésorier, du Conservateur, du Bibliothécaire, etc. . . . .	3
<i>Procès-verbal de la séance du 18 mars 1932</i> . . . . .	4
F. MAGNETTE. Sainte-Beuve à Liège en 1848-49 . . . . .	4
F. B. Excursions archéologiques : Séminaire épiscopal, église Saint-Jacques, à Liège . . . . .	5
R. ULENS. Une famille de militaires de carrière au début du XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .	11
J. GESSLER. Un certificat d'humanités du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	21
Nécrologie . . . . .	3, 25, 79, 94
Leçons de vulgarisation . . . . .	26, 30
Nos effectifs . . . . .	26
Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique . . . . .	2, 25, 30, 60
A lire . . . . .	27, 55, 90
<i>Procès-verbal de la séance du 29 avril 1932</i> . . . . .	29
P. HARSIN. Les dernières années du règne de Louis de Bourbon (1471-1482) . . . . .	30
<i>Procès-verbal de la séance du 27 mai 1932</i> . . . . .	31
Manifestation Servais . . . . .	31
Chanoine COENEN. L'origine mosane des peintres Van Eyck . . . . .	32

	Pages
<i>Procès-verbal de la séance du 24 juin 1932</i> . . . . .	32
M. J. Servais, conservateur-honoraire . . . . .	33, 34
P. DE BRUYNE. Le cours de la Meuse à Liège avant Notger, et quelques précisions sur les anciens ponts des Arches . . . . .	33
L. L. A propos du peintre Jos. Bernimolin . . . . .	34
L. DE JAER. Notes pour servir à l'histoire de la fonte des cloches au Pays de Liège . . . . .	37
H. MASSANOE DE COLLOMBS. Archives des Arts de l'ancienne principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy . . . . .	41
Distinctions . . . . .	56, 98
Nos Excursions . . . . .	56
<i>Procès-verbal de la séance du 30 septembre 1932</i> . . . . .	57
Chanoine COENEN. Trois abbayes de la Sambre : Malonne, Aulne et Floreffe . . . . .	58
J. YERNAUX. Les de Cologne, artistes liégeois aux XIV <sup>e</sup> , XV <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> siècles . . . . .	62
J. PIRLET. Sceau de l'ancienne paroisse Saint-Adalbert, à Liège . . . . .	69
J. GESSLER. Le Pont des Arches. A propos de la date de sa reconstruction au XV <sup>e</sup> siècle . . . . .	71
F. B. Le château d'Ordange à Jemeppe . . . . .	72
<i>Procès-verbal de la séance du 28 octobre 1932</i> . . . . .	77
Comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. Quelques œuvres d'art peu connues au pays mosan . . . . .	78
<i>Procès verbal de la séance du 25 novembre 1932</i> . . . . .	79
Mlle M. LOUIS. Une visite aux ateliers du Grand-Pressigny . . . . .	79
Denier carolingien . . . . .	80
<i>Procès-verbal de la séance du 30 décembre 1932</i> . . . . .	80
Election d'un vice-président ; renouvellement du comité exécutif et des commissions . . . . .	81
L. DE JAER. Peintres verriers liégeois aux XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles . . . . .	83
E. PITON. Un bas relief roman à Bertrée . . . . .	91
La pierre Bourdon au Musée Curtius . . . . .	94
Programme des causeries publiques de 1933 . . . . .	99
Au Musée Curtius . . . . .	99
Le vieux Liège chez soi . . . . .	99
Les Amis du Musée . . . . .	100

## TABLE DES FIGURES

---

	pages
Certificat d'études humanitaires (1693) . . . . .	22
Sceau de l'église Saint-Adalbert, à Liège . . . . .	69
Vue du château d'Ordange, à Jemeppe . . . . .	73
Ecu aux armes de Grosbeck . . . . .	74
La cuisine du château d'Ordange . . . . .	75
Ecusson de 1785 . . . . .	76
Bas relief roman de l'église de Bertrée . . . . .	92
Plaque commémorative de la Pierre Bourdon . . . . .	95

---

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

---

Dans l'étude publiée dans le n° 4 de la *Chronique*, de 1932, sous le titre " Peintres Verriers Liégeois aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ", j'écris (p. 87), au sujet de Sire Jehan Pessons, Chanoine de St-Pierre :

" Ce chanoine ne figure pas dans la note des membres du chapitre de St-Pierre dressé par M. Ed. Poncelet „.

J'ai fait erreur : M. Poncelet, dans son Inventaire analytique des chartes de la Collégiale de St-Pierre, à Liège, renseigne, p. LXXIX, le nom de ce chanoine sous les graphies Piscis, Pisson, Poisson Jean.

Je prie les lecteurs de bien vouloir insérer dans leur bulletin la présente rectification.

L. DE JAER



# A.M.I.A.L.

## M.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la constitution d'une Association sans but lucratif dénommée *Les Amis des Musées de l'Institut Archéologique Liégeois (A.M.I.A.L.)*.

Cet organisme s'est assigné le but de recueillir des fonds en vue d'acquérir des objets anciens intéressant le Pays de Liège ou l'Art Mosan et dignes d'enrichir les musées de l'Institut Archéologique Liégeois.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Pays de Liège fut extrêmement riche en œuvres d'art, mais les tourmentes les ont dispersées, beaucoup d'entre elles ont été acquises par les musées étrangers et, depuis, le développement dans tous les pays du goût des antiquités a produit de plus en plus leur enlèvement de nos contrées. Avant qu'il soit trop tard, nous devons agir et conserver pour nous ce que nous pouvons encore recueillir des restes d'un illustre passé.

Nous espérons que l'intérêt que vous portez à notre Pays et aux Arts vous engagera à vous inscrire comme membre de notre Association.

Les membres protecteurs payent 3000 frs en une seule fois.

»	d'honneur	versent annuellement .	500 frs.	
»	effectifs	»	»	100 frs.
»	adhérents	»	»	20 frs.

Envoyez votre souscription par versement au compte de chèques postaux N<sup>o</sup> 12340 de la Banque Nagelmackers Fils et Cie à Liège, en spécifiant que vous le faites en faveur de l'Amial.

L'Amial reçoit aussi en dons les objets anciens présentant une réelle valeur artistique et intéressant le Pays de Liège. Si vous avez l'intention de favoriser son action en lui cédant quelque pièce, prévenez l'un des membres du Conseil.

Nous vous présentons, M..., nos salutations très distinguées.

Le Conseil d'Administration :

- MM. GEORGES PETIT, ingénieur, quai de la Grande-Bretagne, 13, à Liège, *Président*.  
Chef MARCEL DE MÉLOTTE, avenue du Hêtre, 1, à Cointe (Sclessin), *Secrétaire*.  
JAMES TRASENSTER, banquier, avenue Blondin, 72, à Liège, *Trésorier*.  
LÉON LAHAYE, président de l'Institut A. L., rue Sainte-Marie, à Liège, *Membre*.  
HENRI DELATTRE, avocat, rue Louvrex, 70, à Liège, *Membre*.  
PIERRE LALOUX, avocat, rue Saint-Remy, 2, à Liège, *Membre*.  
FRÉDÉRIC PENY, agent de la Banque Nationale, Bd d'Avroy, 9, à Liège, *Membre*.

# Institut Archéologique Liégeois



LIEGE, *date postale.*

M... ET CHER CONFRÈRE,

Nous connaissons l'intérêt que vous portez à notre Société. Aussi, avons-nous l'assurance que vous apprécierez l'aide précieuse que les fondateurs de l'A.M.I.A.L. se proposent de donner à notre Institut pour l'accroissement des collections de ses Musées Curtius et d'Ansembourg.

Nous ne saurions assez vous engager à collaborer aux efforts généreux des *Amis des Musées* et à vous faire inscrire au nombre des membres de la nouvelle Association.

Veillez agréer, M... et cher Confrère, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LE SECRÉTAIRE,  
E. TOUSSAINT.

LE PRÉSIDENT,  
L. LAHAYE.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtius.

---

### Procès-verbal de la séance du 29 janvier 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Fl. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président, Toussaint, secrétaire, Bonhomme, bibliothécaire, Sacré-Turin, trésorier, Dumont, secrétaire-adjoint, M<sup>lle</sup> Van Heule, conservatrice-adjointe, membres du bureau.

MM. Magnette, Harsin, Dr Wibin, chanoine Coenen, membres effectifs.

M<sup>mes</sup> Ansiaux, Verbeek, Nyström, Danthine, Swysen, Grégoire ;

M<sup>lles</sup> Janne, Beck, Nyström, L'admirant, Will, Legraye ;

MM. Humpers, Plomdeur, Pol de Bruyne, Durieux, Verbeek, Jamin, Boniver, Riecks, Puraye, Dumont, Defize, Clédina, George, Petit, Wibail, abbé Ansiaux, Raskin, van der Heyden, membres correspondants ou associés.

Sont excusés : M. Hamal-Nandrin, M<sup>lle</sup> Louis, M. Servais.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, lequel est approuvé sans observations.

*Communication de M. le chanoine Coenen : Les Trois Prieurés Bénédictins de Liège : Saint-Léonard (1093), Saint-Nicolas en Glain (1147) et Sainte Marie-Madeleine (XIII<sup>e</sup> siècle).* —

M. le Président remercie M. le chanoine Coenen de cette intéressante communication.

*Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

M. Léon Cornet, chef de bureau principal des postes, 15, rue Laurent de Koninck, Liège ;

La ville de Maestricht ;

M<sup>me</sup> Vve Slingeneyer-Heinen, employée, 157, rue Grétry ;

MM. André Nyssen, ingénieur, 122, rue de Fragnée ;

René Masson, ingénieur, 41, rue des Rivageois ;

Paul Renard, docteur, 102, boulevard de la Sauvenière ;

Joseph Désamory, entrepreneur, rue Voie de Liège, Herstal ;

Albert Bernard, 45, rue Saint-Hubert ;

Jean Roger, industriel, Président de la Société de Littérature Wallonne, vice-président du Conseil Provincial, 24, rue de Harlez ;

Georges Remy, journaliste, 9, rue Vinave d'Ile ;

Charles Delchevalerie, homme de lettres, 7, rue Saint-Mathieu ;

Jean Box, 90, rue de la Cathédrale ;

Armand Dewandre, Ruy de Chawion, Spa ;

René Thonus, 127, rue Louvrex ;

Maurice Noirfalise, industriel, 212, rue Vaudrée, Angleur ;

Emile Peters, pharmacien, 46, rue Pont d'Ile.

*Programme des leçons de vulgarisation.* — M. le Président annonce que ce programme est arrêté dans ses grandes lignes et que les membres recevront incessamment une circulaire donnant le détail des leçons avec leur date respective.

*Congrès de 1932.* — M. J. Dumont communique le chiffre des adhésions lequel fait prévoir le succès assuré de notre Congrès.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

### Procès verbal de la séance du 26 février 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Fl. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président, Toussaint, secrétaire, Bonhomme, bibliothécaire, Sacré-Turin, trésorier, Dumont, secrétaire-adjoint, M<sup>lle</sup> Van Heule, MM. Baar et Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints, membres du bureau.

MM. Magnette, baron de Sélys, baron de Crassier, membres effectifs,  
M<sup>me</sup> Ansiaux ;

M<sup>lles</sup> Louis, Janne, Legraye ;

MM. Laloux, Raskin, Wibail, Clédina, Dahmen, chevalier de Mélotte,  
de Hasse, van der Heyden, de Jace, membres correspondants ou associés.

Sont excusés : MM. Pirllet, Servais, Wibin.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier,  
lequel est approuvé sans observations.

*Nécrologie.* — Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président,  
devant l'assemblée debout, annonce la pénible nouvelle de la mort de  
M. Théo Bauduin survenue le 25 courant. M. Bauduin était membre  
associé de l'Institut depuis le 28 novembre 1930.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture des pièces principales de la  
correspondance : lettres de M. l'Echevin de l'Instruction publique à la  
Commission de l'Institut, l'informant que M. Max Elskam d'Anvers vient  
de léguer à la ville de Liège une collection de cadrans solaires, et  
demandant si cette collection pourrait intéresser le Musée Curtius. Deux  
de nos membres, MM. Servais et Remouchamps, se sont rendus à Anvers  
pour examiner cette collection et ont fait rapport sur leur visite.

Il a été décidé que ces cadrans solaires trouveraient mieux leur place  
au Musée de la Vie Wallonne.

M. le Secrétaire donne aussi lecture d'une lettre de M. Charles  
de Fraipont, professeur à l'Université, à notre président, l'informant  
qu'il a assisté le dimanche 7 février à une réunion de la Société Royale  
Belge d'Anthropologie et de Préhistoire où il représentait l'Institut et  
où a été discuté le nouveau projet de loi relatif aux droits de l'Etat sur  
les objets mobiliers mis au jour dans les dépendances des domaines  
publics, (loi Braun, votée par le Sénat et soumise à la Chambre, et qui  
dit notamment que tout objet meuble découvert dans des fouilles ou  
travaux sur le domaine de l'Etat, des provinces ou des communes est  
hors commerce et ne peut être vendu).

Des protestations ont été émises contre cette main-mise de l'Etat sur  
ces objets.

Les *rapports annuels* du Secrétaire, du Trésorier, du Conservateur et  
du Bibliothécaire sur l'exercice écoulé ; les *rapports* de la Commission  
de vérification du Musée et de la Commission de vérification des  
comptes sont lus et approuvés.

*Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de  
membres associés de l'Institut :

MM. Marcel Delay, agent de change, 7, rue de Paris ;

Georges Nicolas, 37, Mont Saint-Martin ;

Jean Nicolaï de Gorhez, 74, rue Ambiorix ;

M<sup>lle</sup> Degreffé, directrice de l'école normale de l'Etat, 2, rue des  
Rivageois ;

M. Pierre Brébant, capitaine d'artillerie, 65, rue Charlemagne ;

M<sup>me</sup> Duquesne, régente à l'école normale de l'Etat, 2, rue des  
Rivageois ;

M<sup>lle</sup> Goderniaux, directrice d'école, 97, rue Large Voie, Herstal ;  
MM. Louis Leconte, conservateur en chef du Musée Royal de l'Armée,  
Bruxelles ;

Jean Colle, quai Henvert, 49, Bressoux ;

*Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut :

MM. Emile Peters, Maurice Noirfalise, René Thonus, Armand Dewandre, Jean Box, Charles Delchevalerie, Georges Remy, Jean Roger, Albert Bernard, Joseph Désamory, Léon Cornet, Dr Paul Renard, René Masson, André Nyssen, M<sup>me</sup> Vve Slingeneger-Heinen, la ville de Maestricht, présentés à la séance précédente.

*Affaires diverses : Nomination d'un Conservateur-adjoint.* — M. le baron de Sélys-Longchamps est élu à l'unanimité des membres présents conservateur-adjoint.

M. le Président remercie M. de Sélys d'avoir bien voulu accepter cette nomination qui apporte à l'Institut une précieuse collaboration, M. de Sélys étant tout désigné pour s'occuper principalement des pièces de mobilier ancien de nos musées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 1/2 heures.

### Procès-verbal de la séance du 18 mars 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. FI. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président, Toussaint, secrétaire, Bonhomme, bibliothécaire, Dumont, secrétaire-adjoint, M<sup>lle</sup> van Heule, MM. Pirlot et le baron de Sélys-Longchamps, conservateurs-adjoints, membres du bureau.

MM. Magnette, Halkin, Harsin, Defrecheux, membres effectifs.

M<sup>mes</sup> Ansiaux, Ernotte-Lhoest ;

M<sup>lles</sup> Legraye, Scholberg, Nondonfaz, Will, Danthine ;

MM. Dieudonné, Canoy, George, Boniver, Romain, Cornet, Fincœur, abbé Ansiaux, Falise, Laloux, de Bidlot, de Froidcourt, Rasquin, Remy, membres correspondants ou associés.

Sont excusés :

MM. Servais, Hamal-Nandrin, Baar, Wibin, L.-E. Halkin fils.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février, lequel est approuvé sans observations.

*Communication de M. le professeur Magnette : Sainte-Beuve à Liège en 1848-1849.* —

M. le Président remercie M. le professeur Magnette de cette intéressante communication.

*Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

M<sup>mes</sup> Vve Edmond Couvreur, 24, rue du Général Bertrand ;  
Sarah Delleur, 27, quai Orban ;  
Christian Ophoven, 7, rue des Anges ;  
Lepersonne-Anspach, place Emile Dupont ;  
van der Haeghen-Rosny, à Méry, par Tilff ;  
Alphonse André, 122, rue de Fragnée ;  
M<sup>lle</sup> Elisabeth Lousberg, 48, quai de Rome ;  
MM. François Louis, 51, avenue de l'Observatoire ;  
Guillaume Lajot, traducteur-juré, 174, rue Lavanistevoie.

*Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut :

M<sup>me</sup> Duquesne, M<sup>lles</sup> Goderniaux, Degreffe, MM. Marcel Delay, Georges Nicolas, Jean Nicolaï de Gorhez, Pierre Brébant, Louis Leconte, Jean Colle, présentés à la séance précédente.

*Affaires diverses : Création d'une nouvelle catégorie de membres : Membres Adhérents.* — M. le Président expose l'avant projet présenté par le Bureau et qui consiste en la création d'une nouvelle catégorie de membres, appelés Adhérents, qui payeront une cotisation réduite mais ne recevront pas les publications.

Après un échange de vues entre différents membres, ce projet est retiré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 1/2 heures.

---

## Excursions archéologiques

### X.

**4 février 1932 :** Le séminaire épiscopal.

L'église du séminaire.

L'église Saint-Jacques.

Directeur : M. le chanoine COENEN.

I. **Le séminaire épiscopal.** Dès que la cité de saint Lambert fut choisie pour siège du diocèse, on annexa à la cathédrale et aux collégiales, des écoles dirigées par un écolâtre, dans lesquelles on forma les jeunes gens qui se destinaient à la vie ecclésiastique.

L'évêque recrutait également les lévites dans les abbayes de Saint-Laurent et des Prémontrés où l'on enseignait le latin, la philosophie et la théologie.

L'ordre des Prémontrés fut fondé par saint Norbert, illustre prédicateur qui naquit en 1080 à Xanten dans le comté de Clèves. La première communauté fut installée en

1121 au diocèse de Laon. Liège posséda peu de temps après son abbaye des Prémontrés qui s'établit en Cornillon sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres.

Mais les moines ayant souvent à se plaindre des violences commises par des soudards et des brigands, allèrent s'installer en 1288 dans le couvent de Beaurepart en Ile, qui avait été bâti par les Frères Mineurs à l'endroit où s'élève actuellement le séminaire épiscopal.

Des constructions nouvelles s'adjoignirent bientôt aux anciennes du côté méridional dans tout le cours du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le monastère échappa au sac de Liège de 1468. Il fut restauré dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle mais il fut détruit le 23 mai 1551 par un violent ouragan, qui épargna l'église. Il fut totalement reconstruit en 1571.

L'aile méridionale fut rebâtie de 1733 à 1745. L'hôtel abbatial, qui sert actuellement de palais épiscopal, fut élevé quelques années après. L'aile septentrionale fut seulement entreprise en 1778.

Le couvent des Prémontrés servit en 1793 de caserne et d'infirmerie pour les troupes républicaines et, en 1794, de boucherie militaire.

La loi du 1<sup>er</sup> septembre 1796 supprima les ordres et congrégations monastiques et confisqua leurs biens au profit de la République.

Les Prémontrés émigrèrent d'abord en Hollande puis en Allemagne en emportant leurs archives et leurs vases sacrés. Leur monastère servit alors de corroierie, de fonderie de suif, de magasin de poudre et de salpêtre, d'arsenal. Un décret de l'empereur Napoléon daté du 11 juin 1809 transféra le dépôt d'artillerie au couvent des Dominicains.

Les locaux de l'ancienne abbaye norbertine furent alors remis au chanoine André-Jacques Vlecken pour être convertis en séminaire. Mais ils exigèrent de grands travaux de réparation et d'appropriation, qui furent exécutés, par intermittences, de 1815 à 1860.

Le premier séminaire du diocèse de Liège fut établi vers 1592, dans les anciens bâtiments de l'hôpital dit *Saint-*

*Mathieu à la Chaîne*, qui s'élevait sur l'espace de terrain compris entre la rue Saint-Mathieu et la rue du maréchal Foch. Mais ces locaux ne répondaient nullement aux exigences du service et leur emplacement lui-même était très défectueux.

Vers 1770, ils étaient dans un tel état de délabrement qu'on résolut de les démolir. Ils subsistèrent encore pendant quelques années.

Le 1<sup>er</sup> mai 1786, le séminaire alla s'installer dans l'immeuble occupé de nos jours par l'Université et qui avait dû être délaissé par les jésuites wallons dont l'ordre avait été supprimé en 1773. Mais les locaux furent bientôt fermés puis transformés en boulangerie militaire et en Ecole centrale.

II. **L'église du séminaire.** L'église du séminaire fut construite par Barthélemy Digneffe, qui naquit à Liège au quartier d'Outremeuse, le 6 octobre 1724.

Commencée sous l'abbé L. Buisman en 1762, comme l'indiquent les chronogrammes et le millésime suivants gravés dans son frontispice :

ADORABIMVS TE IN LOCO SANCTO TVO.  
DEO OPTIMO PISQVE PATRONIS CORNELIO ET CIPRIANO.  
PONIT ET CONSECRAT LEONARDVS BVISMAN  
MDCCLXII

elle fut consacrée le 25 janvier 1770 ainsi que cinq autels en l'honneur des saints Corneille et Cyprien, par le suffragant Ch.-A. d'Arberg et Vallengin.

La disposition intérieure est nettement indiquée par les façades extérieures dont la principale, composée d'un ordre dorique en pilastres, se présente sur un large parvis au-dessus d'un perron de plusieurs marches.

Le plan affecte la forme d'une croix latine figurée en sens inverse. L'ornementation fondamentale est une ordonnance corinthienne en pilastres.

Le transept est couronné d'une coupole où Dreppe a représenté la Religion, les Docteurs de l'Eglise, les saints Lambert, Hubert, Corneille et Cyprien ainsi que les Vertus Cardinales ; les pendentifs sont ornés des médaillons des Evangélistes avec leurs symboles, sculptés par Vivroux.

Le chœur est surmonté d'une voûte en berceau et chacun des hémicycles, d'un cul-de-four.

L'autel majeur porte quatre grands adorateurs dorés soutenant le livre aux sept Sceaux que domine l'Agneau pascal, ayant pour fond le monogramme du Christ surmonté d'une croix.

Saint Norbert, patron de l'église des Prémontrés, est reproduit à l'abside en grandeur semi-colossale et entouré d'anges et de nuages.

Les peintures placées au-dessus des stalles sont de Latour ; elles représentent, du côté gauche du chœur : la Manne, le sacrifice de Melchisedech et l'idole Dagon renversée par l'Arche ; du côté droit : le sacrifice d'Abraham, la destruction de Jéricho et l'Arche d'alliance sur le Mont Sinaï. Ces peintures, magnifiquement encadrées, figurent sous des médaillons qui portent, en bas-reliefs, les bustes des Apôtres, sculptés par G. Evrard.

Les sculpteurs Rixgens et Guillaume Geefs et les peintres Franquinet, Henri Deprez et Damry ont achevé la décoration de ce beau sanctuaire qui valut à son auteur d'être classé par ses contemporains, parmi les meilleurs architectes de son temps, bien qu'elle n'ait pas un caractère religieux suffisamment marqué.

**III. L'église Saint-Jacques.** L'église Saint-Jacques est l'un des types les plus parfaits qui existent dans l'Europe entière, du style ogival tertiaire parvenu à son apogée. Elle a été construite à une époque où le gothique n'avait plus qu'une existence précaire. Les défauts qu'on s'est plu à lui trouver sont plutôt ceux de toute l'architecture flamboyante. On peut les citer sans craindre de nuire à l'admiration que sa vue inspire ; ils sont négligeables à côté des beautés merveilleuses qu'elle renferme : légers contreforts, absence d'arcs-boutants, profusion d'ornements, qui ne nuisent cependant pas au bon goût, faisceaux de colonnettes montant d'affilée jusqu'à la voûte. L'architecte, qui était un esprit transcendant, Arnold van Mulcken, s'est élevé au-dessus des erreurs de son temps et a créé un chef-d'œuvre, qui est le chant du cygne de l'art ogival.

Arnold van Mulcken fut chargé en 1526 par le célèbre

cardinal Erard de la Marck de construire le Palais de Liège, une des plus somptueuses demeures princières de la chrétienté.

De 1531 à 1535, il restaura l'église de Saint-Séverin en Condroz, l'échantillon le plus complet de style roman que possède la Belgique.

Il acheva d'édifier la basilique de Saint-Martin dont les plans avaient été élaborés par Paul de Ryckel, mort avant l'achèvement de son œuvre.

Il érigea en 1536 la Tour en Bêche, véritable fortin bâti sur pilotis dans la Meuse, en face de la rue qui porte actuellement ce nom.

C'est sous les abbés Jean de Cromois et Nicolas Balis, qu'il reconstruisit l'église Saint-Jacques.

La façade septentrionale de l'église Saint-Jacques n'a pas été restaurée ; elle se fait remarquer par sa simplicité et par sa grande régularité ; son unique ornementation est constituée par les pinacles des contreforts et par une grande galerie qui court sous la corniche.

Le temple ne possède pas de tour monumentale mais, au milieu du narthex, accolée à la nef, une tourelle basse romane et, à l'intersection des toitures de la grande nef et du transept, un gracieux campanile à toit bulbeux surmonté d'un soleil portant la date de 1635.

La partie la plus élégante de l'extérieur est, sans contredit, le portail en style Renaissance qui fut construit entre les années 1558 à 1560 par Lambert Lombard aux frais du prince-évêque Robert de Berghes.

Le chœur de Saint-Jacques se distingue de tous les autres chœurs du Pays de Liège, non seulement par la profusion de ses ornements (colonnettes, culs-de-lampe, statues, dais, larges fenêtres et voûte compliquée, détails que l'on trouve dans toute l'église) mais aussi par ses chapelles rayonnantes et ses tribunes latérales. Les chapelles sont greffées directement sur le chœur sans l'intermédiaire de l'ambulatoire, contrairement à ce que l'on voit dans les grandes églises de France, des Flandres et du Brabant. Les chapelles de l'étage n'ont rien de commun avec les tribunes que l'on trouve durant le XIII<sup>e</sup> siècle au-dessus des basses nefs. Elles

ont ici une raison d'être spéciale : la prestation du serment des nouveaux bourgmestres, qui y montaient d'un pas égal par un double escalier. A Hoogstraeten, une chapelle basse, à Notre-Dame à Bruges, une tribune, servaient aux seigneurs de l'endroit et on trouve aussi des tribunes à Saint-Barthélemy, dès l'époque romane. La chapelle des bourgmestres fut restaurée par Edmond Jamar. C'est là que, jusqu'en 1684, les deux magistrats élus le jour de la Saint-Jacques, venaient prêter serment de conserver intacts les privilèges et franchises de la Cité, devant les chartes déroulées sous leurs yeux, que l'on conservait dans des coffres à l'abbaye, et qu'ils juraient « fidélité au Dieu de la Patrie, à la foi de Monseigneur Saint Lambert, au peuple liégeois et à ses libertés ».

L'extrême complication de la voûte est une déviation de l'ancienne simplicité dans laquelle les vrais principes de la construction étaient mieux observés. Aussi a-t-on dû suspendre les voûtes par des tirants de fer. Les larges fenêtres sont divisées par un meneau traité comme un contrefort et orné d'une statue ; souvent ce meneau se divise et prend la forme d'un Y, mais ici, il monte moins gracieusement jusqu'au centre de l'arc d'ouverture, comme pour soutenir la clé, qui n'a aucun besoin de ce soutien. Dans la nef centrale, la voûte est plus irrégulière encore que dans le chœur, les nervures ont comme un second départ au-dessus du tas de charge. A leur intersection, se remarquent des clés très ouvragées. Les festons des arcades sont également rares dans l'architecture monumentale. Ces festons ne sont pas des appliques de bois comme d'aucuns l'ont cru, mais ils sont taillés dans la pierre de la construction.

« La voûte », dit Nisard dans le tome II de ses *Impressions de voyages*, 1839 « dérobée sous un réseau de fines arêtes » qui se croisent avec symétrie, ressemble à un immense » berceau dont le treillis de pierre offre à chacun de ses » points d'intersection, un camée antique et dont les ouvertures laissent voir l'azur du ciel, figuré par les fresques » bleues qui remplissent les parties vides de la voûte ».

## Une famille de militaires de carrière au début du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le 25 mai 1695, un gentilhomme de religion protestante, originaire du Brabant septentrional, Johan Pets ou de Pets<sup>(1)</sup>, ingénieur, contractait mariage à Saint-Trond avec Louise-Thérèse Stas, fille de Jean-Richard<sup>(2)</sup> et de Marie Dawans. Nous ne savons où les nouveaux époux fixèrent leur résidence. Toujours est-il qu'ils notent dans leur carnet de famille que, le 3 mars 1696, naquit à Liège leur premier enfant, Marie-Gertrude, qui ne vécut que deux ans. En 1698, lors du décès de celle-ci et de la naissance du fils aîné, ils sont à Saint-Trond. En 1699, Johan Pets est enseigne dans l'armée des Etats-Généraux de Hollande et promu au grade de lieutenant dans la compagnie du capitaine Plotho par Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre, dont brevet signé à Het Loo, le 20 juillet 1699. En 1702, nous les trouvons à Breda où naît et meurt bientôt leur quatrième enfant. En janvier 1705, le cinquième voit le jour à Maestricht et y décède peu après. Au mois de juillet suivant, Pets est aux armées, dans le corps du génie, et il reçoit, des Députés des Etats Généraux en campagne, la mission de se rendre avec deux ingénieurs sous ses ordres, à Trarbach s/Moselle, dans l'électorat de Trèves, pour y exécuter des travaux<sup>(3)</sup>. A partir de ce moment, il

---

(1) Il était né à Breda, fils de Charles de Pets et de Gertrude van den Boos (v. l'acte par lequel il abjure le protestantisme qui le renseigne comme « Breda in Hollandia oriundus », et l'arbre généalogique de Marie-Eve de Pets, comme tous les documents dont nous ferons usage, aux archives de la famille Ulens). Johan Pets appartenait à une famille de militaires de carrière, son frère Louis fut capitaine au régiment du colonel de Salablanca, au service de l'Autriche ; sa sœur, veuve du lieutenant Veltmans, bénéficia d'une rente qui lui fut attribuée, à titre transactionnel, comme héritière du dit capitaine Louis Pets, par la gouvernante des Pays-Bas, pour des sommes demeurant dues à ce dernier par la veuve et héritière de Salablanca, remariée à Remi-Ghislain Coppieters, commis des impositions des Flandres au quartier de Bruges (23 février 1732).

(2) Au sujet de Jean-Richard Stas, plusieurs fois bourgmestre et secrétaire de la ville de Saint-Trond pendant 42 ans, du rôle qu'il joua à l'époque si troublée des guerres de Louis XIV, v. STRAVEN : *Inventaire Analytique et Chronologique des Archives de la ville de Saint-Trond*. t. IV et V.

(3) Commission signée à Coblentz, le 28 juin 1705. La Hollande était, à ce moment, l'alliée de l'Empire contre Louis XIV.

ne quitte plus guère cette localité, car les enfants qui suivent encore voient tous le jour à Trarbach, sauf peut-être deux, dont le lieu de naissance n'est pas indiqué.

A une époque que nous ne saurions préciser, Pets passe au service de l'Electeur de Trèves et prend le commandement de la citadelle de Trarbach. Il est qualifié de « Reverendissimi Principis ac Electoris Trevirensis Caroli Legionis Major, in arce Trarbacensi ad Mosellam » dans le procès-verbal de son abjuration (1) reçue en l'église de Trarbach, la nuit de Noël 1713, en présence de Matthieu-Ernest, baron de Koppenstein, grand bailli de Sponheim et de Jean-Jacques Knoppaeus, conseiller intime du prince de Bade ; il meurt dans des sentiments de grande piété à Trarbach, le 8 mars 1721.

Sa veuve se trouvait dans une situation fort pénible. De ses douze enfants, six survivaient, la plupart encore en bas-âge, et comme l'Electeur de Trèves rémunérait vraisemblablement assez mal ses officiers, elle avait à couvrir un passif considérable : Johan de Pets avait contracté des dettes importantes, s'élevant pour le moins à cinq cents écus, à l'égard du sieur Arnoldi, maître de postes et marchand de Trarbach, du sieur Elie Langer, banquier demeurant dans la dite ville, du sieur Canaris, marchand aussi à Trarbach, de la veuve de Tornaco d'Aix la Chapelle. Pour apurer cette situation, Charles-Hubert de Pets, en service dans un régiment autrichien à Luxembourg, et Jean-Richard, résidant à Briançon en Haut-Dauphiné, donnent en 1727, pouvoir à leur mère « d'obliger ou vendre, hors des biens et rentes qu'elle possède en usufruit, pour la susdite somme de cinq cents écus ou deux mille florins brabant ».

Sans appui sérieux du côté de ses fils aînés séjournant à l'étranger, Madame de Pets, rentrée à Saint-Trond, a recours à son frère Richard-Augustin Stas, qui a succédé à son père en qualité de secrétaire de la ville de Saint-Trond. Celui-ci, sans enfants, croyons-nous, n'épargne aucune démarche pour procurer aux cadets de la famille de Pets des bourses qui

---

(1) Les enfants qu'il avait à ce moment étaient élevés dans la religion catholique, v. en annexe le procès-verbal d'abjuration.

leur permettront de continuer leurs études. Nous possédons de lui toute une correspondance avec le prévôt du chapitre de Saint-Pierre, le trésorier de Schell, le bénéficiaire Collart et un notaire, Bouloffe, résidant à Liège, pour l'obtention d'une bourse de la fondation Chapeauville et de la Roche au Séminaire de Saint-Trond, en faveur de Maurice-Louis de Pets, puis pour l'obtention d'une autre bourse de la même fondation, à l'effet de permettre à celui-ci de continuer ses études à Louvain. Mais par le fait du départ de Maurice-Louis pour cette ville, la bourse de Saint-Trond devient vacante, Stas se hâte de la demander, « quoiqu'elle soit, dit-il, de très petit rapport, car c'est une honte d'entendre comment les revenus de ces bourses sont saccagés et presque entièrement péris », pour Richard-Augustin, frère de Louis « qu'est présentement en syntaxe ». Dans une de ses lettres, il expose que Madame de Pets est « une veuve avec six enfants et toujours infirme ».

A juger par un mot de l'abbé Dellebroucq de Liège, à Stas, son cousin, la bourse de Louvain fut accordée à Maur.-Louis; quant à Richard-Augustin, nous croyons bien qu'il obtint celle qui était vacante au Séminaire par le départ de son frère. Le bénéficiaire Collart le laissait tout au moins espérer dans une lettre du 17 août 1734; il se déclarait très satisfait de ce que le neveu de Richard-Augustin Stas « avait de l'inclination pour la Religion » et priait le Seigneur « qu'il persévère dans ce sentiment et de remplir dignement cet état auquel le Seigneur l'appelle ». Richard-Augustin devint-il prêtre? Nous l'ignorons.

Après la mort de sa mère en 1737, il donne, pour le règlement de la succession, la procuration la plus étendue à sa sœur Marie-Louise, ce qui indique qu'il devait avoir quitté la région, mais rien cependant, dans cette pièce, ne laisse supposer qu'il fut clerc.

Le 23 juin 1741, intervient entre Maurice-Louis, capitaine au régiment Royal-Bavière, au service de la France, et Richard-Augustin d'une part, Marie-Louise de Pets, leur sœur, d'autre part, une convention, en vertu de laquelle cette dernière se charge complètement de l'administration et de la recette de leurs biens, moyennant l'abandon de

certains avantages, qui étaient attachés à la location de la ferme leur appartenant en commun à Gingelom (1). C'est la dernière fois qu'il est question dans nos documents de Richard-Augustin. Le 9 octobre 1756, Maur.-Louis, toujours capitaine au régiment Royal-Bavière, fait cession, moyennant le paiement d'une rente, à son beau-frère Jean-Gisbert Trimpeneers et à Marie-Louise de Pets, épouse de celui-ci, du quart qui lui revenait dans les successions de ses parents et de son oncle Richard-Augustin Stas, lequel était mort sans descendance directe, à la condition que Trimpeneers reprenne aussi son passif, renonce au remboursement des avances qu'il lui a faites et lui assure un logement, aussi souvent qu'il lui plaira d'en profiter et aussi longtemps qu'il demeurera célibataire, à la ferme de Gingelom. Maur.-Louis semble d'ailleurs être des trois frères encore en vie, celui qui demeure le plus attaché au pays natal. Nous possédons de lui deux lettres à son beau-frère, l'une datée de Velletri, dans la république de Gênes, le 20 janvier 1743, l'autre de Saint-Omer (2), qui contiennent des renseignements très intéressants sur la vie militaire de l'époque et prouvent que leur auteur a conservé de bonnes amitiés au pays de Saint-Trond ; nous les publions en annexe.

Charles-Hubert semble avoir été favorisé par son oncle Stas, car le 12 juillet 1742, il relève, par l'intermédiaire de son beau-frère Trimpeneers, alors qu'il est à l'armée de Bohême, « en propriété et de main à bouche, par la mort du sieur Richard-Augustin Stas, son oncle, et de la Demoiselle son épouse » certains biens sis à Gingelom qu'ils tenaient en fief de la Cour féodale de Hermalle. Ce même fief est relevé, le 26 avril 1776, par Jean-Gisbert de Trimpeneers, à la suite de la mort de Charles-Hubert de Pets.

---

(1) Cette ferme, provenant des seigneurs de Blehen qui la cédèrent à la famille Stas, fut pendant de longues années la propriété de M. Capouillet et a été vendue récemment par les héritiers de ce dernier à M. Peten.

(2) Cette lettre porte comme date le 16 de juillet, sans indication d'année, mais, à en juger par le contexte, elle fut écrite pendant la période d'occupation française qui suivit la bataille de Fontenoy, de 1745 à 1748, tandis que la première remonte à la période de la guerre de succession d'Autriche qui précéda cette bataille. On sait que la France faisait la guerre au Piémont, allié de l'Autriche.

Madame Trimpeneers était décédée à Saint-Trond le 20 août 1768 et sa fille, Isabelle-Louise, qui épousa le 14 août 1771, Jean-Henri Ulens, avocat et dernier bourgmestre de Saint-Trond sous l'ancien régime, fut vraisemblablement la seule héritière de celui qui semble avoir été le dernier des de Pets. C'est elle qui recueillit en tous cas, l'intégralité des immeubles provenant de la succession antérieure de Pets-Stas, ce qui semble indiquer que ni Louis, ni Jean-Richard, ni Richard-Augustin n'étaient encore en vie, ni même représentés par des descendants.

Et voilà comment, à la suite d'une mortalité infantile très élevée et du célibat presque forcé qu'imposait la carrière militaire des survivants, tomba en quenouille l'héritage d'une famille qui avait compté douze enfants.

ROBERT ULENS.

#### ANNEXE I.

##### **Acte d'abjuration de Jean de Pets.**

*In nomine Sanctissimæ ac individuae Trinitatis. Amen.*

Testificor et notum facio omnibus et singulis quorum interest, et ad quos hoc nostræ pervenerunt, quod anno Incarnationis Dominicæ millesimo septingentesimo tertio decimo, \*24 decembris quæ fuit vigilia Sacratissimæ Nativitatis, Prænobilis ac Strenuus vir et Dominus Joannes de Pets, Breda in Hollandia oriundus, Reverendissimi et Serenissimi Principis ac Electoris Trevirensis Caroli Legionis Major in arce Trarbacenci ad Mosellam, abjurata Hæresi Calviniana, in domo mea parochiali, ibidem presentibus testibus Perillustri ac Gratioso Domino D. Matthia-Ernesto Libero Baroni de Koppenstein, Serenissimorum Birckenfeldensis Comititis Palatini Rheni et ac Marchionis Badensis, in Comitatu Sponheimensi Supremi Præfecti etc. ac Prænobilis Strenui consultissimique viri ac domini Joannis Jacobi Knoppæus prefati Semî Principis Badensis Camerae Consilarii ac Receptoris ibidem Generalis, infrascriptis; Sanctam Romanam Catholicam ac Apostolicam

Fidem amplexus, et solemniter professus fuerit, ac altero Sacro Natalis Dni die, in missa Auroræ prævia peracta dolorosa Sacramentali Confessione, publice in Ecclesia Parochiali, magna cum edificatione populi devotissime Sacrosanctum sumpserit Synaxin. In quorum fidem, has manu propria subscripsi; ac sigillo consueto munivi; die 25 mensis decembris 1713.

(signé) F. Pet. Orth., franciscanus, prov. col.  
pt. missionarius in Trarbach.

(signé) M. E. de Koppenstein Furst.  
Sponheimer Regierungs præsentant...  
zu Trarbach

(signé) J. J. Knoppæus furstl. Badischer cammerlat und landes...

## ANNEXE II.

### Lettres de Maur.-Louis de Pets à Jean-Gisbert Trimpeneers

Mon très cher frère,

J'espère que vous ne croiroit pas de moi comme d'un homme qui seroit absolument ingrate si je ne vous avoit pas escrit mon arrivée à Genève, selon mes promesses, mais comme je scai d'avoir satisfait à mon obligation de ce côté là depuis le dix-neuf du moi d'aoust et que ma lettre doit avoir estoit perdu, du même que celle que j'ai escrit à Mr Gobar et à Mademoiselle de Wandeler puisque je n'ai eu aucune réponse de personne. Je ne troiteroit dans cellecy que se que mon devoir m'oblige en vous souhaitant le souhait ordinaire du nouvelle an, un parfait santé et un accomplissement de vos souhaites et désirs, du même à mes chères sœurs, à votre chère mère, à mademoiselle Tackoen et à ma petit nièce (1). Le quatre de ce mois nous avons fait prisonniers 400 Piémontoie dans Warase, petit bourg près de Savon (2); il nous a couté que dix-sept homme et trois officiers blessois.

(1) Maur.-Louis devait avoir à ce moment encore deux sœurs; dans la lettre suivante, il ne fait plus mention que d'une seule, Madame Trimpeneers. Quant à la nièce, il doit s'agir d'un premier enfant des époux Trimpeneers-de Pets, qui mourut en bas âge, car, dans la seconde lettre, il semble que c'est à Isabelle-Louise, née le 23 juin 1743, qu'il est fait allusion. La famille Tackoen était bien connue à Saint-Trond, et apparentée à la famille Trimpeneers.

(2) Savone, ville située entre Gènes et Vintimille.

Plusieurs attaque de bourc et de chateaux que nous avons fait depuis que je suis dans ce pays nous ont fourni de quoi faire un échange de mille hommes. La paix qu'elle est tant désiroie dans cet pays ici com partout nous fait souvant souhaiter de savoir des nouvelles du Congrès de Aix la Chapelle... Tout et ici extremement chère; la livre de vaux coute à Gène 16 sols; le porc et bœuff, 9; la livre de pain blanc 6 et tout les rest des danroie à proportion.

Si le Roi nous donnoit pas un livre de viande de gratification, nous pourions an vérité pas subsister.

Dour a estoit nommoit à la commission du capt en seconde; ma sa commission ne pas encore arriroit. Dans ma première je vous ai fait mention d'un recru que j'ai fait de Liaux (1) et qui estoit desertoit en Boheme, se nommant Vanloer. Il ettoit revenu dans celle-cy et s'etoit de nouveaux engagé dans notre régiment par l'amnestie du Roy et venir prendre un habit neuff et de nouveaux desertoit mon valet qui ai à present rien à faire que de me faire la cuisin se port bien et fait saluter sa mere et ces freres et sœur.

Les montaines (montagnes) affreusse que nous avons à grempier au moindre detachement que nous faisons nous fonts beaucoup regreter nos chevaux. Depuis que je suis dans cet pays je n'ai encore eu un sols de l'argent de mon semestre et comme sa il m'a fait du bien de trouver un peu d'argent du rest. Nous espérons cependant d'en etre paije au printems pour nous remettre en equipage si la guerre continue.

Si ma chere matant aimoie les lettres je me seroie fait un plaisir de lui escrire mais comme sa je vous supplie de lui souhaiter la bonne anné de ma part, un parfait santé et un accomplissement de souhaites et désirs; du même à madame l'Abbaïsse de Milen et à dame Draek et notre chère cousin van den Heyden (2) en me recommandant toujours en leurs bones prieres et souhait de vous, mon

(1) Léau.

(2) Nous nous demandons s'il s'agit de Grégoire van den Heyden, baptisé à Liège le 24 février 1674, religieux à l'abbaye de Saint-Trond. (v. SIMENON *l'Organisation économique de l'abbaye de St-Trond*, p. 409). Une sœur de Maur-Louis fut moniale à Mielen. Devint-elle abbesse, nous l'ignorons. Les archives de Mielen, au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'ont pas été retrouvées.

chere, un mot de reponse que je puis voir que vous ets  
comme je seroit toujours enver vous avec un amitié sincère,

Mon cher frère, votre très humble et très obéissant  
serviteur et frere

M.-L. de Pets.

à Veltry ce 20 Janvier 1743

dans la Républic de Gène.

P. s. Un jeune officier de notre régiment a reçue trois  
coup de pistolet et un coup de poignard hier en sortant  
d'une maison pour aller chez lui par jalousie...

Ont me vient de dire que les Anglois nous ont pris  
trois cent homme sur mere qui devoit venire dans ces  
pays...

St Omer le 16 de Juilliett

Monsieur et très cher frère

La raison pour laquelle je vous escrive vous paroiterat  
assez commique. Un nommé Goujon, capitaine dans notre  
régiment et parent à notre lieut-collonelle, me prie déjà  
tant de fois de lui rendre cet servisse, savoir de vouloir  
vous informer une fois du nom de cette incluse<sup>(1)</sup> à  
Mastrec, et y envoyer les armes avec, pour voir s'il n'y a  
plus personne de cette famille. Je croie que Mr Ulens ou  
un autre qui ont de connoissansse à Mastrec me pouroit  
rendre cet servisse, en leur rendant l'argent de la corres-  
pondance, laquelle le nommé Goujon me rendra ici.  
L'affaire ne justement pas pressé pourveut qu'il as avant  
son départ pour chee lui qui serat dans trois semaine. Le  
servisse que j'ai lui rend me procure an meme tems le  
plaisir de m'informer de votre santé, de même que de tout  
la famille. Je l'auroit fait à mon arrivée mais comme j'ai  
seu que Mr Boon escrivoit, je lui avoit prié de vous faire  
communiquer notre bon et heureux arrivé par Mr Menten  
le lieutenant duquelle le frère se louerat pas beaucoup de  
moi ni sans plaindrat pas non plus, car je ne lui a fait ni  
chaud ni froid; mais à revenge Mr Boon a agit comme si  
savoit estoit son baux frère, il m'a prié de vous faire ces  
compliments quand je vous escriroit. Il est stable au camp  
ou aux travaux pour nous autres tous ce qui fait que nous  
avons rien a faire ici que de nous amuser comme nous

(1) Le nom d'une famille de Maestricht était vraisemblablement joint  
sur une fiche.

pouvons. Il ma dit qu'il reviendra encore à Saintrond pour la fin des travaux qui sera dans le mois d'8bre. On est fort curieux ici de voir à quoi aboutirat cet evacuation des Troupes hollandois, munitions etc de plasses Barrière ou en otages. Jusque à present, il y a plusieurs et different conjectures parmi l'officier et bourgeois. Mais l'arrivée de M. le prince de Soubisse<sup>(1)</sup> qui doit arriver samedi prochain nous pourat donner des nouvelles plus certains, cet seigneur a donné la semaine passé un diné à sept cent personne à la fois et tous si bien servit comme chee le roi. Il est rare si dans son camp ou il commande il n'v as pas cent ou cent cinquante personne a sa table, soit à souppé ou à diné; notre collonelle nous a rapporté hier cette particularité de Lille ou il y avoit estoit pour lui faire sa cour. Les nouvelles particuliere de Paris nous font toujours croire la guerre avec les Anglois malgre tous les accomodement qu'ond préent d'être sur le tapis. Je m'informe toujours après de la semensse d'œuille<sup>(2)</sup>; il y a un avocat qui ma promis de m'en procurer. J'espère qu'il serat homme de parolles pour vous l'envoiere. Apres tout les compliments que je vous prie de faire à ma chere sœur, mademoiselle Tackoen, ma chère niece, je vous prie de me mender aussi ce que fait ma petit niece Ida<sup>(3)</sup>, je souhait qu'il ne soit pas comme je en eu peur. Je vous prie aussi d'assurer des mes respect tree humble à madame de Tronse, m<sup>r</sup> le Baron d'Eucl, mademoiselle la priesse de St Jan<sup>(4)</sup>, cousin del Broeck... et de faire mes compliments à Gingelehin<sup>(5)</sup> sur tout à Mr le curé et maïeur de Nil<sup>(6)</sup> à Mr Heeren et tout la à votre commodité et de me croire avec tout attachement fraternelle

Monsieur et tres chère frère

Votre tres humble et tres obéissant serviteur et frère

M.-L. de Pets.

---

(1) Nous nous demandons s'il s'agit du premier des cardinaux de Soubise qui furent tous deux successivement promus à l'évêché de Strasbourg, grand-aumônier de France, dont le faste est suffisamment connu.

(2) D'œuillet.

(3) Il s'agit vraisemblablement de sa nièce Isabelle-Louise Trimpeneers qu'il appelle Ida au lieu de Isa.

(4) La prieure des chanoinesses de Saint-Augustin à Luciendael (Saint-Trond) et le baron de Heusch.

(5) Gingelom (canton de Saint-Trond)

(6) Niel-Saint-Trond à 1 Kil. de Gingelom.

### ANNEXE III. — Fragments généalogiques.

Leendert de Pets et Elisabeth Eeghterits   Charles de Pets		Henri van den Boos et Anna Mees   Gertrude van den Boos		Jean Stas et Catharina Baltus   Richard Stas		Richard Dawans et Catherine de Henry   Marie Dawans	
		entre autres : Joes de Pets décédé à Trarbach, le 8 mars 1721		époux de		entre autres : Thérèse Stas décédée à St-Trond, le 6 décembre 1738	
1 de Pets <b>Marie-Gertrude</b> née à Liège le 3 mars 1696 décédée à St-Trond fin septembre 1698.	2 de Pets <b>Charles-Hubert</b> né à Saint-Trond le 14 mars 1698. Capitaine dans le régiment de Baden- Baden au service de S. M. Hongroise décédé vers 1776.	3 de Pets <b>Jean-Richard</b> né à Saint-Trond le 26 juillet 1700, est à Briançon Haut-Dauphiné en avril 1727 <sup>(1)</sup> .	4 de Pets <b>Louis</b> né à Bréda le 19 novembre 1702 y décédé le 4 avril de l'année suivante	5 de Pets <b>Richard-Augustin</b> né à Maestricht le 3 janvier 1705 y décédé le 15 août de la même année.	6 de Pets <b>Richard-Louis</b> né à Trarbach le 19 août 1706 ne vécut que 7 semaines.		
7 de Pets <b>Louis-Maurice</b> né le 17 mars 1710 décédé à Trarbach.	8 de Pets <b>Catherine-Thérèse</b> née à Trarbach le 20 mars 1711, vraisemblablement moniale à Mielen, décédée avant 1758.	9 de Pets <b>Eve-Marie-Louise</b> née à Trarbach le 6 mars 1712, épouse en 1741 Jean-Gisbert Trimpeneers décédée à St-Trond le 20 août 1768.   Trimpeneers Isabelle-Louise née à le 3 juin 1743, mariée le 14 août 1771 à Jean-Henri Ulens.	10 de Pets <b>Maurice-Louis</b> né le 17 septembre 1714, capitaine au régiment Royal- Bavière au service de la France, est encore en vie en 1756 <sup>(1)</sup> .	11 de Pets <b>Richard-Augustin</b> né le 17 avril 1717 <sup>(1)</sup> .	12 de Pets <b>Madeleine-Jeanne</b> née à Trarbach le 3 septembre 1718 <sup>(1)</sup> .		

(1) Nous n'avons trouvé mention de leur décès ni à St-Trond ni à Gingelom.

## Un Certificat d'humanités du XVII<sup>e</sup> siècle

Comme jadis les tablettes mensuelles de *L'Ancien Pays de Looz*, tuées par la guerre, la *Chronique Archéologique* pourrait porter en épigraphe cette devise, que justifient ses livraisons substantielles : *Sparsa et neglecta coëgi*. C'est ce qui m'a décidé à publier ici une pièce intéressante de mes collections, assez belle et rare pour mériter d'être reproduite et commentée brièvement. Il s'agit d'un certificat, délivré par le préfet des études à un jeune homme qui vient de terminer ses études moyennes au *Collège des Jésuites Wallons*, à Liège. Comme nous l'avons déjà dit avec une satisfaction très naturelle, les documents de ce genre sont passablement rares ; de plus, celui-ci est d'une splendide présentation calligraphique, qui en rehaussait la valeur aux yeux du destinataire et en augmentait la portée pédagogique, ce qu'on oublie à notre époque trépidante et pressée. Par la reproduction ci-jointe, le lecteur pourra juger de l'intérêt paléographique du document, dont voici la transcription :

Præfectus Scholarum Collegii Societatis Jesu, Leodii : lectori salutem. Cum honestus et ingenuus adolescens Joannes HOLT MANS, Munsterblisiensis, vitæ hic in gymnasio nostro positæ testimonium petierit, censuimus tam justæ petitioni annuendum. Testamur igitur ipsum, quamdiu in scholis nostris versatus est, et hoc postremo quidem anno quem in eloquentiæ studio ad kalendas usque septembres non pœnitendo fructu transegit, ita se gessisse semper, ut sua in Deum pietate, in obeundis solitis scholarum exercitiis diligentia sedulitateque, in professoribus debita observantia, reliqua denique morum probitate, suis se moderatoribus fecerit commendatum. Quæ ut benevolo lectori constarent, hasce litteras nostra manu ac Collegii nostri sigillo obsignatas dedimus. Leodii, kalendas septembres 1643.

Christianus BOULLIN,  
e Societate Jesu.

En guise de commentaire, nous dirons tout d'abord que Jean Holtmans n'a pas démenti par la suite le certificat élogieux que le Père Boullin lui a décerné au sortir de la « classe d'éloquence » ou rhétorique qui, d'après le *Ratio*, couronnait le cycle des cinq années d'études « inférieures », ou études moyennes supérieures, d'après la terminologie moderne. Revêtu de la prêtrise qu'il méritait par ses qualités, nous le retrouverons, quelques années plus tard,

Præfectus Scholarum Collegii Voc  
I E S U S Lendij  
Lectori salutem.  
Sum honestus et ingenuus Adolefcens  
Iohannes Motmans M. male obliuionis rari hic in Gymnasio vno pariter et humanam  
penitus cognouimus tam iusta peditory annuam Testamur igitur ipsum quomodo  
in scholis vris vtriusq; esse et hoc postremo quidem anno quem in J. loquor  
Iudicio d. Racondus usque septembris non pronusendi Truce s. ransens is. se gerisse  
Semper in sua in Deum pietate in obsequio vobis Scholarum exercitij diligencia  
reuerentia in vobis delecta observantia reuera donique morum probitate  
vni se vobis fuerit commendatum Cui et beneuolentia vobis  
hasce lras vras prout ac. elegit mi. sigillo obignas us de. vobis Lendij, Latone. 1693

Christianus Boullin  
E. de Tons  
3

comme curé de son village natal. Aux archives de l'Etat, à Maestricht, on conserve un registre paroissial, entièrement de sa main, et intitulé : *Registrum fabricae ecclesiae parochialis B. M. V. loci de Munsterbilsen per me J. Holtman, pastorem, non sine labore renovatum, 1662.*

Quelques mots maintenant sur le signataire du *Testimonium*, d'après le *Nécrologe* publié par le Père A. Poncelet et les renseignements aimablement communiqués par le savant historien de la Compagnie en Belgique.

Dans l'*Album novitiorum* de Tournai (Bibl. Roy. Mss. 3350), Christianus Boullin, né à Arras en 1594, est inscrit comme novice le 7 septembre 1613. D'après les *Catalogues de la province gallo-belge*, on le rencontre successivement

comme professeur de rudiments, puis de grammaire à Hesdin, à partir de 1615 ; ensuite, dès 1631, comme préfet des classes à Liège. Il mourut à Namur en 1649, selon le *Nécrologe*, qui lui attribue le prénom de Christophorus, qu'il porte également dans le *Dies anniversarii* de la province gallo-belge, sous la date du 17 octobre (1).

Il nous reste à dire quelques mots sur l'établissement où fut délivré le certificat.

Dans son œuvre magistrale, modestement intitulée d'abord *Les Rues de Liège*, dont G. Kurth a témoigné qu'elle donnait plus qu'elle ne promettait, Théodore Gobert inaugure comme suit sa notice consacrée aux Jésuites à Liège :

« La nomenclature des rues de Liège est depuis longtemps  
» veuve de toute mention rappelant le séjour ancien des  
» Jésuites en notre ville. Leur rôle y a pourtant été des plus  
» importants. Ils n'ont eu à se mêler en rien des affaires  
» politiques ou administratives, mais, pendant deux longs  
» siècles, ils ont présidé seuls à l'éducation et à l'instruction des jeunes Liégeois appartenant tant aux familles  
» bourgeoises qu'aux familles aristocratiques » (2).

Les beaux succès obtenus par les Jésuites dans l'éducation de la jeunesse, inspirèrent à Gérard de Groesbeeck le projet de les attirer à Liège, aux fins d'y fonder un collège. Au mois d'octobre 1566, le Chapitre de Saint-Lambert, pressenti, jugea cette installation utile et même nécessaire, à cette époque de troubles religieux, « en raison des bons enseignements qu'ils peuvent donner à la jeunesse pour la conservation de la foi catholique ». En 1569, six religieux vinrent s'établir à Liège et y fondèrent un modeste établissement d'instruction qui prospéra rapidement, grâce à leur zèle et à la générosité de leur bienfaiteurs, parmi lesquels il convient de citer tout spécialement le docte Laevinus Torrentius, futur évêque d'Anvers, dont l'historien attiré de

---

(1) A. PONCELET, *Nécrologe des Jésuites de la province Gallo-Belge*, p. 55. Louvain, 1908. (Extrait des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, XXXIV, passim.)

(2) Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, III, p. 408 et suiv. Liège, 1926. Voir aussi l'ouvrage fondamental du chanoine J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 431 et suiv. Liège, 1884.

l'humanisme en Belgique, M. A. Roersch, vient d'écrire la notice bio-bibliographique pour la *Bibliotheca Belgica* (fasc. 202).

Le nombre des élèves augmentant d'année en année, les Pères se virent forcés d'annexer un pensionnat à leur collège — ce qui était fait en 1576 — et de chercher des locaux plus spacieux, ce qu'ils réalisèrent en 1580, en reprenant les vastes établissements des Frères Hiéronymites, dont les jours de prospérité étaient passés à Liège.

L'inauguration du nouveau collège fut un véritable triomphe. Deux cents élèves accoururent, et ce nombre progressa constamment. De 500 en 1585, il est de 700 dix ans après, et de 1200 au début du siècle suivant. Vers 1660, il fallut renouveler les locaux en de plus grandes proportions. On éleva alors les amples bâtiments utilisés de nos jours par l'Université de Liège.

L'établissement dont nous venons de parler s'appelait le *Collège des Jésuites Wallons* (1), pour le distinguer d'un autre établissement d'instruction, dirigé par les Pères C'était le *Collège de Jésuites Anglais*, établi, à partir de 1613, dans la rue qui s'appelle de nos jours, d'une façon trop sommaire, la *rue des Anglais*, par des Jésuites émigrés, puissamment secondés par l'or de l'aristocratie anglaise, qui cherchait à l'étranger un enseignement purement catholique pour ses nobles rejetons, alors que le catholicisme était proscrit par le Gouvernement britannique. Les Pères y donnaient un cours complet d'humanités. Ils enseignaient même la philosophie et la théologie, mais aux membres de leur ordre seulement ainsi qu'aux étrangers, afin d'éviter les protestations de l'Université de Louvain, jalouse de ses privilèges.

L'histoire de ce collège, de même que celle des Jésuitesses anglaises à Liège, sortant des cadres de cette simple

---

(1) Il convient de faire remarquer que la même dénomination se retrouve ailleurs sans nécessité de différenciation, par exemple à Saint-Omer, où le Collège de Jésuites Wallons fut inauguré le 15 janvier 1569. Cf. Chan. O. BLED, *Les évêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne* (1553-1619), dans les *Mémoires de la société des Antiquaires de la Morénie*, XXVI (1898) p. 147. Ch. HIRSCHAUER, *Textes intéressant l'histoire de l'enseignement à Saint-Omer, Aire et Hesdin*, dans le *Bulletin historique* (1909) de la même société, p. 8 du tirage séparé.

notice explicative, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages déjà mentionnés et aux monographies, caractérisées ci-dessous (1).

JEAN GESSLER.

---

## Nécrologie

Pendant le premier trimestre de l'année 1932, l'Institut Archéologique a éprouvé plusieurs pertes sensibles.

Il a eu à déplorer la mort de M<sup>lle</sup> Sophie Moxhon, qui s'était dessaisie, au profit de notre Musée, de ses magnifiques collections d'objets d'art d'une inestimable valeur, qui s'intéressait vivement à toutes les manifestations de notre Société et qui se montrait fière du titre de membre d'honneur qui lui avait été conféré en 1911.

Monsieur Fernand Lohest, architecte, membre de la Commission Royale des Monuments, restaurateur des antiques manoirs de Bouillon et de Franchimont, qui a tant contribué à la reconstruction artistique de nos cités détruites pendant la grande guerre, était des nôtres depuis 1890. Il nous a rendu d'éminents services et donné de judicieux conseils en maintes circonstances.

Notre dévoué confrère, toujours prêt à nous rendre service et à nous faire profiter des trésors de ses vastes connaissances artistiques, le comte Joseph de Borchgrave d'Altena, a eu la douleur de perdre son vénéré père.

Nous nous associons au deuil des familles éprouvées et nous leur présentons nos bien sincères condoléances.

---

(1) Th. GOBERT, *op. laud.*, II, p. 54. Liège, 1925. J. DARIS, *Histoire... de Liège pendant le XVII<sup>e</sup> siècle*, I, p. 333 et 337. Le savant chanoine a recueilli, sur les destinées du Collège anglais après la suppression de l'ordre des Jésuites, d'intéressantes *Notes historiques sur le collège des Jésuites anglais, à Liège*, dans ses *Notices*, XII, p. 170 et suiv. Liège, 1885. Sans le moindre intérêt historico-pédagogique est l'article topographique et archéologique du capitaine A. DEJARDIN, *Notice sur le collège des Jésuites anglais à Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VI (1863) p. 481 ss.

## **Leçons de Vulgarisation**

---

L'initiative prise par le Bureau d'organiser au local, des leçons de vulgarisation sur l'Archéologie, a obtenu un réel succès.

Monsieur Jules Dumont, le comte Joseph de Borchgrave d'Altena et Mademoiselle Maria Louis, ont respectivement donné à de nombreux auditeurs des notions précises sur l'Architecture romane, sur la Sculpture mosane et sur les principales stations préhistoriques des environs de Liège.

---

## **Nos effectifs**

---

Au 31 mars 1932, l'Institut Archéologique Liégeois comptait 4 membres d'honneur, 42 membres effectifs, 42 membres correspondants et 405 membres associés, soit un total de 493 affiliés.

---

## **Congrès**

**de la Fédération archéologique et historique de Belgique.**

---

Le succès du Congrès est dès maintenant assuré.

Le Comité a reçu jusqu'ici, près de 400 adhésions. De très nombreuses et très intéressantes communications sont annoncées dans toutes les sections. D'attrayantes excursions sont organisées.

Nous insistons pour que les membres de l'Institut qui n'ont pas encore envoyé leur souscription, s'adressent sans retard à Monsieur Jules Dumont, industriel, rue Grétry.

---

## A lire

Dans l'Homage à Dom Ursmer Berlière, édité en 1931, M. Léon-E. HALKIN publie le texte, d'après l'autographe conservé à la Bibliothèque Vaticane, d'une lettre « pressante et curieuse », par laquelle Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, suppliait le pape Urbain VIII, devant les disputes des théologiens, de répondre au vœu de l'Eglise en définissant le dogme de l'Immaculée Conception, proclamé par le décret pontifical du 4 juin 1622. La lettre susdite est du 25 février 1624. On n'en connaît pas la réponse.

\*  
\*\*

Le tome II des *Mémoires*, publié par le Comité organisateur du 1<sup>er</sup> Congrès International de géographie historique, tenu à Liège-Bruxelles-Anvers, du 11 au 14 août 1930, contient le texte de trois communications présentant un vif intérêt pour l'histoire liégeoise : de M. A. BINGEN, *Les facteurs économiques et politiques qui ont créé la route commerciale entre Bruxelles et Cologne* ; — de M. L.-E. HALKIN, *Une description inédite du duché de Limbourg en 1749* ; — de M. J. PAQUAY, *La délimitation primitive du diocèse de Liège*. (Librairie Falk, Bruxelles, 1931.)

\*  
\*\*

Dans les *Bulletins des Musées royaux d'Art et d'Histoire* (Bruxelles, n° 4, juillet 1931), M. H. NICAISE décrit une cafetière décorée, dont il attribue le travail à Charles VAN MARCKE, *Décorateur de porcelaines à Bruxelles et à Liège*. Cette pièce, entrée dans les collections des Musées du Cinquantenaire, il croit pouvoir affirmer qu'elle a été travaillée à Bruxelles entre 1798 et 1810. Contrairement à ce que pense M. Fl. Pholien, Van Marcke ne se serait fixé à Liège qu'en 1810, et non vers 1792. Il est mort en tout cas en notre ville, le 30 décembre 1830.

Dans les mêmes *Bulletins* (n° de septembre 1930), M. le comte J. de BORCHGRAVE D'ALTENA décrit (*Vierge mosane gothique*) une Madone, acquise par les Musées royaux, qui, pour l'auteur, fait partie d'un groupe de sculptures mosanes.

Il faut l'apparenter à la Vierge de Saint-Pholien de Liège et aux Madones de la collection Collard-Bovy, des Vieux-Jones et de Tignée-Evegnée. Toutes ces statues, M. de Borchgrave les situe vers 1300.

\*  
\*\*

L'active Société belge d'Etudes géologiques et archéologiques, *les Chercheurs de la Wallonie*, vient de faire sortir de presse le Tome X de son *Bulletin illustré* (Imprimerie A. Génard à Seraing, 258 pages).

Ce volume contient un grand nombre de notices et études des plus instructives et composées avec le plus grand soin par des auteurs spécialisés en matière d'archéologie préhistorique ou en spléléologie.

\*  
\*\*

Comte J. de BORCHGRAVE D'ATENA, *Décors anciens d'intérieurs mosans*. Notre ami et confrère vient de publier une seconde série de son monumental ouvrage consacré à tout ce qui faisait autrefois l'ornement des églises, des châteaux et des demeures patriciennes du Pays de Liège. Cette fois, il étudie spécialement le meuble liégeois dans la fabrication duquel nos ouvriers atteignirent une véritable perfection. 114 reproductions artistiques, accompagnées de notices concises mais complètes, font de ce volume un joyau artistique en même temps qu'un savant traité archéologique.

\*  
\*\*

Ed. PONCELET, *L'avouerie de la Cité de Liège* (Liège, 1932, in-8°). Un des meilleurs travaux historiques paru depuis longtemps. L'auteur nous donne une idée nette d'une institution presque inconnue jusqu'ici et fournit des renseignements complets sur tous les titulaires de l'emploi, depuis le X<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime.

---

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtius.

---

### Procès-verbal de la séance du 29 avril 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Fl. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Servais, conservateur ; Sacré, trésorier ; M<sup>lle</sup> Van Heule et J. Pirlet, conservateurs-adjoints, membres du bureau.

MM. Magnette, Harsin, Collart, Gobert, baron de Crassier, D<sup>r</sup> Wibin, membres effectifs.

M<sup>mes</sup> Ernote-Lohest, Ansiaux ;

M<sup>lles</sup> Goderniaux, Will ;

MM. Delchevalerie, Poncelet, D<sup>r</sup> de Bidlot, Demoulin, Wauters, abbé Ansiaux, Raskin, Jamin, Dumont, Dahmen, Plomdeur, Fincœur, George, Durieux, Canoy, Roland, Petit, Baar, Halkin, membres correspondants ou associés.

Sont excusés : MM. Lohest et Peny.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, lequel est approuvé sans observations.

*Communication de M. le professeur P. Harsin : Les dernières années du règne de Louis de Bourbon (1474-1482).*

Après la chute de la domination bourguignonne (1474), le rôle du prince-évêque Louis de Bourbon prend un relief assez inattendu. Alors qu'antérieurement il s'était montré maladroit, caractère faible aux initiatives dangereuses entremêlées d'autoritarisme, dépourvu d'esprit de suite, le prince prend littéralement en main le gouvernement de l'Etat. C'est lui qui prend l'initiative de la politique de neutralité, qui négocie avec succès aux Pays-Bas, qui rallie l'unanimité des esprits à Liège pendant deux ans. Lorsque éclate le conflit avec Guillaume de La Marck, il continue à déployer la même énergie et les chroniqueurs nous le montrent prenant lui-même chaque fois la parole aux Journées d'Etats. Il se préoccupe beaucoup de la défense nationale et meurt sur le champ de bataille en voulant l'assurer.

Les La Marck, soutenus par la France, avaient d'ailleurs réussi vers 1481 à lui aliéner une partie de la population et on peut croire que c'est au fond une question de politique intérieure, beaucoup plus qu'une intervention du facteur étranger, qui a conditionné le dénouement du drame dont Louis de Bourbon tomba victime en 1482.

*Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

Mr et M<sup>me</sup> Emile Kerkhoff, place Masui, 17, Bruxelles ;

M<sup>lle</sup> Nelly Legraye, 63, rue Monulphe ;

MM. Joseph Albert-Detrooz, à Durbuy ;

François Capelle, 311, rue de Campine ;

Jean Lescrenier, 14, rue Vinâve, à Othée ;

Raymond Janne, avocat, rue des Augustins.

*Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut :

M<sup>mes</sup> Ve Edmond Couvreur, Alphonse André, van der Haeghen-Rosny, Lepersonne-Anspach, Christian Ophoven, Sarah Delleur ; M<sup>lle</sup> Elisabeth Lousberg ; MM. Guillaume Lajot, François Louis, présentés à la dernière séance.

*Leçons de vulgarisation.* — M. le Président informe l'Assemblée du succès que les leçons de vulgarisation ont rencontré auprès des membres. Quatorze leçons ont été données par 7 conférenciers ; elles ont réunis au total 480 auditeurs. Il remercie vivement les conférenciers.

*Congrès.* — M. le Président informe également l'Assemblée que 360 adhésions sont parvenues à ce jour au secrétariat, ce qui permet d'augurer le succès assuré du Congrès.

*Proposition de loi sur les objets trouvés dans les fouilles.* — Notre confrère, M. l'avocat Alfred Baar, ayant étudié le projet de loi soumis au Sénat à ce sujet, nous a fait savoir que cette loi concerne uniquement les objets d'art découverts dans les fouilles faites sur les domaines de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 30.

## Procès verbal de la séance du 27 mai 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Fl. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Bonhomme, bibliothécaire ; Sacré, trésorier ; Servais, conservateur ; M<sup>lle</sup> Van Heule, baron de Sélys-Longchamps, conservateurs-adjoints, membres du bureau.

MM. Magnette, comte J. de Borchgrave d'Altena, baron de Crassier, Dr Wibin, membres effectifs.

M<sup>lles</sup> Legraye, Goderniaux, Swyssen, Grégoire, Janne, Claessens, Danthine, Robert ;

MM. Durieux, Plomdeur, Canoy, Mons, De Bruyne, Fincœur, André, Werbeck, Delchevalerie, Falise, Bronne, Bernard, Louis, Collard, Laloux, Dr Hardy, Jamin, Dumont, membres correspondants ou associés.

Sont excusés : M<sup>me</sup> Ansiaux, MM. Harsin, abbé Ansiaux.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, lequel est approuvé sans observations.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président, devant l'Assemblée debout, fait part du décès de M. le canoïne Arthur Kairis, membre associé de l'Institut depuis le 31 octobre 1909.

*Correspondance.* — M. le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance : notamment une lettre de M. P. Harsin regrettant d'être empêché d'assister à cette séance et spécialement à la manifestation de sympathie organisée à l'intention de M. Servais, et demandant à notre Président de lui transmettre ses sentiments de sincère et cordiale admiration.

*Manifestation Servais.* — Le 27 février dernier, l'Administration communale nous ayant fait part de la démission de notre dévoué conservateur, M. Jean Servais, de ses fonctions officielles de conservateur en chef des musées Curtius et Ansembourg, l'Institut a tenu à rendre à M. Servais, un hommage bien mérité d'estime et d'affection.

Dans une allocution pleine de sympathie, M. le Président évoque la longue et fructueuse carrière de notre distingué Conservateur. Il rend hommage au savant qui consacra toute son activité au service des Musées qui lui étaient confiés ; puis il évoque le collègue du Bureau de l'Institut et enfin l'ami de trente années.

Reçu membre associé le 20 avril 1898, M. Servais ne tarda pas à être nommé membre correspondant, puis effectif le 27 avril 1900.

Devenu le collaborateur du Dr Jos. Alexandre, il était tout désigné pour recueillir sa succession ; depuis lors nos Musées devinrent sa chose.

C'est de ce dévouement ininterrompu que l'Institut gardera un souvenir inoubliable.

M. le Président prie M. Servais d'accepter un modeste souvenir en gage de la grande estime dont il jouit parmi nous.

*Communication de M. le chanoine Coenen : « L'origine mosane des peintres Van Eyck ».*

Faisant écho aux fêtes commémoratives du Ve centenaire de la création de « l'Agneau Mystique » à Gand, M. le chanoine Coenen reprend la question des origines des frères Hubert et Jean Van Eyck, morts respectivement à Gand en 1426, et à Bruges en 1440. Leur origine mosane, affirmée pour la première fois en 1559 par Luc de Heere, répétée par les chroniqueurs Van Vaernewyck en 1560, et Van Mander en 1604, fut contestée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par des érudits gantois et brugeois. Depuis lors des découvertes d'archives sont venues confirmer l'ancienne tradition. Pour M. le chanoine Coenen, l'origine maeseyckoise des peintres est démontrée par un faisceau de probabilités qui excluent tout doute. Citons entre autres, la présence au couvent de Sainte-Agnès, à Maeseyck, de la fille de Jean Van Eyck, Liévine, devenue religieuse en 1448 ; d'autre part, le trésor de Maeseyck conserve une chasuble donnée au couvent Sainte-Agnès par le père de sœur Liévine. Celui-ci étant mort 8 ans avant l'entrée de sa fille au couvent, aurait donc gardé des relations avec le monastère d'Eyck.

M. le Président félicite et remercie M. le chanoine Coenen de cette intéressante communication.

*Présentation de membres effectifs et associés.* — Sur la proposition des membres du Bureau, M. Georges Petit, membre correspondant, est proposé à l'unanimité comme membre effectif de notre Société.

Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

M<sup>me</sup> de Boutch-Jacques, régente, 11, impasse Lacroix ;

M<sup>lles</sup> Féliciane Swyssen, 62, rue Darchis ;

Marie-Christine Dupont, 56, rue Darchis ;

M. l'abbé Joseph Bastin, professeur à l'Athénée Royal, Malmedy.

*Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut :

M<sup>me</sup> Emile Kerkhoff ; M<sup>lle</sup> Nelly Legraye ; MM. Emile Kerkhoff, Joseph Albert-Detrooz, François Capelle, Jean Lescrenier, Raymond Janne, présentés à la dernière séance.

*Affaires diverses.* — M. le Président communique à nouveau les nouvelles adhésions reçues pour le Congrès de la Fédération.

M<sup>lle</sup> Van Heule annonce que M. le professeur Ferdinand Comhaire a bien voulu faire don au Musée Archéologique d'un Recueil Héraldique et d'une pièce d'argent du château de Sclessin.

M. le Président exprime à M. F. Comhaire, les remerciements de l'Institut.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 30.

### Procès-verbal de la séance du 24 juin 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Bonhomme, bibliothécaire ; Sacré, trésorier ; M<sup>lle</sup> Van Heule, conservateur ; MM. Pirlet, Baar, baron de Séllys-Longchamps, conservateurs-adjoints, membres du bureau.

MM. Magnette, Harsin, Fairon, Dr Wibin, Poncelet, baron de Crassier, Defrecheux, Halkin, membres effectifs.

M<sup>me</sup> Verbeek ;

M<sup>lles</sup> Janne, M. Legraye, N. Legraye, Nondonfaz, Grégoire, Will, Goderniaux ;

MM. de Limbourg, Verbeek, Humpers, Plomdeur, Bronne, Lobet, Dr de Bidlot, Macar, De Bruyne, Bernard, Wauters, Falise, Delchevalerie, Raskin, Julémont, Georges, Debouchtay, Halkin, Jamin, Dumont, Bailly, Laloux, Demoulin, Delbouille, membres correspondants et associés.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, lequel est approuvé sans observations.

*Correspondance.* — M. le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance : notamment une lettre du Collège des Bourgmestre et Echevins à l'Institut Archéologique Liégeois, l'informant de ce que le Conseil communal, dans sa séance du 30 mai, a accepté la démission offerte par M. J. Servais, de ses fonctions de Conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg et a décidé de lui conférer le titre honorifique de ses fonctions en reconnaissance de son dévouement. Le Conseil communal a, dans la même séance, nommé M<sup>lle</sup> Van Heule, en qualité de Conservateur des dits Musées à titre d'essai, pour un an.

Lettre de M. l'Echevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à M. Servais, lui faisant hommage de l'ouvrage de Gobert « Liège à travers les âges » en gage de reconnaissance de l'Administration communale.

Lettre du Collège des Bourgmestre et Echevins à M. le notaire Paul Neuville au sujet du legs, fait par M<sup>lle</sup> Sophie Moxhon, d'un tableau de Greuze « La jeune fille à la lettre », d'une pendule en marqueterie ; d'une bague en diamant, dite Marquise, et d'une encoignure.

L'acceptation de ces objets sera proposée au Conseil communal.

*Communication de M. Pol De Bruyne : « Le cours de la Meuse à Liège avant Noiger et quelques précisions sur les anciens ponts des Arches ».*

M. De Bruyne fait une conférence du plus haut intérêt et donne des précisions très remarquables sur l'intéressante question du cours de la Meuse à Liège au cours des âges.

Il communique également de précieux renseignements sur les différents ponts des Arches, renseignements qu'il a pu obtenir lors des différents travaux du service de la ville de Liège et notamment de la reconstruction du pont des Arches actuel.

Cette causerie a été écoutée avec la plus grande attention par un public particulièrement nombreux.

*Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

MM. Eugène Frisée, directeur de charbonnage, place Coronmeuse, 26, à Herstal ;

Albert Larock, imprimeur, rue Varin, 19 ;

Marcel Gryspeert-Mons, orfèvre, Bd de la Sauvenière, 109.

*Election de membres effectifs et associés.* — M. Georges Petit est élu membre effectif de l'Institut.

Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut :

M<sup>me</sup> de Bouch-Jacques ; M<sup>lles</sup> F. Swyssen, Marie-Christiane Dupont ; M. l'abbé J. Bastin, présentés à la dernière séance.

*Nomination de M. Servais au titre honorifique de ses fonctions.* — M. le Président lit la délibération suivante :

« Considérant les éminents services rendus par M. Jean Servais, conservateur en chef des musées Curtius et d'Ansembourg, admis à la retraite sur sa demande à la Ville, laquelle, en reconnaissance de ses services, lui a décerné le titre honorifique de ses fonctions ;

» Considérant que M. Jean Servais, également conservateur des Collections de l'I. A. L., est depuis longtemps et de droit membre du Bureau et qu'en cette qualité il rend, par son expérience et sa compétence, les plus grands services à la direction de la Société ;

» Pour ces raisons, l'Institut Archéologique Liégeois, sur la proposition unanime du Bureau, propose à l'Assemblée générale de conférer à M. Jean Servais, le titre de Conservateur honoraire de l'I. A. L. et de le maintenir, comme par le passé, en sa qualité de Membre du Bureau et de Membre effectif. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité (vifs applaudissements).

*Affaires diverses.* — Il est décidé que la séance du mois de juillet n'aura pas lieu et sera reportée au mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 30.

---

## A propos du peintre Jos. Bernimolin

Un procès devant l'official de Liège nous donne quelques détails sur le début de la carrière du peintre Joseph Bernimolin et sur les usages en vigueur, dans notre région, au sujet de l'apprentissage des artistes.

Joseph Bernimolin commença l'étude de son art chez François Destin, qui s'intitulait peintre d'histoire. Un contrat, en bonne et dûe forme, fixait à 4 francs par mois la rétribution que l'élève devait payer à son maître. Ayant appris, pendant quelque temps, les rudiments de la peinture et

ayant loyalement soldé le prix des leçons reçues, le jeune Bernimolin resta chez Destin, à titre gratuit, pendant plus d'un an, l'aidant dans ses travaux.

Il passa ensuite dans l'atelier de Jacques-Théodore Plumier qu'il fréquenta pendant environ deux ans et demi, sans qu'aucune convention de rémunération eût été conclue entre parties. Il obtint alors une bourse de la fondation Darchis et paracheva ses études à Rome de 1744 à 1748.<sup>(1)</sup>

Plumier fut-il mécontent d'être privé du concours de son disciple ? Toujours est-il qu'en août 1744, il réclama au père Bernimolin le paiement d'honoraires pour avoir enseigné à son fils l'art de la peinture pendant plus de deux années. Sur le refus qui lui fut opposé, il intenta un procès devant le tribunal de l'Officialité.

A l'appui de sa prétention, il soutenait que tout service rendu mérite récompense. Il affirmait qu'au moment où il avait accueilli le jeune homme, celui-ci n'était encore qu'« un tout petit élève, incapable de soi-même de faire la » moindre chose en peinture ». Il produisait trois témoins, ses confrères Paul-Joseph Delcloche, Christian Coclers et Jean-François Racle, qui, en présence du notaire de Bèche, déclaraient « que tout maître enseignant à dessiner et à » peindre mérite au moins cinq francs par chaque mois » pour enseigner chaque élève et que cela est ordinairement » pratiqué et utilisé entre les maîtres et bons peintres ». Destin corroborait ces dires : « le dit Joseph, disait-il, lui a » payé quatre francs pour chaque mois qu'il a été chez lui » pour apprendre ». Tous les comparants constataient en outre unanimement « que tel élève, malgré tel paiement, » est obligé de faire ce que son maître lui commande dans » l'atelier de peinture, comme de broyer les couleurs, net- » toyer les pinceaux, les pierres, etc. »

Non content de ces attestations, Plumier prétendait que loin de lui apporter quelque aide, Joseph Bernimolin ne lui avait causé que préjudice, gâchant couleurs, pinceaux et toiles.

---

(1) VAES, *Les fondations hospitalières flamandes à Rome*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 1<sup>er</sup> fascicule, p. 323.

Le défendeur répliquait en exhibant une reconnaissance signée de Destin et ainsi conçue : « Le soussigné certifie » d'être entièrement satisfait pour le temps que Joseph » Bernimolin a appris à dessiner et à peindre chez moi, et » a resté environ un an gratis ». C'était, selon lui, la preuve que son fils, ayant achevé son apprentissage et payé son éducateur qui l'avait ensuite gardé dans son atelier sans rien lui réclamer, devait avoir été admis chez Plumier sans lui devoir aucune rétribution : les services qu'il y rendrait compensant le perfectionnement artistique qu'il pourrait acquérir.

L'official tenta de concilier les parties ; il les renvoya devant un de ses assesseurs qui avait pour mission de les amener à une transaction.

Le père Bernimolin ne voulut rien entendre : le 5 février 1746, il faisait acter par le notaire L. D. Lhoist qu'il croyait sa cause absolument juste et qu'il estimait que son adversaire devait être débouté et condamné aux frais. Aux arguments qu'il avait fait valoir il ajoutait qu'il n'était pas riche, que lui-même et ses enfants devaient travailler pour vivre ; » qu'il avait déjà trop fait et au dessus de ses facultés pour » entretenir son fils dans l'apprentissage de la peinture ; » que s'il avait cru devoir payer quelque chose à Plumier, » il l'aurait certes éloigné d'un tel apprentissage, et l'aurait » dirigé vers la pratique de l'Officialité ou des Echevins, » où il aurait bien et mieux gagné sa vie qu'à la peinture, » et qu'en servant en qualité de clerc, comme il a servi » chez Plumier, il aurait eu quelque rétribution. » (1)

Les registres aux sentences de l'Officialité pour le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle étant perdus, nous ignorons l'issue du procès que nous venons de résumer.

L. L.

---

(1) Tous les détails ci-dessus sont extraits de la procédure Plumier contre Bernimolin, *Procès devant l'Officialité*, liasse 114, aux Archives de l'Etat, à Liège.

## Notes pour servir à l'étude de l'industrie de la fonte des cloches au Pays de Liège

L'usage des cloches au service du culte catholique remonte au VI<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, on n'utilise que des appareils de petites dimensions. Dans la suite apparaissent les « bourdons » dont le poids pouvait s'élever à des milliers de livres. Avec eux se perfectionne la technique de la construction, ce qui permet bientôt la confection de cloches dont la sonorité parfaite devait amener la création des carillons (1).

Il est vraisemblable qu'à Liège, la ville aux églises, abbayes et couvents, ainsi que dans les environs, existèrent des ateliers campanaires spécialisés qui, dirigés par des maîtres-fondeurs, experts dans l'art de la fonte des cloches, fournirent au pays partie des nombreuses cloches que réclamaient tours et beffrois.

Si les petites cloches pouvaient être coulées dans des ateliers, il n'en était pas de même pour les grosses, car les difficultés de leur transport dues au mauvais état des routes leur auraient fait courir de grands risques, vu leur fragilité. C'est le motif pour lequel les maîtres-fondeurs les fondaient au pied des beffrois ou des tours qui devaient les recevoir.

Les archives de l'abbaye du Val Saint-Lambert nous ont fourni trois contrats passés aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle entre l'abbaye et des maîtres-fondeurs.

Le premier de ceux-ci date du 5 mars 1384 ; il est relatif à la refonte de la grosse cloche du couvent dont le poids était de 798 livres. Par ce contrat, Jacquemin de Puchey est chargé de la fourniture d'une cloche en remplacement de celle qui a été brisée (2).

---

(1) Sur les profils à donner aux cloches et leur coulée, des détails techniques figurent dans :

a) *Le spectacle de la nature*, Paris, t. VII, p. 259.

b) Charles Frémont, *Evolution de la fonderie de cuivre. Fonte de cloches*. Chap. XVI, p. 288.

c) Jean Griguard, *Les villes sonores. Touring club de Belgique*, 1928. N<sup>o</sup> 1, p. 14.

(2) Archives de l'abbaye du Val Saint-Lambert. Reg. 296. Voir annexe.

Par suite du déchet de métal à la fusion, la nouvelle sera de 676 livres, poids vérifié au moyen des instruments de pesage du service public de la Cité dans l'atelier du fondeur. Poids et balance furent ramenés en suite chez le peseur attitré, dont le nom était « Pevreal » (1).

Le deuxième est du 11 octobre 1472; Johan de Cologne doit fondre deux cloches à l'abbaye (2). Elles furent coulées le lendemain de la Sainte-Catherine (le 14 décembre). La première pesait 1025 livres et fut baptisée Marie, la seconde 625 livres et appelée Bernard (3).

Le troisième est de 1475. Il s'agit de la fourniture de 3 cloches faites à Marlines par maître Jacob le « fondeur de cloques ». Elles sont amenées à Liège le 28 avril 1475. La plus grande pèse 915 livres, une autre 309 et la plus petite destinée à la ferme de Rueschoven, 49 (4).

\*  
\*\*

Le registre 372 de l'abbaye renseigne encore la livraison, en janvier 1644, de bronze fourni par Roch Grongnart, maître-fondeur de cloches. Il livre XI<sup>c</sup> XLV (1145) livres de matière de cloche à XLV (45) fl. les cent livres ou IX (9) pattars la livre et reçoit de ce chef V<sup>c</sup> XV (515) fl. V (5) pat.

Rappelons maintenant que 1<sup>o</sup>) feu Monsieur le chanoine Thimister dans son histoire de la collégiale de Saint-Paul cite deux cloches s'y trouvant : la « Paula » faite en 1275 par maître Jean et la « Concordia » coulée la même année par maîtres Jean et Gérard (5) ; 2<sup>o</sup>) Monsieur le chanoine Devroye dans sa note intitulée « Cloches liégeoises à Rouen » dit qu'il existe dans cette ville une cloche de l'église Saint-Barthélemy fondue en 1300 par Jean de Benta (6).

---

(1) Gobert, *Liège à travers les âges*. 1<sup>er</sup> vol., fasc. 3, p. 180 et 181. Le pesage public existait depuis longtemps déjà lorsque sa réglementation se fit par jugement des Echevins de Liège en date du 15 février 1341.

(2) Archives du Val Saint-Lambert. Reg. 317. Voir annexe.

(3) Archives du Val Saint-Lambert. Reg. 309, p. 193. Voir annexe.

(4) Archives du Val Saint-Lambert. Reg. 312. Voir annexe.

(5) Chanoine Thimister, *Histoire de la Collégiale de St-Paul*, p. 572

(6) B. I. A. L., t. IX, p. 512.

ANNEXE I. (*Reg. 296*).

**De la cloche de 1384**

Anno LXXXVIII, V jour de marche nos aviens marchandeit a Jakemin de Puchey de refondre et refaire notre magne cloke qui estoit brisée liqueal pesoit VII<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> et XVIII lb. Se devoit avoir pour le decheage del dite matere pour chascun C-VI lb de matere, le C delle dite matere estimeit à XI moutons qui valent XLV l X. s, le mouton a IIII l et X s. Monte le decheage LI lb de matere. Hic crescunt nobis prout patebit inferius LXX lb de matere que Jakemin at retenu al amontant de XV moutons le C valeres XXVIII l X d. p.

Et dechu ilhe nos fiste I nove cloke qui pesoit VI<sup>c</sup> LXXVI lb se devoit avoir pour le faicons de chascune lb II wihos de II s VIII d. qui montent LXXVIII l XVII s IIII d osteit pour les XXVIII lb pour hic superius quas debebat pour les LXXI lb de matere que nos cressaient et que ilhe nos devoit, Rest L l II s IIII d quos debemus.

It. Dieu a marchandere III s IIII d. It. pro parte nostra bevrage a marchandeit XX s. It pour mineire le vies cloke al hosteit de rivage Sain Paul XIII s. IIII d. It. pour mineir delle hosteit al maison Jakemin, huc ilhe fut brisée VI s VIII d. It pour in turnalitate a fondre la dite cloke I st de vin de XXVI s. VIII d prout I juste de hoppe a lavoir pour les maynies et ovrirs a fondre. It. avoir les pois et balanche delle Vilhe al maison le dite Jakemin et ramineir al maison Pevreal XI s IIII d. It a faire les lettres entour le cloke I q. de VI s VIII d.

ANNEXE II. (*Reg. 317*).

**Des deux cloches de 1472**

XI (Octobre) ejusdem mense in monasterio a soper, je marchanday de fondre II clokes à Johan de Colonge qui les doit faire de boin coin et de boin soin par dit d'ovrir sens fraude dedens l'abbie à nos frais et doit son peire avoir tous les jours quilhes ovrent alle abbie une quart de

vien se doit avoir pour cescun cent pessant XVIII pattair donner une demy denier de unck borbon (?) et VII pattair alle escot sen doit discompteir la moitié a paiement. pres : le prier, Damp Giel le boursier, Urbain de Villeir, Henris le Galleir et Jacob le serpentier.

ANNEXE III. (*Reg. 309, p. 193*).

### **Nota le fachon de dois cloickes**

L'an XIII<sup>c</sup> et LXXII ledemain delle Sainte Katheline furent jettee dois cloickes en labbie par maistre Jehans de Collongne manant dedont à Düren et par maistre Johans son filhaist qui pessoient XVI<sup>c</sup> et L lb et plus assavoir le grand environ de X<sup>c</sup> et XXV lb et le second environ de VI<sup>c</sup> et XXV lb. Et doyent avoir por le fachon de cescun cent unck pied de XVIII ad le pied. Et fut donneit de graz à faire lovraige unc angle doir à Joris le fils dedit maistre Johans et dont le grand est appelée Mairie après le glorieuse Viergene Marie et l'autre Bernardus après notre beal peire Sains Bernard dedens laqueilhe mateire ilhe at oyut cent et chinquante lb de pure stain plus et outre les XXV lb qui sensuivent chi après.

Item nos tenebamus de crut de bone mateire desdites cloickes III<sup>c</sup> lb et

..... XXV lb de pure stain

Item de mateire de pottiche qui point navoit esteit fondut VII<sup>xx</sup> et V lb qui montent ensemble IIII<sup>c</sup> LXX lb.

ANNEXE IV. (*Reg. 312*).

### **Les trois cloques faite à Marlines par maiste Jacob fondeur de cloques**

L'an XIII<sup>c</sup> LXXV le XXVIII jour du mois d'avril maistre Jacob de Marlines fist ramener les trois cloques quil nous avoit fait au pois à Liége se pesoit la plus grande IX<sup>c</sup> XV lb la secunde pesoit III<sup>c</sup> IX lb et la petite qui est pour nous court de Rueschoven pesoit XLIX lb qui montent ensemble XII<sup>c</sup> LXXIII lb et le stoffe que nous lui advions livreit et qu'il avoit reçu au pois a Liége montoit XIII<sup>c</sup> L lb. Ainsi appert qu'il at de cryet de nous stoffe LXXVII lb. It. doit encour avoir le clocq dheure qui est alle abbie se doit payer

pour la dite stoffe pour chacun C, VIII flor XX aid. pour le flor.

It. paiet a ly à Huy par Mess labbe en son cafoir sur Meuse en la petite ville ce XXIX jour du dit mois VI lyon dor pour XII pietre. Se doit avoir pour le fachon du chascun cens des dites cloques deux pietres, XVIII aid pour le pietre.

L..DE JAER.

**Archives des Arts de l'ancienne principauté abbatiale  
de  
Stavelot-Malmédy**

STAVELOT

I. — *Immeubles*

**Abbaye.**

1. — 1768, le 15 octobre compté avec le Sr Bolanger qu'il auroit reçu à différentes fois pour tout le travail et livrement de vernis, journées faites à la sacristie la somme de 1473 florins 8 sous 3 liards, argent course de Liège, provenant des argents du cachet que Mrs les confrères ont bien voulu abandonner pour la décoration de la dite sacristie; comme conste par quitt.

2. — 1768, le 15 octobre compté encor au susdit pour 18 jours à 15 pat. de travail fait au déplacement et remplacement de l'escalier dans les encoîtres par ses ouvriers, et 13 1/2 jours par lui-même à 20 pat. par..., fl. 81-3-1; comme conste par quitt.

(A. E. L. *Reg. ouvr.*, p. 330). (\*)

3. — 1769, le 18 février, lui (*Joseph Gérard, marbreur*) païé un état portant fl. 55-4-2.

Le 28 septembre, lui païé un état portant fl. 57-10-3; idem, fl. 6 pour un pot de feuille de pavot; porté en compte des argents de-feu der prieur.

4. — 1776, le 10 août, lui païé un état portant fl. 50-13-0 comme conste par ici fl. 57-2-1.

(A. E. L. *Reg. ouvr.*, p. 352).

(\*) Archives de l'Etat à Liège, n° F 52, c. 31, Registre des ouvriers et autres, etc., commençant l'an 1766.

5. — 1778, le 5 may, le susdit (*le Sr Boulanger*) est arrivé avec un de ses fils et 5 ouvriers pour achever le placement des portes du réfectoir, faire les tables, vernir le tout, etc.; on nourrira les ouvriers qui auront par jour 15 patt. de Liège et les deux maitres deux escalins. Les ouvriers ont jusqu'au 21 juin 149  $\frac{1}{4}$  jours qui portent ... fl. 111-18-3. Le père et fils 63  $\frac{1}{4}$  fl.; lui vient pour des verroux fl. 2-10.

Avancé ci-devant au dit Sr Boulanger pour payer les chaises ordonnées à Liège dix carolins; le 19 juin susdit lui avancé encore douze carolins et convenu qu'il fera 18 portes hautes de dix pieds avec les chambranles, dont 3 auront tous leurs embrassemens, et cela par journées chez lui, dont il rendra exacte et fr. de (?) compte; fournira aussi les cliches, verroux, clefs et serrures nécessaires etc., qui lui seront aussi payées.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 451-452).

6. — 1779, le 3 décembre reçu du susdit (*le Sr Duckers de Liège, maitre ouvrier et architecte en plâtre*) un état de journées employées au nouveau réfectoir en 1778 et 1779, item, un autre de céruse, craye, couleurs, pinceaux etc. livrés; les 2 états portant ensemble une somme de fl. 534-18-0, cours de Liège.

Payés le 7 janvier 1780 par Q. ici... fl. 603-9-2.; item, payé d'ailleurs à son frère 1779, 2 couronnes 11-0-0.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 455)

7. — 1780, le 23 janvier convenu entre le sousigné, économiste de Stavelot, et le Sr Jean Smet, maitre de carrière à la Rheid, qu'il achevra d'ici au 1<sup>er</sup> avril 1783 toutes les croisées de pierre nécessaires pour l'intérieur du quarré de nos bâtimens, s'entend dans les préaux, dont les montants seront de chaque côté de 3 pièces finies et achevées au fin ciseau, de même que les seuilles, crombettes, ferres etc.; achevra et finira comme dessus toutes les fenêtres pour la façade donnant sur la cour de devant, qui ne devront avoir que deux montants de chaque côté, finies avec le reste comme dessus; toutes ces croisées devront être de belles pierres de tailles, surtout celles donnant sur la cour, sans faute, ni aucune fente, ni mauvais limé, ni bosse qui puissent

faire craindre pour la beauté, solidité et durée, à peine d'être refusées; convenu dis-je pour toutes les dittes croisées, l'une parmi l'autre, à fl. 29 cours de Liège la croisée, le carolin cependant à fl. 20-0. Ainsi convenu date que dessus, et signé respectivement, Ant. Dethier, Jean Smet.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 460-461)

8. — 1782, le 21 mars, convenu avec le susdit Nicolas Piron qu'il fera le cordon sous le comble du toit donnant sur la cour; item, celui du milieu avec ses chapiteaux nécessaires et tels avec les molures dont le modèle lui donné, et cela par pieds de face pour les deux dits cordons, chaque pied à 15 sous; fera de même les 2 rangées de socks du côté de la ditte cour; item les seuils des lucarnes, chaque pied à 10 sous compris les boutisses; item fera deux portes pareilles à celles qui sont dans le cloître pour 4 carolins. Le tout au fin ciseaux et achevé pour le 15 juillet 1783. Ainsi convenu et signé respectivement à la compterie de l'abbaye de Stavelot, date que dessus. Nicola Piron, Ant. Dethier.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 464)

9. — 1782, le 10 avril, convenu avec le susdit Jean Smet qu'il fera toutes les rustiques de la façade sur la cour, avec leur débords respectifs, tel que le plan le montre, et cela pour dix louis le cent pieds mesurables cependant sur la surface de hauteur; item, fera quatre assembléments de porte avec les seuils et fenêtre, tel aussi lui montré sur le plan; et fera les clefs de toutes les fenêtres et portes de la de façade, parmi 12 louis; le tout achevé pour le 1<sup>er</sup> de juin 1783.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 460-461)

10. — 1782 (?), le 24 juillet, convenu avec le susdit (Nicolas Piron, de Xhoris) qu'il fera les socks ou cordon de dessous du côté des préaux tout à l'entour d'un pied et de 8 pouces de hauteur et de 8 pouces d'épaisseur; item, les boutisses nécessaires qui seront de la longueur dont on lui donnera le modèle, le pied de toutes les pierres susdites mesuré seulement sur la face, et les fera voiturer à ses fraix parmi 16 sous pour chaque pied. Ainsi convenu et signé respectivement Ant. Dethier, Nicola Piron.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 464)

11. — 1782 (?), le 12 septembre, compté que Nicolas Piron auroit livré jusqu'à date de cette 306 pieds pour les socks des préaux, à 16 sous le pied compris la voiture; pour le cordon du milieu avec molure et celui sous le toit donnant sur la cour, 388 pieds à 15 sous sans voiture; item, de même pour deux rangées de pierres de socks sur la cour contenant en tout 371 pieds à 10 sous; item, pour le sock intérieur du cloître 340 pieds à 10 sous, 31 basses à 10 escal., 32 chapiteaux à 4 escal.; pour le cordon du milieu des préaux de 188 pieds de longueur sur 8 pouces de hauteur à un sou le pouce; pour celui sous le toit de 188 pieds de longueur sur 5 pouces de hauteur à un sou comme dessus; pour 2 portes dans le cloître à 4 louis les deux; 2 montants de 3 1/2 pieds à 10 sous portant le tout ensemble : fl.1319-10, A travaillé 9 jours à 15 patt...; fl.6-15; a fait une pierre pour le jeu de quille ..fl. 4-, etc.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 504-505)

12. — 1782, le 18 octobre, payez au susdit (*Sr Digneffe, architecte*) comme par quittance 12 louis pour plans et vacations des bâtimens qui donnent sur l'entrée de la cour de devant - ici 264 fl. -0-.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 351)

13. — 1783, le 19 octobre, payé au susdit (*le Sr Franck, de Liège, sculpteur*) pour la sculpture du timpan de notre bâtiment donnant sur la cour 4 1/2 louis; item, une couronne de dringuel pour ses ouvriers--ici—fl. 104-10-.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 434)

14. — 1784, le 22 mars, convenu avec le susdit (*le Sr Jean Smet, maître de carrière à la Rheid*) qu'il fera toutes les marches des 3 escaliers donnant sur la cour parmi chaque indistinctement fl. 8-0.

Item, tant la devanture des dits escaliers que leur pallier parmi fl. 26 le cent, le tout argent cours de Liège, et travaillé proprement et de bonne et belle pierre, conformément au plan lui remis en mains et à condition que le tout soit achevé pour le 1<sup>er</sup> may 1785.

(A. E. L. Reg. ouvr., p. 521)

15. — 1785, le 12 décembre, compté entre le soussigné et le dit Sr Jean Smet que parmi et au moien de 86 Louis

que le dit Sr Jean Smet a reçu aujourd'huy, il sera payé et satisfait pour toutes pierres de taille livrées pour nos bâtiments, toutes journées d'ouvriers, toute chaux livrée jusqu'à date de cette et enfin généralement pour tout. Signé respectivement date que dessus, Ant. Dethier.

(A. E. L. *Reg. ouvr.*, p. 521)

16. — 1787, août. Etat fait par Jean Smet de la Reid avoir livré à l'abaye de Stavelot la marchandise suivant :

1786, le 13 décembre, livré une table de tente p : f 25-0-0 pour cette susdite table et une marche de cave, j'ai païé à Jean-Tousaint Marin 2000 pesant, f 9-0-0.

le 18 juillet païé à J.-T. Marin et Allexy sur deux voitures 4500 à 9 sous,... f. 20-5-0;

pour quatre entablement de cave sur les murail à l'escalier et cinq marche de 5 1/2 pieds, de plus 12 marche de 5 pieds portante à mesure 225 1/2 pieds à 27 f. le cent... f. 60-17-2.

pour la grande marche à moulure . . f. 14-12-2.

pour deux marche ronde .... f. 11-5-0.

le 20 juillet, païé a W.-J. Lefin une voiture pesante 2200 à 9 sous .... fl. 9-18-0.

Robert a fait 16 journées de tailleur de pierre à 27 sous par jour .... f. 27-12-0.

(A. E. L. *facture jointe au Reg. ouvr.*)

17. — 1788, le 6 octobre, convenu avec le Sr Jean Smet de la Reid, maître de carrière, qu'il fera l'attique de l'avant corps du milieu du bâtiment qui donne sur l'eau d'Amblève, tel qu'il est dessiné sur les plans, avec les armes de feu S. A. Jacques de glorieuse mémoire, pour prix de trente louis; qu'il fera également les fenêtres, les rustiques, choroniques et conformément au dit plan et au prix qu'il a fait ci devant ces diverses dernières parties respectives, et que le tout sera achevé d'ici au premier du mois de juin 1790. Ainsi convenu et signé respectivement date que dessus Jean Smet, Bernard Laurenty.

(A. E. L. *Reg. ouvr.* p. 522)

### **Eglise paroissiale.**

18.— La tour de l'église paroissiale de ce bourg estant tombée au mois de juillet 1682 et par là le chœur avec le grand autel détruit, on remit l'autel à l'entrée de la nefve

ensuite des ordres du Révérend Prieur. S. A. ordonna le 18<sup>e</sup> maye 1687 de réparer cette église.

19. — 1692, 10 octobre il (*le vicair*) supplie instamment le S<sup>r</sup> archidiacre pour réparation ou édification de l'église ; il at pour apostille *communicetur*.

20. — 1695, 16<sup>e</sup> avril le chapitre consentit qu'on bastiroit une nouvelle église paroissiale sur la place du haut vinave, soub certaines clauses et conditions que nous ne marquerons pas comme n'ayant pas eu lieu. Orig. Voila tout les papiers à ce sujet ; il suffit de dire qu'on at enfin réparé le chœur et le grand auel l'an 1696 comme nous le voyons aujourd'huy et que du depuis on n'at plus pensé à la nouvelle église.

(*A. E. L. Burnenville*, t. 1, n<sup>o</sup> 28, p. 509)

21. — 1754, le 13 mai notre paroisse a été sacrée par Mgr Jaquet, Souffragant, de Liège étant curé Mr Dom Lambert Kleiner sous Mr le Rd Curé Dom Placid Bellevaux, et mambour le Rd Sr Michel-Jos. Lemair, prêtre.

(*Stavelot A. P.*, vol. 9, 1773, n<sup>o</sup> 3) (\*)

22. — 1766, le 6 octobre (*Henry Pironet*) a produit un état pour avoir blanchit la nef et chœur de l'église paroissiale de Stavelot de ... je dis cent cinquante florins 150 fl. mis au compte de Jean-Nicolas Goffin pour 46 étoilles à 7 1/2 sous, fl. 17-5.

(*A. E. L. Reg. ouvr.*, p. 104)

#### Chapelle St-Roch.

23. — 1682, 13<sup>e</sup> juillet. Permission d'ériger la chapelle de St Roche dans la neuve rue, et d'y placer l'image de la Ste Vierge.

(*A. E. L. Burnenville*, t. 1, n<sup>o</sup> 28, p. 118)

#### Ponts.

24. — 1566, 3<sup>e</sup> mars, Antoine Grognet acquit de la bourgeoisie le lieu dit l'isleau pour 37 dallers applicquez au pont.

25. — 1566, 3<sup>e</sup> mars, la bourgeoisie vendit à Jean d'Aisomont les aysances à l'entour du Ruy de Bursiheid pour 907 fl. et 12 aidans applicables au pont.

---

(\*) *Archives paroissiales*. Stavelot vol. 9. Registre aux actes appartenant à l'église paroissiale de St-Sébastien à Stavelot anno Dni 1773, n<sup>o</sup> 3, pages 343-347.

26. — **1566.** Le Prince et chapitre ayant donné la permission à 7 commis du bourg d'aliéner plusieurs aysances pour la construction du pont et ayant assisté par leurs chevaux et corwées, la bourgeoisie leur cède en reconnaissance le prez dit des Bresseaux. Il est dit icy que la moitié des ventes des aysances doit appartenir au prince et chapitre, et quel at esté remise pour faciliter cet ouvrage.

27. — **1566,** 2<sup>e</sup> septembre. Suivant le consent de Sa Grâce on a vendu à Jean Collin du Ster 4 journeaux d'aisances gisans en Bealette, proche dudit Ster, pour 191 1/2 fl. applicables au pont.

28. — **1566,** 21 septembre la bourgeoisie vendit avec la permission de Sa Grace R<sup>me</sup> trois quarts de journaux proche du Ruy de Parfondruy a Pirotte de Parfondruy pour 76 florins qu'on applicat au pont.

29. — **1566,** 6<sup>e</sup> octobre. La bourgeoisie vendit à Jaspas Poncin, à Jean Pacqueau Ernotton et à Lambert Beuren, les Sasseux pour une somme 1970 florins liégeois applicquez pour faire un pont de pierre sur la rivier d'Amblève.

30. — **1577,** 24<sup>e</sup> mars. La bourgeoisie at vendus plusieurs pièces d'aysances icy spécifiées pour la réparation du pont. (cop. aut. extraite des registres de la Haute Cour).

(A. E. L. Burnenville, t. I, n<sup>o</sup> 28, p. 442)

31. — **1601,** 22<sup>e</sup> juillet. Sentence du prieur Harzé entre ceux du Petit et Grand Col pour la réparation du pont sur Amblève : ceux du Petit Col payeront deux tierces des fraiz et nourriront les ouvriers ; ceux du Grand Col payeront un tierce des frais et assisteront à la force (orig.) Il y at eu des difficultez pour le même pont en 1622, 1643, et 1670 et les mannans des d<sup>s</sup> hameaux furent presque touiours réglez conformément à la sentence de l'an 1601.

(A. E. L. Burnenville, t. I, n<sup>o</sup> 28, p. 519)

## II. — *Meubles*

**32. — Mise en sureté d'une partie du mobilier appartenant aux Religieux de l'Abbaye de Stavelot.**

Ensuite de l'autorisation donnée par la municipalité de Stavelot au citoyen Damblève, vicaire de la paroisse de cette ville, de faire mettre en lieu de sureté tous les effets

relatifs au culte catholique qui se trouvent dans l'église du ci-devant monastère de cette ville et qu'il croira et trouvera util et nécessaire au bien être général, est comparu aujourd'hui 21 messidor 3<sup>ieme</sup> année républicaine le dit citoyen Damblève, qui a remis à la municipalité la notte des effets suivants: Savoir (Copie de la ditte note.): « Les meubles et effets mis en lieu de sureté à la paroisse appartenant ci-devant aux Religieux de l'Abbaye de Stavelot par A. E. Dambless vicair du même lieu autorisé par la municipalité le 15 messidor l'an 3<sup>ieme</sup> républicaine française :

- 1) Douze apôtres avec la figure du Christ et de la Vierge ;
- 2) Le tabernacle de la grotte avec une de ses adorations ;
- 3) une pierre d'autel ;
- 4) Quatre tableaux d'autel ;
- 5) 6 faisant la garniture du temple ;
- 6) un port Christ ;
- 7) 3 prie Dieux ;
- 8) un grand Christ ;
- 9) une Vierge représentant l'Immaculée Conception ;
- 10) La figure de St Jean en bois ;
- 11) 4 luthrins ;
- 12) la chaire de la Vérité ;
- 13) le triomphe de St Remacle ;
- 14) deux armoires à mettre les reliques, situées à côté de l'autel de St Adelin ;
- 15) 2 petits ci-joints ;
- 16) un confessionnal ;
- 17) un saint André ;
- 18) quelques figures en bois du grand autel.

(Signé) A. E. Damblève, vicair de Stavelot. Pour copie conforme (s) Herman.

*(Registre aux arrêtés et procès-verbaux de la municipalité de Stavelot, 30 Floréal, l'an III, p. 200).*

### III. — Orfèvrerie

#### 33. — Buste reliquaire de Saint Poppon.

1625, 18 février. Le prieur Hocht fit contrat avec m<sup>re</sup> Jean Goësin, orfèvre de Liège, qui devoit faire une effigie

de St Poppon suivant le proiet qu'il est auiourdhuy, à condition, 1<sup>o</sup> que le cuivre serat payé au prix qu'il l'aurat achepté; 2<sup>o</sup> relivrerat le poid de l'argent luy consigné; 3<sup>o</sup> la dorure serat payée au jugement d'experts, de mesme que la façon du travail, moiennant que le tout revient à environ 1500 fl. brabant (Orig., il y at plusieurs lettres icy iointes ensembles au suiet de cette ouvrage). On voit que quoy que ce marché fut fait, le prier Hocht avoit par après dit à l'orfèvre qu'il devoit faire un beau travail et n'y pas esparagner les peines; il le fit; aussy il luy fallut 66 doubles ducats pour la dorure, il mit 229 onces d'argent, qui faisoient 737 florins et 200 florins pour le cuivre, le tout revenoit à 1600 florins braibant sans la façon. Il y at plusieurs requestes de cet orfèvre pour avoir son payement; il fut content de se soubmettre au dire des arbitres à choisir; il pressoit encore en 1634 le reste du payement de son travail, il fut long temps malade pour avoir doré, je ne sçait si par l'admission de son fils, Dom Poppo, il auroit peut être esté satisfait, faite 1649.

(A. E. L. *Burnenville*, t. I, n<sup>o</sup> 28 p. 342)

34. — **1714**, ont été achetés à Liège les 4 beaux reliquaires doré et argenté.

35. — **1715**, Mr Dom Ant. Thonnar a acheté à Liège la Croix faite de lammes de cuivre argentée et dorée.

36. — **1716**, au mois de juillet et août ont été faits les 3 calices d'argent par la libéralité des paroissiens, par une quête faite par Mr le R<sup>d</sup> Curé Dom Antoine Thonnar et M<sup>rs</sup> les RR<sup>ds</sup> Prêtres de Stavelot, laquelle quête n'étant pas suffisante, le surplus a été pris hors de la fabrique, étant mambours les S<sup>rs</sup> Jaspas Susleau et Mathieu Jamar.

37. — **1776**. Mr Dom Placide, notre R<sup>d</sup> Curé, a fait faire à Paris quatre chandeliers d'argent hachés et deux petits pour poser proche du tabernacle, qui doivent être solides et bien couverts d'argent; ont couté vingt neuf louis d'or; 2 fls 10 sous pour voiture.

38. — **1777**, le 16 9<sup>bre</sup> nous avons été gratifié à la paroisse par la D<sup>lle</sup> Marie-Françoise Malacord d'une belle assiette et de très beaux pocinets d'argent très bien gravés pesant 2 livres.

39. — 1778. Mr Dom Placide Bellevaux, notre R<sup>d</sup> Curé, a fait présent des canons d'argent hachés fabriqué à Bonne coutant deux carolins et 8 fls.

40. — 1779, 27 janvier, comme mambour j'ai payé hors des revenus de l'église pour les 2 grands chandelliers d'argent hachés, neuf carolins faisant cours d'ici 198 florins pour compléter les six.

item 19 mars, j'ai païé pour une sicle à l'eau bénite au Sr Opmans à Vervier, y déduit la vielle, pour fls 10-1-2.

41. — 1781, 18 septembre j'ai païé au Sr Henri Herman hors des revenus pour un encensoir d'argent venant d'Augsbourg pesant 3 livres pour prix cours d'ici fls 317-9-, je dis trois cent et dix-sept fls. et 9 pats.

42. — 1782, 23 février, j'ai païé hors des revenus au susdit Sr H. Herman, majeur de Fosse, pour une navette d'argent à mettre l'encens venant d'Augsbourg, pesant 3 cartrons coutant huitante quatre florins cours d'ici et 2 sous ; je dis fls 84-2-

43. — 1782, 29 mars, Mr Dom Placide, notre R<sup>d</sup> Curé, a donné à l'église une bonette ou vase bénit pour y mettre les Stes huiles pour le Baptême.

44. — 1782, 4 mai, Mr Dom Placide, notre R<sup>d</sup> Curé, a rapporté un petit Reliquaire munis du cachet de Rome avec une parcelle des ossements de St Sébastien que j'ai posé dans le Reliquaire dédié à S. Sébastien. Mr le R<sup>d</sup> Curé a gardé l'attestation.

45. — 1783, 9 may Mr Dom Placide, notre très zélé Pasteur, a fait présent à l'église d'une croix processionelle d'argent fabriquée à Ausbourg, qui lui a couté nonante-sept écus rendue à Francfort; pour fraix de voiture comptoire, etc., se monte à 101 ecus, excepté que je lui ai païé vingt quatre luminaires à une couronne le luminaire, faisant 132 fls.

46. — 1783, 8 may, j'ai envoyé à Liége nos deux calices pour les faire dorer en dedans qui ont coûté 40 fls. cours de Liége et 5 fls. pour les avoir resolidé et rafermire que Son Altesse Celssissime, notre gracieux Prince et Abbé, a bénis le 7 juin. Voiant cela, Mess<sup>rs</sup> du Chapitre nous ont fait dorer le Décimal qui a été bénis le 18 juin 1783.

47. — **1783**, 28 may. Messieurs les Tanneurs ont fait, présent de ce beau lustre de cristal au milieu de l'église à leur bon patron St Sébastien. qui a couté 44 fls. d'Allemagne.

48. — **1783**, 26 septembre, Messieurs les Tanneurs ont fait présent à l'église de deux lustres de cristal dans les manottes qui ont couté en foire 54 fls. les deux. Que le Sgneur veuille bénir leur commerce.

49. — **1784**, 26 mai j'ai païé au Sr H. Herman pour notre lampe d'argent d'ouvrage ciselée en relieff et en partie polis, ornée à l'antique et moderne, des rentes de notre église, pesant quatre livres.. pour la somme de dix neuf louis d'or et trois gros escus faisant cours d'ici 434 fls et 9 pats.

(*Stavelot A. P.* vol. 9, 1773, n° 3).

50. — **1785**, Monsieur J.-Hubert Laurenty, de Stavelot, Religieux à Houfalize, nous a fait présent d'un grand Christ qu'il avoit eut à Liège au couvent de son ordre, que Mr Dom Dieudonné Bender, Prieur de Stavelot, a fait réparer pour le poser avant l'orgue ; le 30 acût 1785.

51. — **1790**, le 29 mai elles (*les D<sup>lles</sup> Dumez de Stavelot*) ont encore fait présent de deux bouquets de pierres pretieuses ou diamants enchassées dans l'argent qu'on a posé à la Remontrance ; item d'une croix de Diamants qui est posée au haut de la Remontrance.

(*Stavelot A. P.*, vol. 9, 1773, n° 3).

#### IV. — *Sculpture.*

52. — **1646**, 3<sup>e</sup> juillet, Agurnez escrit afin qu'on raccomode la croix où St Lambert at fait sa pénitence. Ceinitière St Lambert.

(*A. E. L. Burnenville*, t. I, n° 28, p. 337).

53. — **1696**, ou environ, sous Mr le Rd Curé Bodeux, a été acheté à Liège la statue des Sts Anges Gardiens faite par Jean Delcour, maître sculpteur.

54. — **1712**. On a fait présent à la Paroisse de la statue de S. Jean Népomucène, sous Mr le Rd Curé Dom Antoine Thonnar.

55. — **1717**. A été achetée la statue de St Sébastien, notre bon Patron, à Liège, faite par le Sr Rendeux, maître sculpteur.

56. — 1776, Mr le R<sup>d</sup> Curé, Dom Placide Bellevaux, désirant avoir un grand Autel, résolut de faire une quête; son Altesse Celsissime M<sup>gr</sup> Dom Jacques de Hubin lui fit présent de quarante six carolins et demi; la ville et villages, la somme de huit cent et 10 fls; M<sup>rs</sup> du magistrat, la somme de treize carolins 28 sous. Qui a été fait et posé par le S<sup>r</sup> Debuissou, menuisier à Vervier.

(*Stavelot A. P.*, vol. 9, 1773, n<sup>o</sup> 3).

57. — 1781, le 9 juillet convenu avec Joseph Gérard que de ce jour en un an il aurat achevé le mosolée de S:A: défunt, parmi 26 louis vertugadins, de même que le mosolée de notre prieur défunt, parmi trois louis. Lui payé le restant des deux mosolées ce 29 mars 1788... fl. 66

(*A. E. L. Reg. ouvr.* p. 352).

#### V. — Peinture.

58. — 1712, On a acheté les 2 peintures, le Sauveur et la S<sup>te</sup> Vierge.

59. — 1746, a été achetée la peinture de notre Dame auxiliatrice.

(*Stavelot A. P.*, vol. 9, 1773, n<sup>o</sup> 3).

#### VI. — Etoffes.

60. — 1764, ou environ à ce qui m'a été dit, la même Dlle (*Marie-Françoise Malacord*) avoit fait présent de 30 escus dont on en a fait le beau surplis que nous avons vers l'an 1769.

61. — 1777, Mr Dom Placide Bellevaux, notre très zélé Pasteur, fit faire et paya l'ornement de velour noir, savoir chappe, chasuppe, et les dalmatiques, qui lui ont couté environ 536 fls, excepté que le S<sup>r</sup> Chauveheid, pour lors mambour de l'église, lui paya pour les galons des 2 dalmatiques, la somme de 166 fls. 13 pats.

62. — 1778, 8 mai. Le S<sup>r</sup> N: Chauveheid, comme mambour, hors la fabrique, a fait faire une chappe de baracan noir, les devants qui était ci devant de panne rouge noir pour les chantes pour façon, galon, toille à Liège à la sœur Sohét, béguine de St Xtophe, Cours d'ici 67 fls -1-1-

63. — 1779, au mois d'août Messieurs du Magistrat ont fait présent à la Paroisse d'un neuf Baldaquin, dont la seule boiserie a couté à Liége 20 écus, la veloure, satin, franchises, dorure et façon en tout garnis comme il se voit a couté cinq cent nonante trois fls, je dis fls 593, étant Bg<sup>tre</sup> le Sr Antoine Lemair.

64. — 1780, 27 août, j'ai païé à Mr notre R<sup>d</sup> Curé, hors des revenus de l'Eglise, 5 carolins faisant cours d'ici 110 fls pour en acheter le beau humeral blanc à fleurs, etc.

Item païé à sœur Sohét pour l'étoffe du derrier de la belle chappe, façon, fourniture du humeral, de la chappe 35 fls-4-1-. Ont été fait à Liége.

65. — 1784. La Révérende Mère Ursule, religieuse supérieure, à l'instance de Mr notre R<sup>d</sup> Curé, nous a fait présent d'un ornement garni et brodé en or, à condition qu'on lui chanterait une messe après sa mort, ce que Mr le R<sup>d</sup> Curé a concédé.

66. — 1784. On nous a fait présent pour la fête des S<sup>s</sup> Anges gardiens d'une belle chappe garni en or qui a couté douze carolins ou environs.

67. — 1786, le 15 août, M<sup>lle</sup> M. Pétronille Massange a fait présent d'une robe et jupe pour en faire deux chappes pour les chantres, et d'un louis d'or pour assister à payer la garniture.

68. — 1786. Le 26 décembre, Mr le R<sup>d</sup> Curé a donné 17 couronne pour assister à païer la chappe neuve en rouge cramoisi pour 10 1/2 aulne à 9 fl. 10 sous de Liége l'aulne ; elle monte cours d'ici à cent quarante neuf fls et 2 liards.

69. — 1789, le 25 juin, les D<sup>lles</sup> Dumez de Stavelot ont fait présent à la paroisse d'une robe et jupe dont on en a fait 3 chasuppes et un humerale.

(*Stavelot A. P.*, vol. 9, 1773 n<sup>o</sup> 3).

## VII. — Livres.

70. — 1630, le 24<sup>e</sup> juillet, Dom François Laurenty achepta les 4 grands graduels montant in albis 52 pattacons et 4

supplémens pour 4 fl. brabant; item 4 grands pseaultier et 4 antiphonnaires in albis pour 52 pattacons; la ligature des d<sup>s</sup> livres cousta 67 fl. brabant. Ce sont nos livres du chœur d'aujourd'hui. (A. E. L. *Burnenville*, t. I, n<sup>o</sup> 28, p. 557).

71. — 1680. La vefve du Sr advocat la Tour cède la bibliothèque entière de son oncle au chapitre pour un anniversaire, parmy qu'on spécifie que le capital porte 1200 francs. (A. E. L. *Burnenville*, t. I, n<sup>o</sup> 28, p. 338).

72. — 1734. Son Altesse Celsissime, Mgr Nicolas de Massin, Abbé et Prince de ce lieu, a fait présent à notre paroisse d'un beau missel avec des agraffes d'argent.

73. — 1773. le R<sup>d</sup> Sr mambour a acheté 2 neufs missels pour prix de 56 fls Liégeois. Item 2 processionels pour 5 fls. Liégeois.

74. — 1773, 6 août, il a acheté hors des rentes un neuf graduel et pour avoir fait relier deux antiphonnaires pour 31 fls; après beaucoup des recherches faites, a fait des nouveaux registres pour mettre toutes les rentes de l'église en bon ordre comme ils se voient.

(*Stavelot A. P.* vol. 9. 1773, n<sup>o</sup> 3)

#### VIII. — Cloches.

75. — 1780, 4 mars, notre cloche décimale s'est fendue au soir en annonçant le dimanche des trépassés; elle pesoit 1003 lb.; elle a été reaugmentée par la générosité de Son Altesse Mgr Dom Jacques de Hubin, abbé prince etc. de trois cents livres et quelque choses, avec sub patrocinio Dei paræ Virginis, Diviq. Remacli; refundavit Martinus Legros Malmun.

76. — 1780. Messieurs du Magistrat ayant fait faire une deuxième cloche qui a été dédiée à notre bon Patron S. Sébastien, pesante 928 livres, elle a coûté 1417 fls 9 sous.

Le 29 octobre après la g<sup>de</sup> messe paroissiale M<sup>r</sup> le R<sup>d</sup> Curé précédé de son clergé, tous en surplis, nous avons assisté au monastère à la bénédiction de nos 2 cloches scavoir de la décimale et de la 2<sup>me</sup>, qui a été faite par Son Altesse Celsissime Mgr Dom Jacques de Hubin abbé et Prince etc.

(*Stavelot A. P.* vol. 9. 1773, n<sup>o</sup> 3).

H. MASSANGE DE COLLOMBS.

## A lire

G. LAPORT. *La vie trépidante de Théroigne de Méricourt*. (Mézières, Collection des Cahiers ardennais). — Biographie du plus haut intérêt de la célèbre révolutionnaire liégeoise.

\*

\*\*

Jos. BRASSINNE. *La reliure mosane*. (Liège, Bibliophiles liégeois, 1932, in-8°). — Le savant bibliothécaire en chef de notre Université apporte aujourd'hui une nouvelle et précieuse contribution à l'histoire de la reliure dans notre région, qu'il avait déjà étudiée en 1912. Le volume qui vient de paraître comporte 80 magnifiques planches groupant 105 types judicieusement choisis. L'auteur peut, grâce à ces spécimens, nous faire connaître l'activité de plusieurs de nos ateliers monastiques du moyen âge, et nous faire admirer l'habileté et le bon goût de nos artisans du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

\*

\*\*

F. COURTOY et J. SCHMITZ. *Mémorial de l'exposition des trésors d'art*. (Namur, éditions Wesmael, 1932, in-4°). — Splendide recueil avec reproductions remarquables, où les merveilles de l'orfèvrerie médiévale du pays namurois sont décrites par deux archéologues avertis. Contribution de haute valeur pour l'histoire de notre art mosan.

\*

\*\*

Ch. DELCHEVALERIE. *Autour du Perron. Images liégeoises*. (Paris-Bruxelles, l'Eglantine, 1932, in-8°). — Ce livre n'est pas un guide à prétentions historiques et archéologiques. C'est l'œuvre d'un homme qui, aimant passionnément sa ville, veut faire partager les sentiments qu'il éprouve à son égard. Il faut le suivre dans ses pérégrinations : du haut de nos collines, au long de notre fleuve, dans les recoins de nos vieilles rues, dans le calme de nos églises, au contact de nos concitoyens, il évoque mille détails, mille souvenirs, mille traits de mœurs qui trop souvent nous échappent et qui cependant sont essentiels pour établir la vraie physiologie de notre cité et la figure caractéristique de ses habitants.

JOS MEUNIER. *Verviers la bonne ville*. (Paris-Bruxelles, l'Eglantine, 1932, in-8°). — Reconstitution du Verviers qu'ont connu les vieillards : rues et venelles telles qu'elles furent avant la disparition de leurs anciennes maisons : jeux populaires, aujourd'hui remplacés par des sports exotiques ; vie familiale paisible, langage wallon imagé d'un accent spécial, kermesses bruyantes, types pittoresques, font revivre un passé plein de charmes.

\* \*

L. LOMBARD. *La vitalité romane de Malmédy*. (Verviers, 1932, in-8°). — L'auteur établit d'abord que, de tout temps, la région malmédienne a fait partie de la Romania et a toujours eu le culte des traditions latines. Il nous montre ensuite les tentatives de germanisation poursuivies avec ténacité pendant un siècle, mais victorieusement combattues par les Pietkin, les Bragard, les Bastin et tant d'autres qui ont tenu à honneur de défendre le patrimoine de leurs ancêtres wallons.

---

## Distinction

Notre distingué confrère, M. le docteur JOS. GRENSON, qui a pris tant de part à l'organisation de l'Exposition des Beaux-Arts de 1930, a été nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

---

## Nos Excursions

Pendant le second trimestre de 1932, l'Institut archéologique a organisé les excursions suivantes : la visite des splendides collections de verrerie que notre collègue, M. Arm. Baar, a réunies en son hôtel de la rue Lebeau et dont il a fait les honneurs avec une amabilité charmante.

Le 5 mai, M. le chanoine Coenen nous a conduits dans les églises de Saint-Gilles et de Saint-Christophe et nous a donné de très intéressants détails sur l'histoire et l'architecture de ces deux monuments.

Le 23 juin, notre confrère M. Nic. François, directeur des Ateliers de Construction de la Société Cockerill, nous a servi de cicerone dans l'ancien château de plaisance des princes évêques à Seraing puis aux châteaux Antoine et d'Ordange à Jemeppe. Nous publierons prochainement une monographie de ces dernières habitations seigneuriales.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtius.

---

### Procès-verbal de la séance du 30 septembre 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Florent Pholien, président ; L. Lahaye, vice-président ; R. Tous-saint, secrétaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; G. Bonhomme, biblio-thécaire ; J. Pirlet, conservateur-adjoint, membres du bureau.

MM. F. Magnoste, P. Harsin, Chanoine Coenen, Dr Wibin, membres effectifs.

M<sup>mes</sup> Couvreur, Vander Haeghen, Ernotte-Lhoest, André, Kerkhoff ;  
M<sup>elles</sup> Janne, Will, Goderniaux, Grégoire ;

MM. Hanson, E. Gérumont, O. Wibail, J. Moreau, Dr de Bidlot, Verbeeck, P. Fincœur, J. Renaud, Defize, Delchevalerie, Durieux, Dewez, A. Piret, Collard, Canoy, J. Box, P. Laloux, A. Rolland, membres correspondants et associés.

Se sont excusés : le comte de Borchgrave d'Altena, M. Sacré et M<sup>lle</sup> Swyssen.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, lequel est approuvé sans observations.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président devant l'assemblée debout, annonce les décès survenus dans nos rangs depuis la dernière réunion. Ce sont :

MM Fernand Reuleaux, membre associé depuis 1906 ; Albert Remy, ancien notaire, membre associé depuis 1919 ; Charles Wilmart, docteur en droit, membre associé depuis 1886 et membre correspondant depuis 1914 ; enfin M. Joseph Destrée, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, membre correspondant depuis 1920.

L'Institut gardera à la mémoire de ces différentes personnes un souvenir reconnaissant.

*Communication de M. le Chanoine Coenen.* — Trois abbayes de la Sambre : Malonne, Aulne et Floreffe :

1. — MALONNE, fondée vers 650 par le prêtre irlandais saint Berthuin, s'élevait à l'origine à l'entrée du vallon qui abrite actuellement le collège des Frères des Ecoles Chrétiennes. Le peigne liturgique d'origine persane conservé au Musée Diocésain de Liège provient de la primitive église.

Après l'invasion normande de 881, les moines de Saint-Berthuin furent remplacés par des chanoines séculiers qui bâtirent au XI<sup>e</sup> siècle une église en pierres qui n'a laissé d'autres traces qu'un chapiteau cubique retrouvé par le frère Marien.

En 1147, le monastère fut occupé par des chanoines réguliers de Saint-Augustin qui bâtirent aussitôt une nouvelle église romane dont le transept existe encore. Avec le chœur et le vaisseau du XVIII<sup>e</sup> siècle il constitue l'église paroissiale tandis que l'ancien couvent a été converti en collège.

2. — AULNE. Erigée, vers 656, par les fondateurs de Lobbes, les saints Landelin et Ursmer, l'abbaye d'Aulne fut habitée d'abord par des bénédictins qui furent remplacés par des clercs en 1144. Quatre ans plus tard, saint Bernard y envoya des moines cisterciens qui devaient y rester jusqu'à la Révolution.

Après celles de Villers en Brabant, les ruines d'Aulne sont les plus imposantes du pays. Le vaisseau de l'église date de 1214, le chœur fut érigé au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et le transept, qui ravit surtout le visiteur, date de la fin de XV<sup>e</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle le monastère fut rebâti sauf l'église qui fut masquée par une façade nouvelle.

Le 14 mai 1794 le général Charbonnier bombarde l'abbaye et y brûla une bibliothèque qui passait pour la plus riche du pays. En vertu du testament du dernier abbé, Herset, les restes de l'abbaye devinrent un hospice pour les vieillards des environs. Parmi ceux qui allèrent y trouver un abri pour leurs vieux jours il y en avait plusieurs qui, dans la fameuse nuit du 14 mai, avaient figuré parmi les incendiaires de l'abbaye cistercienne. Ainsi se venge le dernier moine d'Aulne.

3. — FLOREFFE. Cette abbaye, fondée par les comtes de Namur en 1121, fut le premier établissement de saint Norbert en Belgique ; les pieux donateurs de même que leur fils Henri l'Aveugle et sa femme Agnès y sont enterrés.

L'église de 1121, devenue trop petite, fut reconstruite en 1160, et cinq ans plus tard tout le monastère fut réédifié à quelque distance du premier. Par une heureuse coïncidence, une paix fut conclue alors entre l'évêque de Liège et Henri l'Aveugle et comme gage de leur réconciliation, ils s'obligèrent à construire à frais communs l'église de Floreffe qui existe encore en partie. Telle qu'elle se présente maintenant elle renferme dans ses vieux murs les restes de six constructions successives. Le transept seul est de 1165. Le vaisseau gothique est de 1250. La tour élevée sur le croisillon Sud date de 1567. La façade peu remarquable de l'église y fut accolée par l'abbé Dartevelle (1736-1756) tandis que la décoration intérieure du XVIII<sup>e</sup> siècle est l'œuvre de l'architecte Dewez.

Monsieur le chanoine Maere nous a laissé une description détaillée de toutes ces constructions.

*Présentation de membres associés.* — Sont présentés comme membres associés :

M<sup>mes</sup> Clément Dony, 323, rue de l'Yser, Ans ;

Jos. Evrard, 40, Boulevard de la Sauvenière, Liège ;

Gaston Hardy, 186, rue Saint-Laurent, Liège ;

Delrée-Cartuyvels, 7, quai de Rome, Liège ;

Vve Albert Remy, place du Maréchal Foch, Liège ;

M<sup>lles</sup> Claire Raskin, 274, boulevard d'Avroy, Liège ;

Françoise Delattre, 70, rue Louvrex, Liège ;

Mathilde Buchet, 168, rue Henri Maus, Liège ;

Pelzer, 63, rue Louvrex, Liège ;

Jeanne Remy, 193, rue de Campine, Liège ;

Colette Anspach, 8, place Emile Dupont, Liège ;

Romain, 173, rue des Glacis, Liège ;

Jeanne Moreau, 113, rue Hoyoux, Herstal ;

MM. Edouard Davin fils, à Amay ;

Vander Haeghen, ingénieur, Villa des Griffons, à Méry-s-Ourthe ;

L. Smal, régent à l'Ecole moyenne A., rue Frédéric Nyst, 62, Liège ;

Fernand Mercenier, juge au Tribunal, rue Rioul, Huy ;

Ernest Montrieux, architecte, 16, rue Hemricourt, Liège ;

Clément Dony, 323, rue de l'Yser, Ans ;

Joseph Evrard, boulevard de la Sauvenière, 40, Liège ;

Léon Lebens, ingénieur en chef, 77, rue de l'Académie, Liège ;

Victor Poncelet, imprimeur, 1, rue Edouard Wacken, Liège ;

Paul Capelle d'Andrimont, château de Ramet, par Yvoz-Ramet ;

Deblinde, architecte, à Liège ;

*Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut : MM. Eugène Frisée, Albert Larock, Marcel Cryspeert-Mons, le docteur Louis Thiry, présentés à la dernière séance.

*Affaires diverses.* — M. Magnette demande la parole et souligne la réussite du Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique tenu en août dernier.

Il se fait l'interprète des membres présents pour exprimer ses félicitations et ses remerciements au Président de l'Institut, M. Pholien, et aux organisateurs, au travail desquels il attribue ce succès.

L'assemblée ratifie ces paroles de ses applaudissements.

M. le Président, au nom du comité organisateur, remercie à son tour M. Magnette.

M. Pirlot remet, pour le médailler, 2 médailles qui ont été données à l'Institut par l'Université de Liège : l'une frappée en mémoire de M. Mahaim par G. Petit, et l'autre destinée aux conférenciers et personnalités reçues par l'Université.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

---

## Le Congrès Archéologique et Historique de Liège 1932

Notre Institut ayant assumé l'organisation du XXIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique en 1932, c'est dans les locaux de notre Université, gracieusement mis à notre disposition, que se tinrent les assises de cette manifestation scientifique. Pour lui donner l'ampleur désirable, nous nous étions associés avec la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, la Société Libre d'Emulation et la Société des Bibliophiles liégeois. Nous avons aussi obtenu le concours de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux Arts, et du Musée de la Vie Wallonne.

Malgré les temps de crise économique que nous traversons, ce Congrès fut réussi au delà de nos espérances ; plus de sept cents adhérents s'y inscrivirent et plus de cinq cents d'entre eux suivirent assidûment ses séances ; ils venaient de Belgique, France, Grand-Duché de Luxembourg, Hollande, Etats-Unis d'Amérique, Angleterre et Allemagne. Cent trente-deux communications furent présentées et discutées dans les diverses sections de Préhistoire, Archéologie gallo-romaine et franque, Archéologie du Moyen Age, Histoire de l'Art aux temps modernes, Histoire du Moyen

Age, Histoire moderne et contemporaine, Histoire des Institutions, Histoire ecclésiastique, Histoire des dialectes régionaux, Sciences auxiliaires de l'Histoire, Musicologie, Folklore-ethnographie ; les résumés de ces communications furent publiés par les soins des secrétaires-généraux en un volume de 132 pages.

La séance d'ouverture comportait une conférence de notre grand historien M. Henri Pirenne sur « Le Conflit liégeois-bourguignon et le Perron de Liège » ; à la séance de clôture, le savant professeur M. Marcel Laurent exposa avec projections lumineuses « les Origines lointaines de l'Art Mosan ».

Outre les séances de travail, le programme avait prévu un banquet, un concert de musique ancienne, des séances de Marionnettes liégeoises au Musée de la Vie Wallonne, la visite de nos principaux musées et monuments et des excursions archéologiques qui permirent aux organisateurs de montrer à leurs hôtes les beautés artistiques de notre belle région : à Val-St-Lambert, St-Séverin en Condroz, Modave, Huy, Amay, Ramioul, Tongres, château de Hex, Berg, Sluse, Maestricht, Limbourg, Eupen, Malmédy, Stavelot, Theux. Pour chaque excursion, une plaquette-guide avait été éditée et remise à chaque congressiste dès le premier jour. Les préhistoriens firent, en plus, deux excursions avec fouilles dans la terrasse des grottes de Fond de Forêt et aux gisements campigiens des environs d'Aubel.

Des vœux furent émis dans plusieurs sections et un Bureau permanent de la Fédération fut créé au cours de la dernière séance des délégués.

Nous ne pouvons, dans cette Chronique, nous étendre comme nous le voudrions sur les détails de ce très intéressant Congrès ; nous renvoyons le lecteur aux Annales qui seront publiées dans le début de 1933 et qui formeront un fort volume illustré de plus de 500 pages.

J. D.

---

## Les de Cologne, artistes liégeois aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

L'art de l'orfèvrerie fut, au moyen âge, le monopole presque exclusif de familles patriciennes. En France, loin de déchoir, celui qui l'exerçait acquérait la noblesse. Au pays de Liège la plupart de ses adeptes appartenaient à la haute bourgeoisie. (1) C'est d'elle que sortaient, entre autres, les de Cologne qui occupaient un rang social élevé et qui s'allièrent à plusieurs reprises à des familles nobles.

Malgré l'origine étrangère que semble indiquer leur nom et pour autant qu'ils se rattachent à une même lignée, les de Cologne étaient d'ancienne souche liégeoise. En 1189 Henri de Cologne possédait, avec une dame Marthe, le droit de patronage de l'église Saint-Jean-Baptiste qu'il tenait de ses ancêtres. D'après Jean d'Outremeuse cette dame Marthe, fille de Simon Barè et de Blanche de Féronstrée, serait la seconde femme de Henri ; mais ces détails sont sujets à caution. (2)

A la même époque vivait Jean de Cologne, chanoine de Saint-Lambert. Il est témoin dans plusieurs chartes de la Cathédrale, datées de 1185, 1186 et 1187. (3)

Un Gilles, fils de Julienne de Cologne, possédait en 1236 des biens à Noduwez et à Ramilies. (4)

Dès la fin du même siècle nous rencontrons à Liège le premier artiste du même nom, connu par ses œuvres : Jean de Cologne, auteur, d'après Jean d'Outremeuse, du portail méridional de la Cathédrale Saint-Lambert, celui que l'on désigna dans la suite sous le nom de *beau portail*. (5) Peut-être faut-il l'identifier avec Jean de Cologne, *le pondeur*, qui

(1) Théod. Gobert, *Le bon métier des orfèvres de Liège*, p. 3, extrait du *Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist.*, t. XXIII, 1931.

(2) L. Lahaye, *La paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège*, dans *Bull. Soc. d'Art et d'Hist.*, t. XXII, p. 3.

(3) Bormans et Schoolmeesters, *Cart. de Saint-Lambert*, t. I., p. 104, 106, 107, 109.

(4) *Ibid.*, p. 360.

(5) S. Bormans, *Chronique de Jean d'Outremeuse*, t. V., p. 421. — Th. Gobert, *Les Rues de Liège*, t. II, p. 172.

habitait au début du XIV<sup>e</sup> siècle, dans la rue du Vert Bois, une maison contigüe à la cure de Saint-Nicolas-aux-Trez. (1)

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Godefroid de Cologne fut chanoine puis doyen de la collégiale Saint-Paul. Il mourut le 6 octobre 1353 et fut enterré dans la même église. (2)

Un Mathieu de Cologne fait relief, en 1317, d'une maison à Montegnée. C'est lui, probablement, qui en 1324 est témoin à une charte de l'église Saint-Lambert. (3)

En 1327, Pirlot de Cologne, fils de Pierre, possédait des terres à Vinalmont. (4) Je ne cite que pour mémoire Herman de Cologne, d'abord moine à Saint-Martin de Cologne, puis suffragant à Liège à partir de 1315 jusqu'à sa mort arrivée le 4 octobre 1333. Il fut enterré à l'abbaye de Saint-Jacques sous une dalle dont l'épithaphe nous a été conservée. (5)

Il avait, à Liège, un homonyme qui fut chanoine puis doyen de Saint-Pierre de 1329 à 1363. (6)

Au début du même siècle, le chapitre de Saint-Lambert comptait, parmi ses membres, un Jean de Cologne décédé avant 1324. (7)

Un Henri de Cologne, dit Hardewste, fit peu après partie du même chapitre. Il mourut le 3 mai 1360 et fut inhumé dans la cathédrale. (8)

L'auteur certain de la lignée d'orfèvres qui fait l'objet de cette notice, vivait à Liège à la même époque. Il habitait la paroisse Sainte-Foy au lieu dit *Moreavaux*, aujourd'hui Morinval, où il était voisin de Herbert de Preit, écuyer, échevin de Liège. (9) Il mourut avant 1353. Il avait épousé Catherine, fille de Gobert de Dinant, frère de Bauduin de

(1) *Ibid.*, t. IV, p. 90.

(2) *Thimister, Cart de Saint-Paul*, p. 146, 362, 366. Pouillet, *Recueil d'épithaphe de Van den Berch*, n° 296.

(3) Poncelet, *Le livre des fiefs de Liège sous Adolphe de la Marck*, p. 197. — Bormans et Schoolmeesters, *op. cit.*, t. III, p. 271.

(4) Poncelet, *op. cit.*, p. 197.

(5) Dom U. Perlière, *Les évêques auxiliaires de Liège*, p. 36.

(6) Poncelet, *Chartes de la collégiale Saint-Pierre*, p. XXXIII et LVI.

(7) Bormans et Schoolmeesters, *op. cit.*, t. III, p. 19.

(8) *Ibid.*, p. 579 et t. IV, p. 21. Pouillet, *op. cit.*, n° 123.

(9) *Relevé des droitures de la Cathédrale sur les vignobles hors les murs de Liège*, *Bul. Soc. d'Art et Hist.*, t. IX, p. 126-127. — Bormans et Schoolmeesters, *op. cit.*, t. III, p. 369.

Saint-Servais et possesseur d'un château-fort à Nandrin. Ce mariage apparentait ce Gérard de Cologne à plusieurs familles de l'aristocratie liégeoise : Gobert de Dinant avait, en effet, épousé Catherine de Bierset et, outre la femme de Gérard, il avait eu quatre filles, dont l'une était mariée au seigneur de Wierde, une autre à Winand de Falize et une autre à Wéry Frongteal, chevalier. (1)

Gérard de Cologne mourut avant sa femme et celle-ci se réallia à Stassin Drughin, de Jupille, que l'on rencontre, en 1360, en qualité d'héritier et d'exécuteur testamentaire de dame Maron de Saive.

Gérard de Cologne n'est pas désigné comme orfèvre, mais Jacques de Hemricourt qualifie comme tel son fils, Henri de Cologne. Parlant de Wautier de Moges, fils de Rauson, seigneur de Warfusée et de Henripont : *et cognoy, dit l'auteur du Miroir des Nobles, une des filles do dit Walter (elle s'appelait Oude) qui est bonne et honeiste damoysselle, mariée à Liége à maistre Henri de Cologne, l'orfèvre, qui en a planteit d'enfants, et une aultre qui at on pottier d'estain manant sor le pont d'Ilhe.* (2) Henri de Cologne occupait la propriété paternelle de Morinval. Il fut inhumé ainsi que sa femme dans l'église Sainte-Foy. Leur épitaphe, telle qu'elle est donnée par Van den Berch, fixe, par erreur, en 1400 la mort de Henri. (3) En réalité il mourut très vieux, sans doute vers la fin de l'année 1431. Le 28 octobre de cette année, il fit testament, élisant sépulture en l'église Sainte-Foy « *sous la pierre qu'il y avait fait mettre et graver* » et laissant ses biens à dame Oude, sa femme et aux enfants de Gillet, son fils, Henri, Gobert et Catherine (4). Il fonda, par le même acte, un anniversaire en la même église pour lui, sa femme et son fils Gérard. A ce testament furent présents : Henri de Termongne, seigneur de Hallen-

---

(1) Hemricourt, *Miroir des Nobles*, éd. de Bormans et Poncelet, t. I, p. 114 et 333, t. II, p. 195 et 413.

(2) Hemricourt, *op. cit.*, t. I, p. 54 et 286, t. II, p. 307.

(3) Pouillet, *op. cit.*, n° 673.

(4) *Echevins de Liège, convenances et testaments*, 1434-1436, fo 28. Henri de Cologne, fils de Gillet, épousa par contrat du 17 janvier 1436, Cathérine, fille de Hanoton de la Bressine. *Ibid.*, 1438-1439, fo 133.

das, Jean le Polain, d'Alleur, écuyer, échevin de Liège, et Wéry Frongteal, tous « cousins » du testateur.

Au commencement du XV<sup>e</sup> siècle nous trouvons, établi sur le Pont d'Île, un Gérard de Cologne, dit Gérard l'orfèvre, qui n'est pas le fils de Henri, mort dès avant 1431, tandis que notre personnage vécut au moins jusqu'en 1439, mais sans doute son cousin. Il était fils d'un Jean de Cologne qui vivait encore en 1439, et avait épousé une certaine Ysabeau. (1) Le 10 janvier 1421, Gérard maria sa fille, Aelis, à Jean Tilman de Looz-le-Château. (2) On remarque, parmi les témoins à ce mariage, outre divers personnages notables, Fastré de Ghisen, orfèvre, demeurant aussi sur le pont d'Île. Outre Aelis, Gérard eut une seconde fille, Marguerite, mariée à Jean d'Embours, changeur. Celui-ci fit testament le 18 avril 1436 et désigna comme son exécuteur « *maistre Gérard, l'orfèvre* ». (3)

Le testament de Jean de Cortis, du 22 mai 1439, (4) nous permet d'attribuer à Gérard de Cologne une œuvre probablement perdue mais dont la mention nous éclaire sur son talent artistique. Parlant de sa maison, sise en Basse Sauvenière, à l'enseigne du lévrier, le testateur ordonne qu'elle soit vendue et « *que delle argent qu'elle serat vendue, ajoute-t-il, il soit ens pris le somme pour achater VI mars d'argent et desquels VI mars je vuelle que mesdis froidmens et mambors et tantoist en fachent faire ung Saint Michel, alle maison maistre Gérard l'orfèvre, manant sur le Pont d'Isle à Liege, devant l'ileal des fevres, et avecque vuelle et ordine que le salaire delle fachon à faire le dit Saint Michiel, sains amenir de rins les VI mars d'argent, soit pris dedens le somme de ce que la maison sera vendue. Et lequel Saint Michiel ainsi fait, je lay alle dite eglise Saint-Michiel, par maniere et condition telle qu'ils ne le puissent vendre ne enwagier en manière nulle, et si ce faire voloient, dont vuelle qu'il retourne alle eglise parochiale Saint-Albert en Liege.* »

(1) *Echevins de Liège, œuvres*, R. IX, fo 79.

(2) *Ibid. Conv. et Test.*, R. II, fo 174.

(3) *Ibid.*, R. 1435-1438, fo 107.

(4) *Ibid.*, R. 1440-1443, fo 18.

Gérard de Cologne mourut peu après 1439 : le 7 mars 1442, nous retrouvons dame Isabeau, sa veuve, en différend avec Henri de Treit, de Huy, veuf de Jehenne, fille de maître Thomas de Preit, au sujet des biens meubles délaissés par la dite Jehenne. (1)

Les documents, que nous avons recueillis, ne permettent pas de rattacher d'une manière précise aux précédents, dont il était sans doute parent, l'orfèvre Hubert de Cologne qui intervient dans plusieurs documents de la même époque. Il avait épousé damoiselle Quintine, fille de Quentin de Thuin et sœur de Lucie, épouse de Jean de Huy, maître de la Cité. (2) Il eut une fille mariée à Pierre Kayne, également orfèvre. Lambert de Lantin fit un legs à leurs enfants par son testament daté du 29 mars 1452. (3) Vraisemblablement Hubert de Cologne eut un fils de même nom que lui, car dans ce document il est appelé « *le vieux* ». On peut considérer comme son frère, ou comme son proche parent, Pierre de Cologne, l'orfèvre, cité avec lui dans le testament de Gérard Champion, du 27 octobre 1439. (4) C'est peut-être à ce Pierre que le compteur de Cornillon, acquitte en 1443 le coût de la réparation d'un calice, d'un encensoir d'argent et d'un saint-Esprit pour le jour de la Pentecôte. (5)

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle vivait un Gilles de Cologne que sa qualité de propriétaire des biens de Morinval rattache aussi à la famille des orfèvres. Il avait épousé damoiselle Bertheline, fille de Willem de Herlenvaux et était parent de Gilles de Lens, maître de la cité. (6) Il fut père de Gillet, Willem, Henri et Arnoul, ce dernier cité dans le contrat de mariage de sa sœur, Catherine, avec Denis le Carpentier, du 9 décembre 1500. (7) Il eut en outre Bertheline et Isabeau laquelle épousa, par contrat du 19 janvier 1521, Henri

---

(1) *Ech. de Liège, œuvres*, R. XI, fo 178.

(2) *Ibid.*, R. IX, fo 100 et *Conv. et Test.*, 1140-1443, fo 151.

(3) *Ibid. Conv. et Test.*, 1454-1457, fo 4.

(4) *Conv. et Test.*, 1440-1443, fo 27.

(5) *Abbaye de Cornillon Comptes de 1442-1444*, 2<sup>e</sup> partie, fo 9, cfr. *Echevins de Liège, œuvres*, R. 1482, fo 47.

(6) *Ibid.*, R. 1481, fo 328, 1494, fo 247, 1492, fo 96.

(7) *Ibid.*, *Conv. et Test.*, 1498-1505, 305<sup>oo</sup>.

Goddard, de Liège, fils de Jacques, propriétaire de la maison dite du Paradis. (1)

Gilles de Cologne fit testament avec sa femme le 14 mars 1528 dans sa maison de Morinval. (2) Il avait marié peu auparavant son fils, Arnoul à Pirette de Noville, veuve de Pascal de Hodeige, tanneur. (3)

Un de Cologne, mieux connu, vivait à la même époque ; il s'appelait Collard et était chambellan et secrétaire des échevins de Liège. (4) On ignore le nom de son père ; sa mère s'appelait Jeanne de Baugnée. Collard de Cologne possédait avant 1468 une maison rue des Carmes. Il fit relief de son emplacement le 9 décembre 1479, la maison ayant été détruite lors du sac de Liège. C'est là probablement que son infortunée mère fut massacrée par les soldats du Téméraire en 1468, comme nous l'apprend un acte de 1481. Collard de Cologne avait épousé Mentelette, dont il eut trois enfants : Jean, Maroie, mariée à Jean Moreal, (5) et Jeanne qui épousa Raes de Laminne. Ces enfants vendirent, en 1505, la maison où avait résidé leur mère « seante à l'opposite de Blocque (en Vinâve d'Ile) à Liège, joindant vers les Prêcheurs alle maison du Champion ».

Jean de Cologne — probablement le fils de Collard — devait continuer, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la tradition artistique de la famille. Je le rencontre à Huy, en 1475, qualifié « Verrier » et vendant à Jean Sibile, *pondeur*, deux maisons en cette ville. (6) Rappelons que Pierre de Cologne possédait, au siècle précédent, des biens dans la région hutoise. Il y a de bonnes raisons de croire que c'est lui encore qui, sous le nom de maître *Jehan le Pondeur*, vend à Thomas

(1) *Ibid.*, 1521-1529, fo 18.

(2) *Ibid.*, 1528-1530, fo 90.

(3) *Ibid.*, fo 326.

(4) de Borman, *Les Echevins de Liège*, T. 1, p. 528. *Ech. de Liège, œuvres 1478*, fo 222 ; 1479, fo 133, 1481, fo 348, 400. M. J. Breuer, dans une note sur l'orfèvrerie mosane au XV<sup>e</sup> siècle. (*Leodium*, 1924, p. 69), révèle le nom et des œuvres de Collard et de Léon de Cologne, orfèvres. Ce dernier résidait à Maestricht. Mes recherches ne m'ont rien appris sur leur parenté éventuelle avec ceux de Liège.

(5) *Echev. de Liège, Conv. et Test.*, 1505-1511, fo 31.

(6) *Huy, œuvres 1473-1477*, fo 236 vo.

Minsis, le 21 janvier 1516, (1) la maison sur le Pont d'Île, qu'habitait, nous l'avons vu, l'orfèvre Gérard de Cologne. Jean de Cologne est l'auteur du grand vitrail éclairant actuellement le bras gauche du transept de la Cathédrale Saint-Paul. (2) Cette œuvre magnifique est due à la munificence de Léon d'Oultre de Hondscote, successivement chanoine de Rolduc, de Saint-Pierre à Liège, tréfoncier de Saint-Lambert, puis prévôt de Saint-Paul (1519), mort le 17 décembre 1530. (3)

Le sujet principal du vitrail est le couronnement de la Sainte Vierge, patronne de l'église, par les trois personnes divines. Cette scène est entourée d'une gloire d'anges et des emblèmes des quatre évangélistes. En haut le Père Éternel trône, ceint d'une tiare et portant un sceptre ; en face de lui, le Christ ; tous deux tiennent une couronne au dessus de la Vierge à genoux. En arrière se voit le trône du Saint Esprit ; en triple cercle, les médaillons des évangélistes, de saint Pierre et de saint Paul ; deux banderoles les entourent portant, l'une : SANCTUS PAULUS : PLAUDITE DOMINUM, l'autre : LAUDATE DOMINUM DE COELIS. Autour de tous ces personnages des anges déploient des banderoles sur lesquelles on lit, à gauche : LAUDATE (Dominum) OMNIS TERRA ; à droite : SERVITE DOMINUM IN LAETITIA. Un ange touche de l'orgue, un autre actionne le soufflet. Un calice, surmonté d'une hostie, est entouré d'une gloire et de six anges dont les uns jouent de divers instruments de musique, tandis que les autres chantent : TE DEUM LAUDAMUS, TE DOMINUM CONFITEMUR ; TE AETERNUM PATREM OMNIS TERRA VENERATUR. D'autres anges encore déploient une banderole avec l'inscription : JUBILATE DEO OMNIS TERRA ; SERVITE DOMINO IN LAETITIA.

La partie inférieure représente, à droite, la Synagogue, figurée par une reine aux yeux bandés, tenant d'une main le sceptre et, de l'autre, les tables de la Loi. A gauche,

(1) *Ech. de Liège, œuvres.*

(2) *Bul. Inst. Arch. Liég.*, T. VII, p. 192. — G. Francotte dans *Conférences de la Soc. d'Art et d'Hist.*, 1888, p. 112. — F. Gobert, *Les rues de Liège*, t. III, p. 88 et t. IV, p. 73.

(3) de Theux. *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. II, p. 348.

l'Eglise chrétienne, sous la forme d'une jeune femme, le front couronné, les épaules couvertes d'un manteau royal, tenant d'une main une bannière et, de l'autre, une hostie. Entre ces deux personnages, deux prédicateurs en chaire annoncent l'un, la loi ancienne, l'autre la loi nouvelle. En dessous, le vitrail se divise en deux portiques de style renaissance avec, en dessous, les armoiries du donateur : d'hermine au chevron de gueule, chargé de trois besans d'or, et la date du chef-d'œuvre : 1530.

La famille de Cologne se perpétua à Liège aux siècles suivants ; mais il semble que l'auteur du vitrail de Saint-Paul ait été le dernier de sa lignée à maintenir une tradition artistique dont la durée et l'éclat m'ont paru dignes d'être signalés.

Jean VERNAUX.

---

### Sceau de l'ancienne paroisse Saint-Adalbert à Liège

Le sceau que nous publions est celui de l'ancienne paroisse de Saint-Adalbert à Liège.



La matrice en cuivre de forme ronde (44 m/m de diamètre) repose dans les collections de notre Musée Archéologique. Elle date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le champ, saint Adalbert est représenté coiffé de la mitre, tenant dans la main droite la crosse et dans la gauche le glaive, symbole du martyr ; il

est revêtu d'une courte chape. La légende circulaire se lit : S. ADALBERTE :- ORA PRO NOBIS.

La gravure simple et sobre dénote le travail d'un artiste consciencieux et habile.

Ce fut Notger qui édifia l'église Saint-Adalbert et l'érigea en paroisse pour le quartier de l'île, à côté de l'église de Notre Dame aux Fonts qui était celle de la Cité. G. Kurth nous apprend dans son *Histoire de Notger de Liège*, qu'après avoir ajouté à la Cité le vaste quartier de l'île, l'illustre évêque voulut donner à ce quartier les prérogatives de la Cité et c'est pourquoi, y érigeant une paroisse, il la dota de fonts baptismaux. Il répondait ainsi à un véritable besoin car il avait entouré la Cité de remparts et l'île restait en dehors de l'enceinte ; les communications de ses habitants avec l'église mère en devenaient plus difficiles ; à certaines heures, elles étaient presque impossibles, rien d'étonnant donc que l'évêque ait voulu permettre à la population d'avoir toujours à sa disposition les secours religieux (1).

Notger plaça le nouveau temple sous le vocable de saint Adalbert, évêque de Prague, qui venait de recueillir les palmes du martyre en Prusse (997), en mémoire de la grande amitié dont il s'était lié avec Adalbert pendant son séjour à Rome en 996 (2). Adalbert fut canonisé à Rome le 29 juin 999, l'édification du nouveau temple doit donc être postérieure à cette date.

L'église Saint-Adalbert s'élevait non loin de la collégiale Saint-Jean, à l'emplacement actuel de la rue Laruelle. Le chapitre canonical était collateur de la cure. Le temple dut être rebâti au XV<sup>e</sup> siècle (3). Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, pendant une dizaine d'années (1750 à 1760), les chanoines de Saint-Jean, chassés de leur collégiale par le lamentable état de celle-ci qui menaçait ruine et dut être abattue pour être reconstruite (sauf la tour), vinrent y célébrer leurs offices (4).

La capitation de 1736 nous révèle qu'en cette année la population de la paroisse s'élevait à 758 âmes.

Fermée lors de la révolution française puis transformée en écurie, l'église fut réouverte au culte, la tourmente passée.

(1) L. Lahaye, *Les Paroisses de Liège*. Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, t. XLVI p. 28.

(2) G. Kurth, *Notger de Liège*, t. I p. 165.

(3) Th. Gobert, *Les Rues de Liège, St-Adalbert*.

(4) L. Lahaye, *Inventaire des chartes de St-Jean*, t. I p. X.

Bien que le siège de la paroisse ait été transféré en 1803, après le concordat, à Saint-Jean-Evangéliste, les offices y furent encore célébrés jusqu'au 10 août 1809 (1). Elle fut alors livrée à la pioche des démolisseurs, sur décision du conseil de la fabrique de Saint-Jean.

Jules PIRLET.

---

## Le Pont des Arches

### A propos de la date de sa reconstruction au XV<sup>e</sup> siècle

“ Ce fut l'occasion d'une grande festivité que la pose de la première pierre. On y procéda la veille, au soir, de la fête de l'Assomption, en l'année 1424. „ Voilà ce que nous apprend Th. Gobert dans son œuvre monumentale, *la Cité de Liège*, en se basant sur un mémoire de 1663 : *Moyens et conditions à redresser le pont des Arches*. En note, il ajoute : « *La Grande Chronique belge* indique, erronément sans doute, l'année 1434 comme celle en laquelle le pont a été entrepris. » (2)

La *Chronique* en question a été publiée à Francfort en 1654. J'ignore sur quoi se base M. Gobert pour préférer la donnée chronologique du Mémoire à celle de la *Chronique* : cette préférence s'explique probablement par le caractère local de la première source, imprimée à Liège.

La question ne me paraît pas définitivement tranchée ; il n'est donc pas inutile, me semble-t-il, de verser au débat une nouvelle donnée chronologique, *contemporaine* de l'évènement, perdue dans un recueil vieilli, que les historiens liégeois n'ont guère d'intérêt à feuilleter.

Durant la première moitié du quinzième siècle, un pèlerin des Flandres vint dans nos contrées pour y vénérer les reliques conservées entre autres à Maestricht, à Aix-la-Chapelle et à Cologne. A son retour, il passa par Liège où il admira le Pont des Arches, qu'on était en train de construire par Huy, Namur et Nivelles, et parvint ainsi à Grammont, son point de départ.

(1) Th. Gobert, op. cit.

(2) Gobert, Th., *Liège à travers les âges*, V, p. 23 et note 5. Liège 1928.

Voici ce que, dans son *Diarium*, le pieux voyageur a inscrit par rapport au Pont des Arches :

« Te Ludeke maecte men een brugghe van VIII aerken, daeraf dat tusschen elker aerken d'water es breedt LX voete, in't jaer XIV<sup>e</sup> ende XXXIII. » (1)

Donc, d'après cette nouvelle source d'information, bien plus ancienne que les deux autres, contemporaine même de la reconstruction, celle-ci aurait commencé en 1433, d'où on pourrait inférer que *La Grande Chronique belge* ne s'est, sans doute, pas trompée autant que le croyait le savant historien des *Rues de Liège*. Quoi qu'il en soit, le vieux texte flamand, probablement inconnu à nos archéologues, méritait, à mon avis, d'être reproduit dans une revue liégeoise. Je suis heureux que la direction de la *Chronique* partage cette manière de voir.

Jean GESSLER. Louvain.

---

### Le château d'Ordange, à Jemeppe

Le château d'Ordange, que nous avons visité dans une de nos dernières excursions, fut vraisemblablement bâti au commencement du XV<sup>e</sup> siècle par un descendant du chevalier Antoine de Gemeppe.

Il souffrit beaucoup du passage des troupes de Charles le Téméraire en 1468. Il fut pillé, incendié et rasé en grande partie au cours des luttes acharnées auxquelles se livrèrent les de Hornes et les de la Marck, de 1470 à 1492, pour la conquête du pouvoir.

« Relevé tant bien que mal de ses ruines, il passa, en 1520, en la possession du bon métier des Cuveliers de Liège. Ce château, après avoir appartenu longtemps à la famille de Reepen, dont il porte le nom, est passé dans la maison de M. Fourneau ; sa petite-fille le possède actuellement. » (2)

Il subit de nombreux aménagements qui constituèrent, pendant longtemps, de désagréables anachronismes.

---

(1) Publié, d'après l'original, conservé à la Bibliothèque Royale, par J. F. Willems, dans son *Belgisch Museum*, III (1839), p. 410.

(2) Saumery, *Délices du Pays de Liège*.

Les propriétaires actuels l'ont fait restaurer de façon très intelligente et ont restitué, à chacune de ses parties, leur caractère archéologique particulier.



Le porche d'entrée est précédé d'un pont en pierre qui a remplacé l'ancien pont-levis. Il est flanqué de deux tours rondes et basses recouvertes d'un enduit rouge propre à la région et sous lequel s'aperçoit l'appareillage en moëllons.

Ces tours sont surmontées d'un toit aigu que couronne un clocheton.

Le porche présente, dans son appareillage, une pierre de taille marquée de l'armoirie du prince-évêque de Groesbeek.

Du côté de l'entrée, on remarque encore dans la muraille une ouverture destinée à recevoir les chaînes servant à mouvoir le pont-levis.

L'ancienne chapelle castrale était établie à droite du porche. Elle présente une ample cheminée Louis XIV garnie de ses ustensiles inséparables : chenets, landiers, crémaillère, etc., et surmontée d'une mouluration du même style, qui était autrefois rehaussée de dorures. Les murs ont été dégarnis des papiers de tentures qui masquaient leur décor. L'épaisse gaine de plâtras, qui emprisonnait d'imposantes poutres de plafond, a disparu et le foyer qui

avait été comblé progressivement de manière à diminuer la perte de chaleur, a été rétabli dans son état primitif. Le petit sanctuaire possède une partie de lutrin qui porte la date 1567, un prie-dieu, des stalles Louis XIV, un lustre en cuivre massif et des crucifix.



La sacristie attenante est ornée de peintures à fresques représentant des volutes, des cornes d'abondance d'un dessin assez naïf et un écusson portant 3 tulipes, 3 fleurs de lis, une charrue et un canard. Ces ornements surmontent d'une part, une cheminée et d'autre part, une espèce d'enfoncement dans la muraille ayant servi d'armoire.

La partie de la construction, qui se trouve à gauche du porche, comprend une magnifique cuisine Renaissance avec deux annexes : lavoir et vestiaire et une petite salle à manger établie dans l'une des tours.

La cour est ornée d'un joli bassin de construction récente, cantonné par des statuette symbolisant les quatre saisons et animé par des plantes aquatiques et des poissons rouges.

Le corps de logis, comprenant hall, salle à manger et salon, reçoit à profusion l'air et la lumière par de grandes baies. La façade orientale porte le millésime 1643 en fers d'ancrage. La partie supérieure des murailles offre un ornement spécifiquement régional formé à l'aide de briques mises sur champ. Le toit est très aigu ; il est surmonté d'un clocheton fait d'une girouette et abritant une cloche qui fut fondue, en 1660, pour le baron de Bocholtz-Oreye, en l'honneur de sa mère.

La façade occidentale est plus récente encore, si nous en jugeons par la date figurant sur l'écusson qui orne le linteau de la porte.



La salle à manger, avec son plafond à rosaces et à guirlandes Louis XVI, correspond à cette époque, de même que la cheminée.



Pour rester conforme à l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette pièce a été meublée dans le style Louis XV ; table, commode, buffet, tandis que le salon est réservé au Régence liégeois avec quelques spécimens remarquables notamment une garde-robe servant de bibliothèque très richement sculptée ainsi qu'un divan, un bureau

cordonné et deux commodes dans le même style et recouverts de leur beau vernis rouge, enfin une belle cheminée à guirlandes Louis XVI.

Le mobilier du hall est en style Renaissance : table à balustres, coffre, crédence, scriban.

La cuisine où le zèle pieux des restaurateurs a eu un vaste champ d'action, constitue un ensemble d'une poésie archaïque très intense. L'éclat joyeux des cuivres et des étains s'harmonise à merveille avec la chaude coloration des vieilles poutres. Le fourneau s'encastre dans une ample cheminée aux briques émaillées.

La petite salle à manger contiguë enclôt dans ses murailles aux moëllons jaunâtres, quelques objets présentant un haut intérêt artistique : une cheminée gothique du style le plus pur, un panneau de bois à parchemins du même style et un lustre formé de deux bois de cerfs opposés à une figure d'ange portant les traces de l'ancienne polychromie.

Le vestiaire est orné d'une cheminée Renaissance en pierre de taille.

Le gracieux castel est entouré d'un jardin à la française, avec pavillon bleu, allées rectilignes, statues et corbeilles fleuries, qui lui forme un cadre charmant.

F. B.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.



Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtius.

### Procès-verbal de la séance du 28 octobre 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Florent Pholien, président.

Sont présents :

MM. Florent Pholien, président ; L. Lahaye, vice-président ; R. Tous-saint, secrétaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; M<sup>lle</sup> Van Heule, conser-vateur ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; F. Sacré-Turin, trésorier ; J. Ser-vaïs, conservateur honoraire ; J. Pirlet, conservateur-adjoint, membres du bureau.

MM. le comte J. de Borchgrave d'Altena, Dr Wibin, chanoine Coenen, membres effectifs.

M<sup>mes</sup> J. Van der Haeghen, Kerkhoff, Ansiaux ;

M<sup>lles</sup> Legraye, J. Moreau, L. Grégoire, M. Janne ;

MM. G. Lajot, T. de Lame, I. Lamoureux, O. Wibail, H. Dewé, H. George, P. Fincoeur, P. Collard, abbé Ansiaux, J. Jowa, Falise, F. Louis, Canoy, Ch. Dejace, L. Dumont, A. Mons, R. Janne, G. Remy, E. Gémont, de Froidcourt, A. Defize, A. Pirlet, membres correspon-dants ou associés.

Se sont excusés : Mme Ophoven, MM. Delchevalerie, Peny et Ghilain.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de septembre, lequel est approuvé sans observations.

M. le secrétaire donne lecture des différentes pièces de la correspondance reçue pendant le mois en cours : lettres de remerciements de membres récemment admis ; lettre de M. Ch. Delchevalerie regrettant d'être empêché d'assister à nos séances, par le cours qu'il donne à la même heure à l'Académie des Beaux Arts.

3. *Communication de M. le comte J. de Borchgrave d'Altena* (avec projections) : « Quelques œuvres d'art peu connues conservées au pays Mosan ».

M. de Borchgrave fait défiler sur l'écran et commente diverses œuvres, inédite ou peu connues, de sculpture et d'orfèvrerie mosane.

M. le président félicite M. de Borchgrave de cet exposé et le remercie du dévouement avec lequel il se dépense pour nos causeries et nos excursions.

4. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés :

Mme Alfred Defize, 10, Thier de la Fontaine, Liège ;

Mlle Fernande Maricq, régente, 23, rue des Eglantiers, Liège ;

» Lucy Van Heule, artiste peintre, 8, rue de Chaudfontaine, Liège.

*Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés :

Mmes Delrée-Cartuyvels, C. Dony, J. Evrard, G. Hardy, Ve A. Remy ;

Mlles C. Anspach, M. Buchet, F. Delattre, J. Moreau, Pelzer, C. Raskin, J. Remy, Romain ;

MM. C. Anspach, P. Capelle-d'Andrimont, E. Davin, Deblens, C. Dony, J. Evrard, L. Lebens, F. Mercenier, E. Montieux, V. Poncelet, L. Smal, présentés à la dernière séance.

*Affaires diverses.* — M. le président a appris avec plaisir que trois dames, membres de notre Société, ont subi avec succès leurs examens au cours d'Histoire de l'Art et d'Archéologie à l'Université.

Ce sont :

Mesdemoiselles Maria Louis et Yolande Dumont, nommées Docteurs, et Mademoiselle Hélène Danthine, nommée Licenciée.

Au nom de l'Institut, le président adresse de vives félicitations aux trois lauréates et émet le vœu de les voir apporter leur collaboration à nos publications et conférences.

Cette information est soulignée par les applaudissements de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h.

### Procès-verbal de la séance du 25 novembre 1932

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Florent Pholien, Président.

Sont présents :

MM. Florent Pholien, président ; L. Lahaye, vice-président ; R. Tous-saint, secrétaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; M<sup>lle</sup> Van Heule, conser-vateur ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; F. Sacré-Turin, trésorier ; J. Ser-vais, conservateur honoraire ; J. Pirllet, baron de Sélys Longchamps, conservateurs-adjoints, membres du bureau.

MM. le chanoine Coenen, P. Harsin, Peny, D<sup>r</sup> Wibin, D<sup>r</sup> H. Davin, Ch. Fraipont, membres effectifs.

M<sup>mes</sup> G. Hardy, C. Ophoven, J. Couvreur, Z. d'Heur ;

M<sup>lles</sup> N. Bonjour, N. Legraye, M. Legraye, L. Grégoire, J. Moreau, L. Swyssen, J. Ladmirant, Godernianx, L. Beck, M. Louis, Debougnot ;

MM. Dieudonné, A. Macar, Canoy, L. Lebens, I. Lamoureux, Plom-deur, baron J. de Bonhomme, H. George, O. Wibail, F. Louis, P. Fin-coeur, Boniver, Falise, J. Puraye, G. Nicolas, D<sup>r</sup> Hardy, L. Dumont, E. Poncelet, Dohmen, membres associés ou correspondants.

S'est excusé : M. Jean Haust.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, lequel est approuvé sans observations.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président, devant l'assemblée debout, rend hommage à la mémoire de deux de nos membres décédés : M. Félix Putzeys, professeur émérite à l'Université, et membre associé depuis 1919, et M. Ernest Mawet, avocat, membre associé depuis 1910.

3. *Communication de M<sup>lle</sup> Maria Louis.* — « Une visite aux ateliers du Grand-Pressigny » (Indre et Loire, France) (avec projections lumi-neuses).

M<sup>lle</sup> Louis communique les observations faites lors d'un voyage d'étude, en septembre dernier, aux ateliers du Grand-Pressigny.

Pendant cinq jours, M. Hamal-Nandrin et M. Lucien Rousseau, membres de la Société préhistorique française, y ont entrepris plusieurs fouilles.

Il a pu être constaté, par la grande quantité de nucléus recueillis, que les ateliers du Grand-Pressigny étaient surtout des tailleries de lames. Effectivement il n'a pas été trouvé d'instruments dans ces ateliers ; ils n'ont donné que des nucléus, des lames et fragments de lames et énormément de déchets. De plus, il a été remarqué que certains ateliers y ont encore été en pleine activité aux premiers âges des métaux.

M. le président félicite et remercie vivement M<sup>lle</sup> Louis de cette inté-ressante communication.

4. *Présentation de membres effectif et associés.* — M. Pierre Laloux est présenté comme membre effectif.

Sont présentés en qualité de membres associés :

- M<sup>lle</sup> Nelly Bonjour, rue Thier de la Fontaine, 6, à Liège ;
- M. Norbert Sinnen de Tiège, 5, rue du Vertbois, Liège ;
- M. le chevalier Philippe de Schaetzen, à Tongres ;
- M<sup>me</sup> Julien Beer-Cousin, 59, quai des Carmes, Jemeppe s/M. ;
- M. Julien Beer-Cousin, 59, quai des Carmes, Jemeppe s/M. ;
- M. Jean Dohmen, artiste-peintre, rue Reynier, 44, Liège ;
- M. Léon Jadoul, Ingénieur, à St-Trond ;
- M<sup>me</sup> Ve Julien Delaite, 13, rue Hors-Château, Liège ;
- M. Victor Deliège, assureur, rue des Médecins, Herstal ;
- M<sup>lle</sup> Marguerite Dounen, 48, rue Souverain Pont, Liège.

5. *Election de membres associés.* — Sont élus en qualité de membres associés :

M<sup>me</sup> Alfred Defize, M<sup>lle</sup> Fernande Maricq, M<sup>lle</sup> Lucy Van Heule, présentées à la dernière séance.

6 *Affaires diverses.* — M. le notaire Pirlet signale que M. A.E. Cahen, expert numismate à Francfort, mettra en vente le 14 décembre, une collection de monnaies anciennes parmi lesquelles figure un denier carolingien, connu seulement par l'exemplaire du Cabinet de France.

Cette pièce, estimée 400 R. M., intéresse notre région et devrait figurer dans notre médailler.

Il est décidé, à cet effet, de demander à l'Administration Communale une somme de 2000 frs montant du subside annuel de 1932, mis à notre disposition et non encore utilisé ; le surplus du prix d'achat serait demandé sur le subside de 1933.

M. le professeur Harsin dépose, sur le bureau de l'Institut, un travail de M. Verlinden, professeur à l'Université de Louvain, sur « l'Organisation du travail et de la production, à Thuin, du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle. Ce travail sera examiné par la commission des publications, en vue de son insertion dans notre Bulletin.

M. Jean Haust, a remis, à notre président, pour la bibliothèque de l'I. A. L., une brochure constituant le II<sup>e</sup> fascicule de son « Dictionnaire Liégeois », dont le 12<sup>e</sup> et dernier fascicule paraîtra fin décembre. M. le président, a remercié notre confrère de son obligeance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

### **Procès-verbal de la séance du 30 décembre 1932**

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Florent Pholien, président.

Sont présents :

MM. Florent Pholien, président ; L. Lahaye, vice-président ; R. Tous-saint, secrétaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; J. Servais, conservateur honoraire ; M<sup>lle</sup> Van Heule, conservateur ; G. Bonhomme, bibliothé-caire ; F. Sacré-Turin, trésorier ; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint, membres du bureau.

MM. G. Ghilain, P. Harsin, Léon Halkin, Dr Wibin, membres effectifs.

M<sup>me</sup> Ansiaux ;

M<sup>lles</sup> M. Louis, H. Danthine, Ladmirant ;

MM. Boniver, I. Lamoureux, E. Jamin, Lescrenier, E. Henroz, A. Piret, R. Janne, P. Laloux, Abbé Ansiaux, G. Remy, A. Mons, A. Dieudonné, L. E. Halkin, membres correspondants et associés.

Se sont excusés : MM. Pirlet et Magnette.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre, lequel est approuvé sans observations

Devant l'assemblée debout, M. le président rend hommage à la mémoire de M. le docteur Grenson, récemment décédé, et rappelle les nombreux services que le regretté défunt a rendus à la Société.

M. le président propose à l'assemblée d'appeler à la vice-présidence de l'Institut M. Armand Baar.

Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

M. Arm. Baar remercie l'Assemblée de la marque de confiance qui lui est accordée.

#### *4. Renouveaulement du Bureau, du Conseil et des Commissions. —*

M. Pholien, au moment de quitter le siège présidentiel, souhaite la bienvenue à son successeur M. L. Lahaye, dont il retrace la carrière. Il se dit heureux de remettre les destinées de l'Institut en d'aussi bonnes mains.

Il remercie ensuite les membres du Bureau pour l'aide qu'ils lui ont apportée dans l'exécution de son mandat, de même que les différents organisateurs du Congrès.

Il rend également hommage à M. Jean Servais qui a sollicité sa mise à la retraite et a été nommé, à la demande de l'Institut, conservateur honoraire.

M. Lahaye, à son tour, rend hommage à l'activité débordante dont M. Pholien a fait preuve pendant ses années de présidence ; il rappelle ses nombreuses initiatives personnelles, principalement la mise sur pied des leçons de vulgarisation, l'organisation des excursions, des causeries dominicales, enfin et surtout l'organisation du 19<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, qui a obtenu un succès réellement inespéré.

Ces paroles sont soulignées des applaudissements de l'assemblée.

A l'unanimité sont réélus et élus :

Secrétaire : M. Robert Toussaint ;

Secrétaire-adjoint : M. Jules Dumont ;

Trésorier : M. Fernand Sacré-Turin ;

Bibliothécaire : M. Georges Bonhomme ;

Bibliothécaire-adjoint : M. J. Lurquin ;

Conservateurs-adjoints : MM. J. Hamal-Nandrin, le baron Maurice de Selys-Longchamps, Florent Pholien, le comte Joseph de Borchgrave d'Altena et Jules Pirlet.

Conseillers : MM. Louis de Buggenoms, Théodore Gobert, Marcel de Puydt, Léon Halkin, Félix Magnette.

Commissions : Les différentes commissions sont ainsi constituées :

1) Commission des publications : MM. Lahaye, directeur, Magnette, Fairon, Gobert et Poncelet, membres.

2) Commission des fouilles : MM. Hamal-Nandrin, Servais, Fraipont, Wibin, Davin et M<sup>lle</sup> Van Heule.

3) Commission des achats : MM. Baar, Sacré, Servais, Ghinet et Petit.

4) Commission de vérification du Musée : MM. de Selys, Pirlet.

5) Commission de vérification de la Bibliothèque : MM. le chanoine Coenen, baron de Crassier et Magnette.

6) Commission de vérification des comptes : MM. Peny, Ghilain et Dieudonné.

7) Commission des excursions : MM. Pholien, chanoine Coenen, Magnette, Dumont, comte de Borchgrave d'Altena et Sacré-Turin.

8) Commission des conférences et causeries : MM. Pholien, Fraipont, Magnette, Servais et Toussaint.

5. *Présentation de membres correspondants et associés.* — Est présenté en qualité de membre correspondant : M. Jean Yernaux, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, 41, avenue du Luxembourg, Liège.

Sont présentés en qualité de membres associés :

M. et M<sup>me</sup> Raepsaet, 18, rue Charles Morren, Liège ;

M. le docteur Paul Van Goidsnoen, 43, rue de la Casquette, Liège ;

M<sup>lle</sup> Suzanne Leclercq, docteur en Sciences, assistante à l'Université, 96, rue de Hesbaye, Liège.

6. *Election de membres effectif et associés.* — Est élu en qualité de membre effectif : M. Pierre Laloux.

Sont élus en qualité de membres associés : M<sup>mes</sup> Ve Julien Delaite, Beer-Cousin ; M<sup>lles</sup> Nelly Bonjour, Marguerite Dounen ; MM. Victor Delième, Léon Jadoul, Jean Dohmen, Julien Beer-Cousin, le chevalier Philippe de Schaetzen, Norbert Sinnen de Tiège, présentés à la séance précédente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

---

## Avis important

Le trésorier de l'Institut mettra prochainement en recouvrement les quittances des membres. Ceux-ci sont instamment priés, pour éviter des frais et du travail, à virer au plus tôt, le montant de l'annuité, soit 30 francs, au compte chèques postaux n° 12580 (Institut Archéologique Liégeois).

---

### Peintres Verriers Liégeois aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

Au cours d'une conférence faite en 1888, par M. Gustave Francotte, aux membres de la Société d'Art et d'Histoire, ayant pour sujet les « Vitraux », (1) l'éminent conférencier déplorait la perte des nombreux vitraux qui avait dû certainement exister dans les églises, chapelles et couvents de Liège, avant 1530, date du plus ancien vitrail existant encore (il se trouve dans le transept sud de la Cathédrale St-Paul) et, il se demandait si, à un moment donné, il y avait eu à Liège des peintres sur verre et si, à cette époque reculée, une école liégeoise de peintres verriers avait été formée.

Des recherches, faites aux Archives de l'Etat, à Liège, nous ont fait découvrir, dans les registres aux comptes de l'abbaye du Val-St-Lambert, des renseignements permettant de répondre affirmativement à la première question.

En effet, la lecture de ces livres nous apprend qu'en 1357, le monastère, pourvoyant aux vitraux nécessités par l'agrandissement de son église, chargea « Johan Perkos de Liège et Johan, fils de Johan de Reims, chapelain de St-Lambert » d'effectuer deux verrières dans le mur vers Meuse de l'édifice agrandi. (2)

Les renseignements y relatifs ne sont guère importants : ils se bornent à faire connaître la date du placement, les personnages représentés et le coût des travaux.

(1) Gustave Francotte, *Conférences de la S. A. et H.*, 1888.

(2) Archives du Val St-Lambert. Reg. 293, p. I v<sup>o</sup>. Voir annexe. Dans ce registre, à la même page, se trouve cité un « Abiers Dars » au sujet d'une verrière faite en 1352 ; la mention ne permet pas de conclure qu'il était peintre. Voir la citation en annexe.

Mais si, pour cette époque, les moines sont avarés de détails, il n'en est plus de même lorsqu'ils font exécuter, en 1452, une nouvelle verrière dans le chœur de leur temple. En effet, ils vont, dans leurs registres, transcrire tous les contrats qu'ils ont passés avec les artisans appelés à travailler à la verrière, et tenir un compte détaillé des journées faites par le peintre verrier et son aide et des sommes dépensées, tant en main d'œuvre qu'en matières nécessaires à la confection du vitrail, de telle sorte qu'il est possible d'établir le coût total du travail.

L'église venait à peine d'être achevée, c'était en 1428, quand, en 1452, le couvent décidait de modifier la verrière derrière le grand autel et chargeait Gilles de Bawegnées, maçon, citain de Liège, d'en exécuter le chassis et son embrasure, tandis que Servais de Rosut, le charpentier, était chargé de dresser les échafaudages nécessaires. (1) Ce travail est d'importance, car ce n'est que le 24 février 1455 que Johan Naize, peintre verrier, accepte d'exécuter le vitrail à la demande du monastère.

Par l'acte de cette date, le peintre et son valet travailleront à journée; le valet sera capable d'aider efficacement son maître dans son art; leur salaire sera respectivement de 3 l. et 2 l. 10 s. par jour de travail; l'abbaye fournira toutes les matières nécessaires à l'artiste pour l'exécution du vitrail. (2) Et nous voyons, alors, Johan Naize et son valet Hankien commencer leur œuvre le 19 Avril 1455, pour ne la terminer que le 4 Octobre 1456, le travail ayant été interrompu pendant l'hiver.

Un compte du 5 juillet 1456 établit que le nombre de journées faites par le peintre et son aide s'élève à 341 dont 169 par Johan Naize.

Il comporte, en plus, les sommes dépensées pour le transport des premiers verres et l'apprêt des couleurs. (3) Un autre (de 1455) détaille celles déboursées pour l'achat des verres, des couleurs, de l'huile et de l'étain. (4)

(1) Archives du Val St-Lambert. Reg. 309, p. 24 v<sup>o</sup> et 25.

(2)       »                               »               Reg. 310.

(3) Archives du Val St-Lambert. Reg. 309, p. 80.

(4)       »                               »               Reg. 309, p. 67 v<sup>o</sup>.

Cette nomenclature montre que les verres de couleur viennent de Cologne, via Maestricht probablement, ainsi que certaines couleurs et l'huile à y incorporer. Enfin un relevé, fait en 1459, donne les quantités de plomb et de soudure utilisées pour l'assemblage des verres peints. (1) Il fallut 887 livres de plomb et 108 livres de soudure.

Il était intéressant de connaître le coût du travail, estimé en livres, sous et deniers; il s'établit comme suit :

Charpentier . . . . .	?
Maçon . . . . .	420 l.
Peintre verrier et son aide . . . . .	993 l. 11 s.
Matières utilisées et transport	1072 l. 8 s. 6 d.
Total . . . . .	2485 l. 19 s. 6 d. (2)

OBSERVATION. — Le temps consacré à l'exécution du vitrail peut paraître excessif, mais si l'on considère les nombreuses opérations qu'il nécessite, avant de pouvoir le loger dans son armature, il faut reconnaître que le travail exigeait un temps considérable pour l'effectuer.

En effet, en possession du dessin coloré en grandeur d'exécution, le peintre devait d'abord le découper en autant de morceaux qu'il y avait de colorations diverses. Puis, au moyen de ces calibres, il devait découper dans les vitres de couleurs appropriées à celles du dessin, les plaquettes plus ou moins régulières, en tenant compte des épaisseurs de plomb. Lorsque le praticien avait découpé tous les verres, en conformité avec les calibres, il procédait à une mise en plomb provisoire et ce n'était qu'alors que le peintre reproduisait, au pinceau, les traits du carton sur ces verres assemblés. Le peintre verrier ayant terminé son œuvre, la mise en plomb provisoire était démontée et les verres étaient portés

(1) Archives du Val St-Lambert. Registre 310.

(2) Valeur des monnaies au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, avant 1461 :

1 livre = 20 sous, le sou à 12 deniers.

1 aidant = 24 sous.

1 bodereau = 10 sous 6 deniers.

1 griffon d'or = 20 bodereaux ou 210 sous ou 10 l. II 10 sous.

1 florin de Rhin = 20 aidants 1/4 ou 34 l. 6 s. ou 46 bod 3 s.

1 angle = 2 griffons ou 22 aidants 12 sous.

1 florin liégeois = 20 sous.

au four où la cuisson fixait définitivement la couleur sur le verre. Il ne restait plus alors qu'à défourner, à exécuter la mise en plomb définitive et à souder les unes aux autres les baguettes de plomb.

Sont mentionnés encore, dans les comptes de l'abbaye, des verriers qui ont travaillé au monastère dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle, savoir :

Dirick Van Halle (1571), mort vers 1577. Il y fit des travaux considérables, l'incendie de 1557 ayant détruit presque toute l'église. (1)

Séverin le veuiller, et peintre (1576). (2)

Jacques de Marche, voirier (1576). (3)

Hubert de Wert, voirier (1576-1597). Ce peintre exécuta l'image de la Nativité sur la grande verrière du temple d'après un patron dessiné par Jean Gérardon. (4)

Franche Louis, voirier (1600). (5)

M. Lahaye, conservateur honoraire des Archives de l'Etat, à Liège, a bien voulu me signaler le testament d'un peintre verrier appelé Pietre ou Pieter le Vearier qui vivait encore en 1485. Cet artiste habitait Namur et possédait deux maisons sur le Pont d'Ile, à Liège. Par le dit testament, il légua, à Marcke le verrier, tous ses biens meubles, tous les outils et verres qui se trouveront chez lui, à son décès, en raison de ce qu'il a bien voulu accepter d'être son exécuteur testamentaire. (6)

L. DE JAER.

#### ANNEXE I.

L'an M CCC et LIII al feste tous sains fut faite et ansize li grande vorire vers Meuse sel fist Maistre Abiers Dars et en marchandat en caisse. Se costat C et II escus philippes qui montarent II<sup>c</sup> et IIII livres paiement le philippe por XL s contant.

(1) Archives de l'Abbaye du Val St-Lambert. Reg. 340, p. 79-342.

(2) » » » Reg. 340, p. 51.

(3) » » » Reg. 342.

(4) » » » Reg. 342-355 p. 17 V<sup>o</sup>

(5) » » » Reg. 346, p. 6.

(6) Echevins de Liège. Convenances et testaments 1487-1493, p. 229.

L'an M CCC et LVII enl primire samaine de quareme, fut faite et assize li vorire az achintes vers Meuse qui est delei li vorire Saint Martin ens quelh vorire ilh at dois ymagenes, lone de Saint Augustin et l'autre de Sainte Barbe. Selh fist Jehans Perkos de Liège et costat XX l. paiement l florin par XXXII s. et le vies escut por XLVIII s. S'en paiat Sire Jehan Pessons Chanoines de Saint Piere<sup>(1)</sup> XII l et Mathelhons del Tilhuel de Gemeppe VIII l.

Li meismes an fut faite li autre après la ilh at ens lymage Saint Grégoire et l'autre de Sainte Agnes costat XXV l. sel payat Lambert del Chevaz nos cheruhirs et sel fist Maistre Jehans qui est filhe Sangneur Jo. de Rens Capellain de Saint Lambert. <sup>(2)</sup> (*Archives du Val Saint-Lambert*, Reg. 293, p. 1 v°)

## ANNEXE II.

L'an XIII<sup>e</sup> et LII le 10<sup>e</sup> jour du mois de june elle scalhyez de notre hosteit à Liège marchandat Mess labbeit a Giles de Bawegnees, machon citain de Liège delle assevr le grand verrier derir le grand alteit parmy la somme de quarante griffons (Xl.x soulz, pour cescuns griffons) comptant common paiement de Liège que le dis Giles en deverat avoir et une haye de XX soulz a denier deuz. Et parmy chu le dit Giles le doit esseyr bien et loyaulment par dit dovrir a chu cognissans de tout en tout et faire les hottes et tout chu que mestier sierat delle faire entour la ditte verrier, cest assavois de chessy et asseyr les fiers qui y appartenront delle mettre et esseyr. Et doit encor parmy chu deschargier tant pier et aultres choses que besongroit à deschargier pour asseir le dit chessy voir que ilhe doit ly et ses ovrirs sy avant que ilhe lez arat ovrant avoir leurs frais à la dict englise sens chu que ilhe puisse aultre chose avoir ni demandeir que la somme deseurditte.

(1) Ce chanoine ne figure pas dans la note des membres du chapitre Saint-Pierre, dressé par M. Ed. Poncelet.

(2) Cartulaire de St-Lambert. T. IV., p. 41-65-168-464.

*Jehan dit de Reims (Remis) presbiter perpetuus cappellanus ecclesiae leodiensis, procurator ....*

« Jehan dit de Rens prêtre-chapelain perpetueit en la dite Eglise de Liège que on dit Westphale » (p. 65), 1347.

Présent Arnus de Ratier, Arnus delle Nowilhe, Gerard de Chasteal, Jaminon Hotteal, Fasteloz et Tiskin varlet Mess labbeit.

*(Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 309, fo 24 Vo.)*

Eodem anno (1452) le XI jour de june marchandat Servais de Rosut le serpentier citain de Liège delle faire le hourdement pour asseyr le chessy delle grand verrier derir lalteit en hoire a journée. Se doit avoir pour cescune journée ly et ses compagnons sy avant que ilhe sieront ossy suffisans ovrier comme ly cescun trois l (XX s common paiement pour cescune l.) Voir que ilhe doit avoir unc flor de Rins davantage outres ses journées deseur dites une fois à payer.

Présent Arnus de Ratier et Giles de Bawegnées et Gérard Martau.

*(Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 309, fo 25.)*

### ANNEXE III.

#### *Marchandice delle grande verrier derier le grand alteit.*

L'an XIII<sup>e</sup> et chinquante chincq le XXIII<sup>e</sup> jour du mois de fevrier marchandat Mess labbeit à Johan Naize le verrier de faire le grand verrier derier le grand alteit. C'est assavoir que le dit Johan le doit faire bien et loyaulment de toutes oeuvres par dit dovrier teillement que ilhe staiche bien à frais delle englise. Se ly devons livreit toutes stofles et mateires a chu afferantes salveit les ustilhes de son mestier. Se doit avoir le dit Johans, cescun jour pour ly et son varlet qui doit savoir bien ovreir anssy que ilhe at ébaudit chincq aidans et demy assavoir XX s. pour l'aidant commum paiement de Liège entendut III aidans por ly et II et demy pour son varlet. Se doit commanchier à ovreir dedons le jour delle letare prochain venant ou lendemain a plus tarde.

Présent Damp Arnus Cowaremme et Lynar le Machon.

Pour chu payet XVII s et VI d a d (enier) deux. It delivreit al dit Johans le premier jour de Marche XII fl. Renenses. Item payet eidem pour avoir de voille de colleur 11 flor. It payet eidem VI juin VI fl. Renenses pour alleir querir des voilles de colleur à Collongne.

*(Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 310).*

ANNEXE V.

*Les stoffles entour le verrier*

Primo pour voilles, 10 fl ren et pour colleur 2 fl ren.  
Item pour le naviage de Treit, descargement et minaige  
in hospit 12 bod.

Item pour unc <sup>e</sup> et demi de tuleaz pour faire unc sou  
6 aid.

Item XLVI s. assavoir II viez bodr pour fondre aweuck  
les paintours.

Item IIII lb. de fien stain pour sodeir a 6 bod le lb.

Item dez colleurs achateit leod et payes par Johans  
Naixhe 5 l.

Inde solvi sibi XVIII<sup>a</sup> may LVII., IX griff. en oir.

Item solvit abbas VI<sup>a</sup> juin, VI fl ren a Joh pour alleir a  
wille de colleur a Collongne.

Item pro III journ. le chevalz Perkien IX l. à Colongne.

Concessi Johans Vigilia Jo. Baptiste 1 fl. et dd.

Solvi eidem XIII<sup>ii</sup> julii per damp Henris de Weize VI  
griffons.

Solvi Leod 1 angle de 2 griff. Sabbatho.

Solvi eidem Leod Sabbatho post assumptionem beate  
Marie 1 angle de 2 griff.

Solvit sibi la femme Englebie die beati Egidii X griff.  
presens dom Henry et me.

Solvit la femme Englebier a Johans Naize V<sup>a</sup> Octob. LV  
X griff.

Item pro unc loyen de wille VI bodr et den. achatées  
Leod.

*(Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 309, fo 67v°).*

ANNEXE IV.

Conteit a Johans Naize maitre verrier qui at fait le grand  
verrier derier le grand alteit a nous frais V julii XIII<sup>ii</sup> <sup>c</sup> et  
LVI \*.

Premier at fait le dit Johans Naize usque ad diem hujus  
computationis VIII<sup>xx</sup> et IX journées à III l le jour qui  
monte V<sup>e</sup> et VII l.

\*NOTA : Computavi toutes les stoffles in anno pretacto et non les  
journées.

Item at fait Hankien son varlet per idem tempus VIII<sup>xx</sup> et XII journées le jour L s qui monte III<sup>c</sup> et XXX l.

Item pour laminaige de premier voile XII bod. valen. VI l. VI s.

Item avoit pristeit az collour X l. X s.

Item az cuhaige pour pondre XIII l et dd.

Item avoir fait Bauduin per idem tempus XIII jours qui monte XXI l.

Item a voire dont ilhe at point XV l. XV s.

S<sup>me</sup> IIII<sup>xx</sup> XV griffons XII bod et dd.

Inde solvi sibi usque ad diem hujus computationis XL griffons et III bod.

Et sic restant LV griffons IX bod et dd que debemus sibi.

Solvi a Johans Naize Leod. sabbato ante translationem Benedicti IIII angelot de VIII griffons.

Solvi en dit sabbato sequenti IIII angelot de VIII griffons.

It. solvi adhuc X griffons.

*Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 309, fo 80.)*

S'ensuwent les bienfaiteurs qui ont almeoit à faire le grande verrier derier le grand alteit qui fut comencheie entour les voilles l'an XIII<sup>c</sup> et LV crastino quasimodo.

Premier damp Pier oculi professe de Bondelo X Roynet Johans Galoppien le moulnier III griff et IIII bod.

*Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 309, fo 69 Vo.)*

## ANNEXE VI.

Conteit a Herman le plonckier VIII<sup>a</sup> julii XIII<sup>c</sup> et LIX premier nos at livreit alle verrier diseur le grand alteit VIII<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> et VII lb de plonck a XIII s le lb qui montent VI<sup>c</sup> XIX l et X s.

It nos at livreit tant alle verrier comme a bise C et VIII lb de sodeur a III bod le lb qui montent XVI griff. et III bod.

*(Archives du Val Saint-Lambert, Reg. 310.)*

---

## Un bas-relief roman à Bertrée

En 1756, le curé Godin posa la première pierre de la nouvelle église de Bertrée. L'édifice fut livré au culte deux ans plus tard. (1) Un chronogramme, gravé au dessus du portail, rappelle l'année de sa construction :

DEO ET SANCTO PETRO  
APOSTOLO DEDICATVR  
1756  
I. B. GODIN BENIT ET  
PLACAT LA PREMIERE  
PIERRE A LEGLISE

Surmontant cette inscription, un bas relief dresse sa forme trapézoïdale, au sommet en bâtière, encastré dans la maçonnerie.

Il représente le Prince des Apôtres.

Le saint, patron de la paroisse, est sculpté dans le calcaire bleu, assis dans une niche ébrasée sous un arc en plein cintre, tenant une croix de la main gauche, une clef de l'autre. Il est revêtu de la chasuble. Le vêtement lui serre autour du cou, couvre entièrement les bras et retombe en pointe par devant, garni d'un orfroi vertical. Ces caractéristiques se rencontrent dans les chasubles figurées sur les bas-reliefs de Moissac (France) et de Regensburg (Allemagne), taillés vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. (2)

Elles se retrouvent, en Belgique, sur les dalles tumulaires de Forest et de Hastière appartenant : l'une, à la première ; l'autre, à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. (3)

---

(1) On lit dans les archives paroissiales de Petit-Hallet une annotation du curé PLISNIER (1751-1792) : Vigesima tertia jan. 1758 ecclesia de Bertrée fuit benedicta.

(2) R. De LASTEYRIE : *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, 640. Hermann BEENKEN : *Romanische Skulptur in Deutschland 11 und 12 Jahrhundert*, p. 29.

(3) REUSSENS : *Eléments d'Archéologie chrétienne*, T. II, p. 270 et 272.

La pierre de Bertrée occupe une place intermédiaire comme l'attestent l'exécution presque barbare du dessin, la disproportion des détails, la forme du siège, l'arc en plein cintre. Il s'agit incontestablement d'une pierre prove-



BERTRÉE : Bas-relief roman encastré au dessus du portail de l'église paroissiale.

nant de l'ancienne église du prieuré de l'endroit qui, d'après un écrit de la Bibliothèque nationale de Paris, fut bâtie en l'an 1124, grâce à la générosité de Walter de Trognée, (1)

- (1) « Ego Adalbero gratia Dei leodiensis episcopus, notum facio  
• presentibus et futuris fidelibus nostris quot Walterus de Trudineis,  
• liber homo, ecclesiam de Bertrees in suo proprio *fundavit* allodio etc.  
• Actum Leodii anno dominice incarnationis M<sup>o</sup> C<sup>o</sup> XX III, indictione  
• secunda, regnante Heinrico quarto, anno imperii XXV<sup>o</sup>, sub Alberone  
• Leodiensis episcopo.

Vidimus sur parchemin à la Bibliothèque nationale de Paris, collection de Bourgogne. Vol. LXXXII, N<sup>o</sup> 389, 3<sup>o</sup>, reproduit dans le Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, T. X., p. 185.

fut desservie par des moines de Cluny, comme le voulait l'acte de fondation de ce prieuré, et tomba au rang de simple cure lors de son incorporation à la mense épiscopale de Namur en 1560. (1)

Le bas-relief de Bertrée remonte donc au premier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

C'est un document intéressant pour l'histoire du costume religieux en Belgique; il constitue une des rares productions de la statuaire romane en Hesbaye.

L'église de Bertrée garde encore d'autres vestiges de l'ancien sanctuaire, tels, les moulures des pieds-droits de son portail et la partie inférieure de ses fonts baptismaux.

Ces fonts, en pierre bleue, comprennent un socle surmonté d'un gros pédicule cylindrique supportant une cuve octogonale. Le socle, carré, porte les traces de quatre colonnettes d'angle actuellement disparues.

La base et le pédicule appartiennent à la période romane. La cuve primitive a fait place à une cuve octogonale à l'époque gothique. (2)

Ernest PITON.

---

(1) Cf. dom Berlière. *Monasticon Belge*, T. II (province de Liège) p. 110 et suivantes.

(2) Signalons également que l'église de Bertrée possède encore une ancienne statue en bois de St-Pierre, présentement reléguée au grenier du presbytère. Cette statue « réparée et remise à neuf par un peintre de Hannut » sous le ministère du curé Georges (1863-1869) mériterait de faire l'objet d'un examen minutieux pour en situer l'antiquité. Elle paraît avoir été fortement mutilée. Une épaisse couche de plâtre la recouvre par endroits et le tout disparaît sous l'empâtement d'une couleur polychromée.

## Nécrologie

Le 8 décembre est décédé M. le docteur Joseph GRENSON, membre effectif de l'Institut. Passionné pour les œuvres artistiques de nos anciens maîtres, il s'était construit un home dans notre plus pur style Louis XV et y avait réuni une splendide collection de meubles, tableaux, gravures et autres antiquités. Il fut longtemps notre conseil averti et notre délégué dévoué, lorsqu'il s'agissait d'examiner les propositions d'achat qui nous étaient soumises.

Nous présentons à Madame Grenson et à la famille nos profondes condoléances et les assurances de notre meilleur souvenir pour le confrère qui nous rendit tant de services.

---

## La Pierre Bourdon au Musée Curtius

Depuis quelques temps la célèbre pierre Bourdon, un des plus antiques et des plus précieux spécimens de la sculpture liégeoise, a pu être encadrée dans un des murs du Musée où elle voisine avec sa contemporaine, la Vierge de dom Rupert.

Ce joyau a pu être préservé de l'exil et conservé à notre ville, grâce à la bienveillante intervention des pouvoirs officiels et aux subventions de quelques généreux donateurs.

Le Comité exécutif de l'Institut a voulu perpétuer la mémoire de ces bienfaiteurs éclairés et vient de faire placer auprès de la sculpture une plaque de cuivre portant l'inscription suivante :

• **Mysticum · Apollinis** ·

· **Art · Mosan · XII<sup>e</sup> Siècle** ·

· **Cette · sculpture · acquise · en · MCMXXXVIII** · par · les · **soins** · de ·

**L'Institut · Archéologique · Liégeois**

avec · l'aide · de l'**Office · National · des · Musées · Président · Mr Wauters**

· au · moyen · de · subventions · de ·

La · **Ville · de · Liège · de · l'Etat-Belge** · de ·

la · **Société · d'Encouragement · de · l'Art · Wallon** · prés. · **Mr Steenebruggen**

· et · de · dons · généreux · de · **MM<sup>rs</sup>** :

**B<sup>n</sup> P. de Launoit**

**E. Digneffe**

**E. Dresse de Lébioles**

**G. Laloux**

**A. Baar**

**E. Baar**

**L. Baar**

**L. de Buggenoms**

**Vaxelaire frères**

**M. Eich**

**J. van Hoegarden**

**E. van Zuylen**

**J. van Zuylen**

**J. Breuer**

**Cr A. de Melotte**

**Cr M. de Melotte**

**M. Gerimont**

**A. Laloux**

**G. Petit**

**J. Dujardin**

A · été · **remise** · à · la · **Ville · de · Liège** · le **XXX · VII · MCMXXXII**

## A lire

La *Revue du Nord* (n° d'août 1932) a publié le texte de la remarquable conférence que M. Eug. POLAIN avait faite devant les participants des journées d'histoire du droit, qui tinrent leurs assises à Liège, au mois d'avril, sur *la formation territoriale de la cité de Liège*. Aperçu d'ensemble de cette évolution territoriale, étude plus particulièrement précise des enceintes du Xe, XIe et du XIIIe siècles. L'étude de M. Polain prouve que, dans le site de Liège, rien ne prédisposait à la formation d'une importante cité, que les événements purement historiques y contribuèrent en ordre principal. Quatre cartes (le site de Liège à l'époque romaine ; Liège aux XIe, XIIe et XIIIe siècles) forment un commentaire excellent à l'exposé de l'auteur.

\*  
\*\*

Le nom des Ransonnet est resté populaire à Liège. Qui veut connaître le célèbre général, Jean-Pierre, trouve à se satisfaire dans la brochure de VAN HULST (*Biographie belge*) et la *Biographie nationale*. Des quatre fils du fougueux général, l'un, le second, Jacques-Joseph Ransonnet, vient, après Jordens (*Biographie nationale*) d'être l'objet d'une étude très fouillée, puisée à des sources privées, les archives de famille de M. Fernand MAGIS, de Bruxelles, ainsi qu'aux archives du Musée Royal de l'Armée, à Bruxelles, de même qu'à celles du Ministère de la Marine, à Paris. Cette notice biographique est due à M. L. WILMET, conservateur-adjoint du Musée Royal de l'Armée belge, et a paru récemment dans le *Carnet de la Fourragère* (n° de décembre 1932, pages 458 à 471, avec illustrations). Ce Jacques-Joseph, né à Liège, en 1778 et décédé près de Paris en 1862, fut capitaine de vaisseau de la marine impériale ; il prit part, en 1814, sous les ordres de Carnot, à la défense d'Anvers contre les alliés ; plus tard, on le trouve, en 1830, aide-de-camp du général Sebastiani. Il prit sa retraite en 1841 et l'étude des sciences occupa ses dernières années. On sait que, vers 1810, il participa à des expériences d'une invention, « le

Nautille sous-marin », qui allait plus tard révolutionner la technique navale : J.-J. Ransonnet, le Liégeois, remplit les fonctions de commandant du premier sous-marin des frères Coëssin.

\*  
\*\*

M. G. de FROIDCOURT, dans une curieuse étude publiée dans *la Revue* (n° 52, octobre 1932) examine la question, souvent débattue, de savoir si le prince-évêque de Velbrück a fait partie d'une loge maçonnique. On sait que DWELSHAUWERS, dans son histoire de la Franc-Maçonnerie à Liège avant 1850, mettait fort en doute son affiliation à la loge liégeoise de la Parfaite Intelligence. Il semble bien, devant le fardeau des preuves qu'apporte au débat l'auteur, qui a utilisé les archives des loges d'Aix-la-Chapelle, Darmstadt, Berlin, Brunswick, que le doute ne peut plus être permis.

\*  
\*\*

M. J. GESSLER, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (Tome 28, n° 3, pages 552 à 581), a repris un sujet déjà abordé par lui en 1929, en lui donnant cette fois un caractère plus localisé, c'est à dire en prenant ses exemples dans le vieux droit liégeois et lorrain.

Ce sujet est *Le Droit d'Arsin dans l'ancienne principauté de Liège*. L'auteur en étudie les caractères, les limites dans lesquelles ce droit peut être exercé, à qui il est conféré, les contestations juridiques auxquelles il a donné lieu, les solutions y apportées, à l'avantage resté finalement, en l'espèce, au chapitre cathédral en lutte avec le pouvoir épiscopal. Travail très fouillé, clairement déduit, et, qui semble bien être arrivé à des conclusions difficiles à contester.

\*  
\*\*

On trouvera énormément à glaner dans l'important ouvrage que M. Laurent DECHESNE, professeur à l'Université de Liège, vient de consacrer à l'*Histoire économique et sociale de la Belgique* (Liège, Wykmans, 1932, gr. in-16, de 519 pages). La principauté de Liège, politiquement indé-

pendante des Pays-Bas pendant une dizaine de siècle se trouvait trop impliquée dans la vie économique des pays d'entre la mer et le Rhin, pour que l'auteur ait pu l'exclure de son exposé et pour ne pas la comprendre dans une étude de caractère aussi synthétique que celle à laquelle il a voué ses recherches. Liège, le pays mosan, la Wallonie y sont invoqués presque à chaque page ; des chapitres entiers leur sont consacrés. L'auteur, qui est avant tout un économiste, a puisé cependant, et forcément, la plus grande partie de sa documentation chez les historiens ; on y retrouve tous ceux qui nous sont familiers. Son livre est comme un résumé, clair et précis, de tout ce qu'on peut savoir actuellement du développement économique et social de nos régions, étudiées de front avec celles qui constitueront un jour la Belgique contemporaine.

\* \*

M. J. PAQUAY, termine, dans le tome XLVI du *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg* (Tongres, 1932, in-8<sup>o</sup>) la publication d'un pouillé général de toutes les églises de l'ancien diocèse de Liège. Pour chacune, l'auteur donne de précieux renseignements : indication du patron et du collateur, des autels et bénéfices, des revenus, etc.

---

### Distinction

Notre estimé collègue M. Jos. HAMAL-NANDRIN, membre de la commission directrice de l'I. A. L., chargé du cours de préhistoire à l'Université, vient d'être promu officier de l'Ordre de la Couronne.

Nos plus sincères félicitations.

---

## Programme des Causeries publiques

du dimanche matin, à 10 1/2 heures

- 8 Janvier : M<sup>lle</sup> M. LOUIS. *L'âge de la pierre* (projections).  
15 Janvier : M. P. HARSIN. *Systèmes électoraux d'autrefois à Liège*.  
22 Janvier : C<sup>te</sup> Jos. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. *Le style Louis XVI au pays mosan* (projections).  
29 Janvier : M. J. YERNAUX. *Origine des noms de famille*.  
5 Février : Chanoine J. COENEN. *Nos monuments au XIV<sup>e</sup> siècle* (projections).  
12 Février : M. Maur. KUNEL. *Le peintre Gérard de Lairesse, 1640-1711*.  
19 Février : M<sup>lle</sup> S. GEVAERT. *Les ivoires liégeois du XI<sup>e</sup> siècle* (projections).  
26 Février : M. J. DUMONT. *Promenade archéologique de Coronmeuse à la Passerelle sur la rive droite de la Meuse* (projections).
- 

### Au Musée Curtius

Le 13 décembre 1932, le maréchal de France, Franchey d'Esperay, nous a fait l'honneur de visiter le Musée Curtius. Notre président, qu'entouraient les membres de la Commission directrice, a souhaité la bienvenue à l'illustre soldat. Celui-ci, guidé par M<sup>lle</sup> van Heule et par M. J. Servais, a parcouru les diverses salles, admirant, en connaisseur averti, les merveilles de nos riches collections.

\* \* \*

### Le Vieux Liège chez soi

Nous recommandons vivement à nos lecteurs la collection de 100 cartes-vues représentant les aspects du Vieux-Liège, d'après des dessins de l'époque. Chaque gravure est

accompagnée d'une notice historique rédigée avec le plus grand souci de vérité historique. La vente de ces cartes se fait au profit du groupe les *Amis des Croix et des Potaies* qui s'est donné pour mission la conservation et la restauration des monuments de la piété populaire, dont nos ancêtres s'étaient plus à orner nos rues et nos carrefours.

Prix de faveur pour les membres de l'Institut : 30 frs pour la collection complète de 100 cartes.

S'adresser à M. le chanoine COENEN, 44, rue du Baneux à Liège (compte chèques postaux n° 27000).

\* \* \*

### Les amis des Musées

Nous avons la grande satisfaction d'annoncer à nos lecteurs la fondation d'une association sans but lucratif, due à l'initiative de notre membre effectif, M. Georges Petit.

Cette section a pour but de réunir des fonds pour faciliter aux Musées Curtius et d'Ansembourg l'acquisition d'œuvres d'art dignes de figurer dans leurs collections et dont le prix élevé dépasserait les ressources limitées de l'Institut.

Les statuts de l'association paraîtront dans le prochain bulletin de l'Institut.

Dès maintenant, nous signalons l'existence de ce nouvel organisme à tous ceux qui désirent contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à l'enrichissement de nos Musées.

# RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

## A

ADALBÉRON, évêque de Liège, 92.  
ADALBERT, saint, évêque de Prague, 70.  
AGURNEZ, 51.  
AIX LA CHAPELLE (le Congrès d') 17.  
ALEXANDRE, JOS., 31.  
ALEXY, 45.  
AMBLÈVE, 47.  
AMIS DES MUSÉES, société, 100.  
ARBERG ET VALLENGIN, Ch.-A., évêque *suffragant*, 7.  
ARNOLD, maître des postes, 12.  
ARSIN, droit d', 97.  
AULNE, abbaye, 58.

## B

BAAR, Arm., ses collections, 56.  
BALIS, Nic., abbé de St-Jacques, 9.  
BAUDELOO, abbaye, son moine, 90.  
BAUDUIN, Théo, décédé, 3.  
BAUGNÉE, Jeanne de, 67.  
BAWEGNEE, Gilles de, maçon, 84, 87, 88.  
BEALETTE, lieu dit à Stavelot, 47.  
BEAUREN, Lambert, 47.  
BEAUREPART, abbaye, 6.  
BÈCHE, Jean de, notaire, 35.  
BEENKEN, auteur cité, 91.  
BELLEVAUX, Placide, curé de Stavelot, 46, 49, 50, 52.  
BENTA, Jean de, fondateur de cloches, 38.  
BERGHES, Robert de, évêque de Liège, 9.  
BERLIÈRE, Ursmer, auteur cité, 63, 93.  
BERNIMOULIN, Jos., peintre, 34, 35, 36.

BERTRÉE, l'église, bas relief, antiquités, curés, 91-93.  
BIERSET, Cath. de, 64.  
BINGEN, A., auteur, 27.  
BLED, O., auteur cité, 24.  
BLOCQUE, maison du, 67.  
BOCHOLTZ-OREYE, baron de, 74.  
BODEUX, curé de Stavelot, 52.  
B(ONIVER), auteur, 10, 72.  
BOON, Mr., 18.  
Boos, Gertrude van der, 12.  
BORCHGRAVE D'ALTENA, comte Fritz de, décédé, 25.  
BORCHGRAVE D'ALTENA, comte Jos. de, 27, 28, 78.  
BORMAN, de, auteur cité, 67.  
BORMANS, St., auteur cité, 62, 68.  
BOULANGER, peintre, 41, 42.  
BOULLIN, Christ., jésuite, 21, 22.  
BOURBON, Louis de, évêque de Liège, 30.  
BRASSINE, J., auteur cité, 55.  
BRÉDA, 11.  
BRESSEUX, pré à Stavelot, 47.  
BREUER, Jacques, auteur cité, 67.  
BRIANÇON, 12.  
BRUGES, église N.-D., tribune, 10.  
BRUYNE, de, auteur, 33.  
BURSIHEID, ruisseau à Stavelot, 46.

## C

CADRANS SOLAIRES, 3.  
CANARIS, marchand, 12.  
CAPOUILLET, 14.  
CARMES, rue des, 67.  
CARPENTIER, Denis le, 66.  
CAUSERIES PUBLIQUES, 99.  
CERTIFICAT D'ÉTUDES, 21.  
CHAMPION, maison du, 67.  
CHAMPION, Gérard, 66.

- CHARBONNIER, général, 58.  
CHARLES, prince de Trèves, 12.  
CHASTEAL, Gérard de, 88.  
CHAVEHEID, 52.  
CHEVAZ, Lambert del, 87.  
CLOCHES, 37, 54.  
COBLENCÉ, 11.  
COCLERS, Christ., peintre, 35.  
COENEN, J., 2, 32, 56.  
COLLART, bénéficiaire, 13.  
COLLIN, Jean, 47.  
COLOGNE, 84, 89.  
COLOGNE, Collard de, secrétaire des échevins, 67 ; son fils Jean, verrier, 67, 68 ; ses filles Marie et Jeanne, 67.  
COLOGNE, Gérard de, 63, 64 ; ses fils, Gérard et Henri, orfèvre, dont le fils, Gillet eut pour enfants Henri, Gobert, Catherine, 64.  
COLOGNE, Gérard de, orfèvre, père d'Aelis et Marguerite, 65.  
COLOGNE, Gilles de, père de Gillot, Willem, Henri, Arnoul, Catherine, Berteline et Isabeau, 66.  
COLOGNE, Godefroid de, doyen de Saint-Paul, 63.  
COLOGNE, Henri de, 62.  
COLOGNE, Henri de, dit Hardewste, 63.  
COLOGNE, Hubert de, et ses fils, Hubert et Gilles, 66.  
COLOGNE, Jean de, chanoine de Saint-Lambert, 62.  
COLOGNE, Jean de, chanoine de Saint-Lambert, 62.  
COLOGNE, Jean de, peintre, architecte, 62.  
COLOGNE, Julienne de, et Gilles, son fils, 62.  
COLOGNE, Mathieu de, 63.  
COLOGNE, Pierre et Pirlot, son fils, 63, 67.  
COLOGNE, Pirlot de, doyen de St-Pierre, 63.  
COMHAIRE, Ferdinand, 32.  
COMITÉ, renouvellement, 81.  
COMMISSIONS, renouvellement, 82.  
COMMUNICATIONS, 2, 4, 30, 32, 33, 53, 78, 79.  
CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE, 2, 26, 30, 60.  
CONSERVATEUR ADJOINT, 4.  
COO (Col), Grand et Petit, 47.  
CORNILLON, abbaye, 6.  
CORTIS, Jean de, 65.  
COTISATIONS, 83.  
COURTOY, F., auteur cité, 55.  
COWAREMME, Arnus, 88.  
CROMOIS, Jean de, abbé de Saint-Jacques, 9.  
CUVELIERS, métier des, 72.
- D
- DAMBLÈVE, vicaire à Stavelot, 47, 48.  
DAMRY, peintre, 8.  
DANTHINE, Mlle, licenciée en archéologie, 78.  
DARIS, J., auteur cité, 23, 25.  
DARS, Abiers, verrier, 83, 86.  
DAWANS, Marie, 11.  
DEBUISSON, menuisier, 52.  
DECHESNE, Laur., auteur cité, 97.  
DEJARDIN, auteur cité, 25.  
DELCHEVALERIE, auteur cité, 55.  
DELCLOCHE, J.-P., peintre, 35.  
DELLEBROUCQ, abbé, 13, 19.  
DENIER CAROLINGIEN, 80.  
DEPREZ, H., peintre, 8.  
DESLIN, peintre, 35, 36.  
DESTRÉE, Joseph, décédé, 58.  
DETHIER, Ant., 43, 45.  
DEVROYE, auteur cité, 38.  
DEWEZ, architecte, 59.  
DIGNEFFE, architecte, 44.  
DINANT, Gobert de, et Catherine sa fille, 63-64.  
DIOCÈSE DE LIÈGE, pouillé, 98.  
DISTINCTIONS, 55, 98.  
DONS, 2, 32, 33, 80.  
DREPPE, peintre, 7.  
DRUGHIN, Stassin, 64.  
DUCKERS, ornemaniste, 42.

DUMÉZ, les dames, 51, 53.  
D(UMONT), J., auteur, 60, 61.  
DUMONT, Mlle, docteur en archéologie, 78.  
DUREN, 40.

E

ELSKAM, Max, donateur, 3.  
EMBOUR, Jean d', changeur, 65.  
ENGLEBERT, la femme, 89.  
EVRARD, G., sculpteur, 8.  
EXCURSIONS, 5, 56.  
EYCK, Jean, Hubert van, peintres, 32 ; Liévine, 32.

F

FALIZE, Winand delle, 64.  
FASTELOZ, 88.  
FLOREFFE, abbaye, 59.  
FONTENOY, bataille de, 14.  
FOREST, dalle tumulaire à, 91.  
FOSSE, le mayeur de, 50.  
FOURNEAU, 72.  
FRANCHE, Louis, verrier, 86.  
FRANCHEY D'ESPERAY, maréchal de France, 99.  
FRANC-MAÇONNERIE, 97.  
FRANÇOIS, Nic., ses collections, 56  
FRANK, sculpteur, 44.  
FRANQUINET, peintre, 8.  
FRÉMONT, Ch., auteur cité, 37.  
FROIDCOURT, G. de, auteur cité, 97.  
FRONGTEAL, Wéry, chevalier, 64, 65.

G

GALLIER, Henri le, 40.  
GALOPIN, Jean, meunier, 90.  
GEEFS, G., sculpteur, 8.  
GÈNES, 16.  
GEORGES, curé de Bertrée, 93.  
GÉRARD, fondateur de cloches, 38.  
GÉRARD, Jos., marbrier, 41, 52.  
GESSLER, J., auteur, 21, 71, 72.

GHISEN, Fastré de, orfèvre, 65.  
GILLES, boursier du Val St-Lambert, 40.  
GINGELOM, 14, 19.  
GLAIN, prieuré de S. Nicolas, 2.  
GOBAR, Mr., 16.  
GOBERT, Th. auteur cité, 23, 25, 38, 62, 70, 71.  
GODDAR Jacques et Henri, son fils, 67.  
GODIN, curé de Bertrée, 91.  
GOESIN, Jean, orfèvre, 48.  
GOFFIN, Jn-Nic., 46.  
GRAND-PRESSIGNY, fouilles à, 79.  
GRENSON, Jos., 56 ; décédé, 94.  
GRIGNART, Jn., auteur cité, 37.  
GROESBEECK, Gér. de, évêque de Liège, 23 ; ses armes, 73.  
GROGNET, Ant., 46.  
GRONGNART, Roch., fondateur de cloches, 38.

H

HALKIN, Léon-E., auteur cité, 27.  
HALLE, Dirk van, verrier, 86.  
HALLENDAS, son seigneur, 64.  
HAMAL-NANDRIN, J., 98.  
HANKIEN, valet de verrier, 83, 90.  
HARSIN, P., auteur cité.  
HASTIÈRE, dalle tumulaire à, 91.  
HAUST, don de livre, 80.  
HEERE, Luc de, 32.  
HEMERICOURT, Jacq. de, auteur cité, 64.  
HENRIPONT, son seigneur, 64.  
HERLENSVAUX, Willem de, et ses filles, 66.  
HERMAN, plombier, 90.  
HERMAN, H., mayeur de Fosse, 50, 51.  
HEUSCII, baron de, 19.  
HEYDEN, van der, 17.  
HOCHT, prieur de Stavelot, 48, 49.  
HODÈGE, Pascal de, tanneur, 67.  
HOFFEAL, Jam'non, 88.  
HOLTMANS, Jean, curé de Munsterbilsen, 21, 22.

HOOGSTRAETEN, chapelle à, 10.  
HUBIN, Jacques de, abbé de Stavelot, 52, 54.  
HUY, Jean de, maître de Liège, 66.

I J

ISLEAU, lieu dit à Stavelot.  
JACOB, charpentier, 40.  
JACOB, fondeur de cloches, 38, 40.  
JACQUES, abbé de Stavelot, 45.  
JACQUET, évêque suffragant, 46.  
JAER, Louis de, auteur, 37-41; 83-90.  
JAMAR, Edm., architecte, 10.  
JAMAR, Math., 49.  
JEAN, fondeur de cloches, 38.  
JEMEPEPE, 72.  
JEMEPEPE, Ant. de, chevalier, 78.  
JÉSUITES, leur collège à Liège, 23.

K

KAIRIS, Alph., décédé, 31.  
KAYNE, Pierre, orfèvre, 66.  
KLEINER, Lamb., curé de Stavelot, 46.  
KNOPPAEUS, Jean-Jacques, 12-15, 16.  
KOPPENSTEIN, Math.-Ern., 12, 15, 16.  
KURTH, G., auteur cité, 70.

L

LAHAYE, L., auteur cité, 34-36, 62, 70.  
LAMINNE, Raes de, 67.  
LANGER, Elie, banquier, 12.  
LANTIN, Lambert de, 66.  
LAPORT, G., auteur cité, 55.  
LA REID, 42, 44, 45.  
LASTERIE, R., de, auteur cité, 91.  
LATOUR, peintre, 8.  
LAURENTY, Bernard, 45; Franc., 53; Hubert, 51.  
LÉAU, 17.

LEÇONS DE VULGARISATION, 2, 26, 30.  
LEFIN, W.-J., 45.  
LEGROS, Mart., fondeur de cloches, 54.  
LEMAIR, Ant., bourgmestre de Stavelot, 53.  
LENS, Gilles de, maître de la Cité, 66.  
LHOIST, notaire, 36.  
LIÈGE, Cathédrale St-Lambert, 68, 83.  
Collégiales, St-Barthélemy, tribune, 10; St-Jean, 70, 71; St-Martin, église, 9; St-Paul, prévôt, 68; doyen, 63; Vitraux, 68, 83; St-Pierre, prévôt, 13, doyen, 63, chanoines, 68, 87.  
Abbayes, prieurés, St-Gilles, 56; St-Jacques, église, 8, 9, 10; abbé, 9; St-Léonard, 2; Ste-Marie-Madeleine, 8.  
Églises, St-Adalbert, 69-70; St-Christophe, 56.  
Hôpital St-Mathieu, 6, 7.  
Rues des Carmes, 67; Morinval, 63, 64, 66, 67; Pont d'Île, 64, 86, Pont des Arches, 33, 71, 72; Vertbois, 63.  
Maisons, du Blocque, 67; du Champion, 67; du Paradis, 67.  
LOHEST, Fern., architecte, décédé, 25.  
LOMBARD, Lamb., architecte, 9, 56  
LOUIS, Melle, 78, 79.  
LYNAR, maçon, 88.

M

MAESEYCK, 32.  
MAESTRICHT, 11.  
MAGNETTE, F., auteur, 4.  
MALACORD, Marie-Françoise, 49, 52.  
MALONNE, abbaye, 58.  
MANDER, van, 32.

MARCHE, Jacques de, verrier, 86.  
MARCK, Erard de la, évêque de Liège, 94.  
MARCK, Guill., de la, 39.  
MARCKE, Ch., van, décorateur sur porcelaine, 27.  
MARIN, Jean.-Touss., 45.  
MARKE, verrier, 86.  
MARLINES, 38, 40.  
MARTEAU, Gérard, 88.  
MASSANGE, Pétronille, 53.  
MASSANGE-DE COLOMBS, H., auteur, 41-54.  
MASSIN, Nic. de, abbé de Stavelot, 54.  
MAWET, Ern., décédé, 79.  
MEMBRES EFFECTIFS, 34, 82.  
MEMBRE CORRESPONDANT, 82.  
MEMBRES ASSOCIÉS, 2, 3, 4, 5, 30, 32, 34, 58, 78, 79, 80, 81, 82.  
MEMBRES ADHÉRENTS, 5.  
MEMBRES, relevé général, 26.  
MENTELETTE, 67.  
MENTEN, 18.  
MEUNIER, Jos., auteur cité, 56.  
MEUSE, son cours, 33.  
MICHEL, saint, statue, 65.  
MILLEN, l'abbesse de, 17.  
MINSIS, Thom., 67-68.  
MOGES, Wautier de, et Oude, sa fille, 64.  
MOISSAC, bas relief à, 91.  
MONNAIES, leur valeur, 85.  
MOREAL, Jean, 67.  
MORINVAL, lieu dit à Liège, 63, 64, 66, 68.  
MOXHON, Sophie, décédée, 25, 33.  
MULKEN, Arn. van, architecte, 8.

N

NAIZE, Jean, verrier, 83, 88, 89, 90.  
NAMUR, 86.  
NANDRIN, 64.  
NÉCROLOGIE, 3, 25, 31, 58.  
NICAISE, auteur, 27.  
NODUWEZ, 65.

NORBERT, saint, 5.  
NOTGER, évêque de Liège, 70.  
NOVILLE, Pirette de, 67.  
NOWILHE, Arn. delle, 88.

O

OBJETS TROUVÉS dans le domaine public, 3-30.  
OPMANS, 50.  
ORDANGE, château à Jemeppe, 72-76.  
ORTH, Pierre, franciscain, 16.  
OULTRE, Léon d', chanoine de Saint-Lambert et de Saint-Pierre, 68.

P

PACQUEAU, Jean, 47.  
PAQUAY, Jean, auteur cité, 27, 98.  
PARADIS, maison à Liège, 67.  
PARFONDRUY, ruisseau à Stavelot, 47.  
PARFONDRUY, Pirotte de, 47.  
PERKOS, Jean, vitrier, 83, 87.  
PESSONS, Jean, chanoine de Saint-Pierre, 87.  
PETEN, Mr., 14.  
PETIT, G., 91, 100.  
PETIT HALLET, son curé, 91.  
PETS, famille, de, tableau généalogique, 20.  
PETS, Jean de, 11, 12, 14, 15 ; Charles, Charles-Hubert, Louis, Maurice, Marie-Eve, Marie-Gertrude, Marie-Louise, 11-16.  
PEVREAL, peseur attitré, 38, 39.  
PIERRE, moine de Baudeloo, 90.  
PIERRE BOURDON, plaque commémorative, 94, 95.  
PIETRE, verrier, 86.  
PIRLET, auteur, 80.  
PIRON, Nic., 43, 44.  
PIRONET, Henri, 46.  
PITON, E., auteur, 91-93.  
PLISNIER, curé de Petit-Hallet, 91.  
PLOTHO, capitaine, 11.

- PLUMIER, Jacq.-Théod., peintre, 35, 36.  
POLAIN Eug., auteur cité, 96.  
POLAIN, Jean le, échevin de Liège, 65.  
PONCELET, A., auteur cité, 23.  
PONCELET, Ed., auteur cité, 28, 63.  
PONCIN, Jean, 47.  
PONT DES ARCHES, 33, 71, 72.  
PONT D'ILE, rue, 64, 86.  
POPPON, saint, reliquaire de, 48, 49.  
POULLET, Arn., auteur cité, 63.  
PRAGUE, son évêque, 70.  
PREIT, Herbert de, échevin de Liège, 63.  
PREIT, Thom. de, et sa fille Jehanne, 66.  
PRÉMONTRÉ, ordre de, 5.  
PUCHEY, Jacquemin de, fondeur de cloches, 37, 39.  
PUTZEYS, F., décédé, 79.
- R**
- RACLE, Jean-Fr., peintre, 35.  
RAMILIES, 62.  
RANSONNET, Jacques-Jos., capitaine de vaisseau, 96, 97.  
RANSONNET, Jean-Pierre, général, 96.  
RAPPORTS du secrétaire, du trésorier, du conservateur, du bibliothécaire, 3.  
RATIER, Armes de, 88.  
REEPEN, famille de, 72.  
REGENSBURG, bas relief à, 91.  
REIMS, Jean de, verrier, 83-87.  
REIMS, Jean de, chapelain à St-Lambert, 83, 87.  
RELIURES mosanes, 55.  
RENDEUX, sculpteur, 51.  
REULEAUX, Fern., décédé, 58.  
REUSENS, auteur cité, 91.  
RIXGENS, sculpteur, 8.  
ROERSCH, auteur cité, 24.  
ROLDUC, 68.  
ROSUT, Servais de, charpentier, 84, 88.  
RYCKEL, Paul de, architecte, 9.
- S**
- SABABLANCA, colonel, 11.  
SAINT-ADALBERT, église, 69.  
SAINT-OMER, 18.  
SAINT-SERVAIS, Bauduin de, 63, 64.  
SAINT-SÉVERIN EN CONDROZ, son église, 9.  
SAINT-TROND, 11 ; son bourgmestre, 15 ; son secrétaire, 12, 14.  
SAIVE, Maron de, 64.  
SASSEUX, les, lieu dit de Stavelot, 47.  
SAUMERY, auteur cité, 72.  
SAVONE, 16.  
SCEAU DE L'ÉGLISE SAINT-ADALBERT, 69.  
SCHELL, prévôt de Saint-Pierre, 18.  
SCHMITZ, auteur cité, 55.  
SÉANCES, 1, 29, 57, 77, 79, 80.  
SÉBASTIEN, saint, reliquaire de, 50.  
SÉMINAIRE ÉPISCOPAL DE LIÈGE, 5, 6 ; son église, 7.  
SERVAIS, Jean, conservateur honoraire, 31, 33, 34.  
SEVERIN, verrier, 86.  
SIBILLE, Jean, peintre, 67.  
SIMENON, auteur cité, 17.  
SMET, Jean, maître de carrière, 42-45.  
SOHET, béguine de Saint-Christophe, 52.  
SOUBISE, prince de, 19.  
SPONHEIM, son bailli, 12.  
STAVELOT, 41 et ss., l'église paroissiale, 45, 46 ; la chapelle Saint-Roch, 46 ; le pont, 46, 47.  
STAS, Jean-Richard et Thérèse, sa fille, 17.

STAS, Richard-Augustin, secrétaire de Saint-Trond, 12, 14.  
STAS, Louis-Thérèse, 11, 12, 13.  
STRAVEN, auteur cité, 11.  
SUSLEAU, Jaspar, 49.

T

TALKOEN, Melle, 19.  
TANNEURS DE STAVELOT, 51.  
TERMOGNE, Henri de, 64.  
THEROIGNE DE MÉRICOURT, 55.  
THEUX, de, auteur cité, 68.  
THIMISTER, auteur cité, 38.  
THONNART ANT., curé de Stavelot, 49, 52.  
THUIN, organisation du travail à, 80.  
THUIN, Quentin de, et ses filles, 66.  
TILMAN, Jean, 65.  
TISKIN, valet de l'abbé du Val-Saint-Lambert, 88.  
TORNACO, veuve, 12.  
TORRENTIUS, Levinus, 23.  
TOUR, la, avocat, 54.  
TOUR EN BÈCHE, à Liège, 9.  
TRARBACH SUR MOSELLE, 11, 12.  
TREIT, Henri de, 66.  
TRIMPENEERS, Jean-Gisbert, 14, 16.  
TRIMPENEERS, Isabelle-Louise, 15, 19.  
TROGNÉE, Walter de, 92.  
TRONSE, M<sup>me</sup> de, 19.

U

ULENS, Jean-Henri ; bourgmestre de Saint-Trond, 15.

ULENS, Rob., auteur, 11-15.  
URSULE, supérieure des religieuses de Stavelot, 53.

V

VAERNEWYCK, 32.  
VAES, auteur cité, 35.  
VAL SAINT-LAMBERT, abbaye, cloches, 37, 38 ; verrières, 83-90.  
VANLOER, 17.  
VELBRUCK, évêque de Liège, 97.  
VELTMANS, lieutenant, 11.  
VERRIERS LIÉGEAIS, 83-90.  
VERTBOIS, rue, 63.  
VERVIERS, 56.  
VIERGE DE DOM RUPERT, 94.  
VILLEIR, Urbain de, 40.  
VIVROUX, sculpteur, 7.  
VLECKEN, André-Jos., chanoine, 6.  
VUES DU VIEUX-LIÈGE, 99-100.

W X Z

WANDELER, Melle, 16.  
WARFUSÉE, Rauson, seigneur de, 64.  
WEIZE, Henri de, moine du Val-Saint-Lambert, 89.  
WERT, Hub., de, verrier, 86.  
WIERDE, le seigneur de, 64.  
WILMART, Ch., décédé, 58.  
WILMET, L., auteur cité, 96.  
XANTEN, 5.  
XHORIS, 43.  
YERNAUX, J., auteur, 62-69  
YSABEAU, femme de Gér. de Cologne, 65, 66.